

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35.
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Un parlement traîne-savate

Ce que le parlement refuse d'entreprendre, il appartient au peuple de l'accomplir.

Ce pourrait être une manière, caricaturale bien sûr, d'expliquer comment, en Suisse, Chambres fédérales et citoyens se partagent la fonction législative. Eh bien, nos députés à Berne ont de l'humour. C'est cette définition que, de plus en plus souvent, ils préfèrent. Pour garder le contrôle sur la politique fédérale, il suffit de ne rien faire et de désamorcer toute initiative populaire.

Un parlement traîne-savate.

Deux faits illustrent cette répugnance de nos élus à Berne à devancer la volonté populaire, voire seulement à lui coller aux basques. Prenons le plus récent, le refus de la commission du Conseil national d'entrer en matière sur la solution fédéraliste en matière d'interruption de grossesse. Tout le monde semblait pourtant d'accord: la situation actuelle, qui repose sur un article strict du Code pénal (avortement autorisé qu'en cas d'atteinte grave et permanente à la santé de la mère), est parfaitement intenable aujourd'hui. Verdict confirmé l'an dernier par le rejet, à 69% des votants, de l'initiative «droit à la vie».

Verdict confirmé surtout par les faits. En matière d'IVG, six cantons ont adopté une attitude libérale qui ne coïncide que de loin avec le Code pénal. Parmi eux, Genève, Vaud, Berne et Neuchâtel. Douze autres cantons, dont le Jura, se sont convertis peu à peu à la tolérance. Et huit, dont Fribourg et le Valais, «ne veulent pas de ça chez eux». Mais le fait est là. On pratique annuellement en Suisse entre 8 à 9000 avortements légaux. Les motifs? 95% des indications psychosociales.

Alors, que faut-il changer? La loi ou la réalité? Laissons les choses ainsi, semble dire la majorité de la commission de Mme Christinat. La solution fédéraliste, compromis très helvétique, n'aura pas vécu. Même si le Conseil national devait s'y accrocher, le Conseil des Etats, lui, n'en voudra toujours pas.

Il eut fallu un peu plus de courage. Oser remettre sur le métier la solution de délais, repoussée de peu en 1977. Ou introduire les indications médico-sociales dans le Code pénal. Solution qui semblait avoir l'aval du Conseil fédéral.

Pour sortir de l'impasse, il ne reste que l'initiative populaire. Des femmes s'y préparent déjà. A elles d'accomplir ce que le parlement refuse d'entreprendre.

► Page 2 Yves PETIGNAT

Avec l'intensification des combats au Yemen du Sud L'exode des ressortissants étrangers

Quand les élèves dépassent le maître, il faut savoir se retirer!



Les combats ont redoublé de violence vendredi à Aden, à la suite de l'échec des négociations engagées jeudi entre les diverses factions antagonistes au Yemen du Sud, a-t-on appris, vendredi à Paris, de sources occidentales et arabes.

L'Union soviétique tentait d'obtenir un nouveau cessez-le-feu afin d'évacuer les familles du personnel de son ambassade à Aden, indiquait-on de sources occidentales. Plusieurs navires soviétiques ont déjà pris en charge un grand nombre de ressortissants étrangers bloqués à Aden depuis le début des affrontements, lundi. Ils étaient attendus à Djibouti dans la journée de vendredi.

L'ambassade de France à Aden et la chancellerie ouest-allemande ont été touchées par des tirs, indiquait-on de sources officielles et diplomatiques en Europe. La France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale ont annoncé qu'elles allaient évacuer leurs ressortissants à Aden. L'Allemagne fédérale a demandé l'aide de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique.

Cinq jours après l'annonce de la tentative de coup d'Etat, des renforts sont arrivés vendredi dans la capitale sud-yéménite où les combats se déroulaient avec une «grande intensité» dans le secteur de Khormaksar, quartier des ambassades, ont indiqué des sources occidentales et arabes. Il n'a pas été possible de déterminer à quel camp apparaissent ces renforts.

PAS D'ENTENTE

Les négociations qui ont échoué avaient été engagées jeudi au siège de l'ambassade soviétique à Aden. Les négociateurs - le président Ali Nasser Mohammed et un «comité» de quatre personnes désigné par le bureau politique du parti socialiste yéménite au pouvoir à Aden - ne sont toutefois pas parvenus à s'entendre, malgré 14 heures de discussions. (ats, afp, reuter)

Détenus politiques tchadiens

Retour au bercail!

Le gouvernement tchadien libérera aujourd'hui samedi tous les détenus et prisonniers politiques du pays, a annoncé vendredi Radio-N'djamena.

Par ce geste, a-t-elle indiqué, le gouvernement du président Hissène Habre démontre que les accords signés avec certaines factions seront respectés.

Les libérations auront lieu au siège de la sécurité nationale à N'djamena. Par contre, la radio n'a pas précisé combien de personnes allaient bénéficier de la mesure.

La libération des détenus politiques constituait l'une des principales conditions au ralliement récent de personnalités et de partis jusqu'alors hostiles au président Habre. (ats, reuter)

Affaire Westland en Grande-Bretagne

Rejet de la proposition américaine

Les actionnaires de Westland ont rejeté vendredi l'offre de prise de participation de la société américaine Sikorsky associée à la firme italienne Fiat, a annoncé le président de Westland, Sir John Cuckney.

La proposition américaine a été approuvée par 65,2% des actionnaires de Westland, 34,8% votant contre. Une majorité de 75% était nécessaire pour l'approbation de la proposition.

A l'issue du vote, Sir John Cuckney a déclaré qu'il demanderait au consortium européen de retirer son offre dans l'intérêt de la compagnie et de ses employés.

Le résultat du vote a surpris par l'ampleur (près de 35%) du soutien explicite pour le consortium européen. Avant le début de la réunion, on indiquait de source proche du consortium européen que celui-ci pouvait compter sur environ 28% des voix de l'assemblée.

Le conseil d'administration de Westland avait recommandé à l'unanimité d'accepter la proposition américano-italienne. Sir Cuckney devait donner une conférence de presse dans la soirée. (ats, afp, reuter)

Sommet francophone de Paris

La nostalgie de l'Empire

On débat, ces temps, de la participation ou de la non participation de la Suisse au prochain «Sommet francophone» de Paris. La passion l'emporte souvent, au point que certaines données du problème sont généralement oubliées.

- Par Philippe Bois -

Sur le plan juridique, on remarque ceci: le «sommet» est la réunion des membres d'une organisation internationale dont la Suisse n'est pas membre. Or il n'appartient pas au conseil fédéral seul de décider de l'appartenance de la Suisse à une telle organisation. Le Parlement, éventuellement le peuple, ont leur mot à dire. La «Romandie» ne peut évidemment pas se substituer à la Suisse; elle n'existe pas. Le cas de la Wallonie est différent. Le droit belge l'institue en région et elle a compétence de participer. Au surplus, les décisions prises par l'organisation sont, en Belgique de nul effet.

L'autre cas cité est celui du Québec. Il est aussi différent de celui de la Suisse. Le Canada participe au sommet, mais uniquement pour les questions politiques; le Québec s'occupe exclusivement des questions linguistiques. D'ailleurs, les relations entre provinces et état cen-

tral sont au Canada différentes de celles que nous connaissons en Suisse.

BIENTÔT LES ÉLECTIONS

Les questions politiques ne sont pas moins délicates à trancher. L'organisation a deux visages. L'un concerne la langue française. L'autre est plus politique. Il s'agit, pour la France, de maintenir une certaine cohésion avec ses anciennes colonies. La Communauté, prévue dans la constitution française, n'ayant plus d'existence, il y a eu une sorte de relais.

L'épisode récent de la désignation du secrétaire général est révélateur: la France voulait attribuer ce poste à M. Filioux, secrétaire d'Etat, à qui M. Mitterrand veut trouver un point de chute. Mais le Gabon a estimé qu'un de ses ressortissants s'imposait; la France n'a pas l'habitude de refuser quoique ce soit au Gabon. Exit M. Filioux. Nous voilà loin de la francophonie! Et, écrivons-le, les soucis de M. Mitterrand de réaliser des «coups» (comme on dit aujourd'hui) avant les élections législatives de mars 86 ne sont peut-être pas étrangers à la tenue du sommet.

Un argument des partisans du voyage à Paris consiste à dire: la

Suisse veut aller à l'ONU, organisation politique par excellence. Le refus du «sommet» serait donc illogique. Ça ne tient évidemment pas debout. La procédure d'adhésion à l'ONU a suivi la filière, le peuple (et les cantons) décideront en dernier ressort.

Or, comme on l'a vu, la Suisse n'est pas membre de l'organisation internationale qui chapeaute le sommet de Paris.

Le conseil fédéral n'a pas la compétence, sans l'accord du Parlement, éventuellement du peuple d'adhérer. Il conviendrait alors que les parlementaires vaudois, qui semblent les plus excités dans cette affaire, déposent à l'assemblée fédérale les motions nécessaires.

OBSERVATEURS

Que se passera-t-il, pratiquement? On peut imaginer que la Suisse délègue à Paris un ou plusieurs observateurs (pour autant que notre pays soit invité à ce sommet). Il me semblerait opportun de les choisir parmi les professeurs de français des collèges et des universités. Il serait clair alors, que c'est la langue française, et pas les soucis de la France du maintien de son empire, qui concernerait la Suisse dans cette affaire.

Ph. B.



M

météo

Jura, Plateau et Alpes: par ciel très nuageux à couvert, des précipitations se produiront avec, d'abord, de la neige jusqu'à basse altitude, puis progressivement au-dessus de 1500 m.

Sud des Alpes: quelques chutes de neige le long des Alpes, plus au sud, partiellement ensoleillé.

Evolution probable jusqu'à lundi: au nord, temps d'ouest instable. De nouveau des précipitations, limite des chutes de neige s'abaissant de 1500 à 1000 mètres. Au sud, un peu de neige le long des Alpes, plus au sud partiellement ensoleillé.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service

Samedi 18 janvier 1986
3e semaine, 18e jour
Fête à souhaiter: Prisca

	Samedi	Dimanche
Lever du soleil	8 h. 12	8 h. 11
Coucher du soleil	17 h. 13	17 h. 14
Lever de la lune	11 h. 53	12 h. 12
Coucher de la lune	1 h. 16	2 h. 23
	Jeu	Vend
Lac des Brenets	752,24 m.	751,74 m.
Lac de Neuchâtel	429,17 m.	-

S

sommaire

Où avez-vous mal, docteur?

SUISSE Page 4

Jeux
MAGAZINE Page 6

Affaire Hélios: réaction patronale
ECONOMIE Page 8

R

région 2e cahier

La Chaux-de-Fonds
Fabuleux
héritage
artistique

PAGE 15

SUBARU 4x4

Visitez l'exposition permanente
70 voitures neuves et occasions

GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

F. Courvoisier 66 - Tél. 039/28.66.77

MONDE

E
entre autres

Fais-moi mal, Jean-Marie!

Manche retroussée pour le bras de fer. Regard qu'on n'oublie pas, visage inamovible, moulé dans de l'acier. La bête, quoi. Le grand méchant look. Tu veux que j'te dise Le Pen? T'as le goût de l'interdit. Alors fais moi mal, j'aime ça!

Car, de l'autre côté du Front (national), la droite, la gauche, l'extrême-gauche déclament des tirades aussi longues que le nez de Cyrano: «T'es vilain, t'es raciste, t'en veux à nos potes, t'es une vraie morue».

Les autres n'ont que de vrais bons sentiments et toi, t'es Satan dans la bergerie.

Mais les mots n'arrêtent pas les boulets. Tu tiens encore la fronde par le manche. T'as pigé que dans la bergerie, beaucoup de cochons sommeillent, que tu allais les réveiller en remuant la soupe xénophobe, ton seul programme politique. C'est maigre, mais pour les cochons, ça marche.

Et pourtant ça fait quinze ans que le problème existe. Depuis la crise, les bougnouls, les nègres et les juifs sont tous devenus des teignes qui vampirisent les seins de Marianne la Douce.

4,5 millions d'étrangers réguliers, dont plus d'un million et demi qui travaillent, trop souvent aux labeurs dédaignés des Français.

Mal lotis, et en masse, dans la région parisienne, la région Provence - Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Il n'y a eu que les syndicats qui ont reconnu leur rôle politique et une poignée de gens pour les défendre un peu.

Tu vois, avant toi, les immigrés dans les programmes politiques, ça ne payait pas.

Empoigner le problème à bras le corps comme tu le fais, de manière aussi simpliste, c'est du gâteau. T'avais le champ libre.

Et c'est ça l'horreur. Tu n'as volé la place de personne, on te l'a laissée. Le créneau était inoccupé.

Faute d'un pouvoir courageux et lucide pour appliquer des mesures existantes, on n'a pas essayé de résoudre le problème.

La France, une société multiraciale? C'est l'évidence, sans être pour autant un drame. Mais pour qu'elle ne perde pas son identité culturelle et assure la sécurité et l'éducation de tous, personne ne s'y est pris à temps.

T'as la pêche, Le Pen.

N'a-t-on pas vu, aux élections cantonales de grands partis reprendre littéralement ton mot d'ordre à leur compte? Et la droite, UDF et RPR, à la veille des législatives, emboucher timidement ta trompette? Et en Suisse, mais sous ta houlette, de vigilants incapables accéder aux fauteuils des parlements cantonaux? L'autruche a ouvert les yeux. Mais le Front national est-il une institution d'utilité publique pour autant? Fallait-il en arriver là pour reconnaître l'existence des immigrés?

Peut-on rêver d'une intégration dans un climat aussi orageux? J'ai peur. Moi qui aime le cous-cous et fais bronzette sous les cieus musulmans en été, j'ai peur de devenir raciste.

Catherine ROUSSY

Avec la signature d'un accord à La Haye Ouverture diplomatique pour l'Espagne et Israël

L'Espagne a noué vendredi des relations diplomatiques avec Israël, tout en réclamant des négociations de paix au Proche-Orient avec la participation de l'organisation de libération de la Palestine.

L'accord a été signé à La Haye, où doivent se rencontrer dimanche le président du Conseil espagnol Felipe Gonzalez et son homologue israélien Shimon Peres.

La sécurité était simultanément renforcée à l'aéroport de Madrid et à la mission israélienne du tourisme à Madrid dont le chef Samuel Hadas devient le premier ambassadeur d'Israël en Espagne. Des mesures ont également été prises autour des représentations espagnoles au Proche-Orient.

LIENS HISTORIQUES PROFONDS

Le communiqué commun diffusé à La Haye souligne «les liens historiques profonds qui ont lié les peuples espagnol et juif» et annonce l'ouverture d'une ambassade d'Espagne à Tel Aviv et

d'une ambassade israélienne à Madrid. Le consulat espagnol à Jérusalem demeure, sans changer de statut.

Dans un communiqué unilatéral, l'Espagne souligne qu'elle «maintiendra sa politique traditionnelle d'amitié et de solidarité envers le monde arabe».

Elle invite à l'ouverture de négociations incluant l'OLP et réaffirme son opposition à toute mesure d'annexion des territoires arabes occupés depuis 1967 ou de changement unilatéral du statut de Jérusalem. Elle réaffirme le

droit des Palestiniens à l'autodétermination.

PROPOSITION REPOUSSÉE EN 1949

A Jérusalem, le ministre des Affaires étrangères Yitzhak Shamir a révélé que l'ancien président du Conseil israélien David Ben Gourion avait repoussé en 1949 une proposition de liens diplomatiques formulées par Franco.

Ben Gourion avait refusé en raison des liens étroits entre l'Espagne franquiste et l'Allemagne nazie mais des historiens devaient par la suite assurer que Franco, antisémite déclaré, avait sauvé des milliers de juifs à l'étranger durant la seconde guerre mondiale en leur fournissant passeports ou asile. (ats, reuter)

Examen de routine Reagan hospitalisé

Après une journée de jeûne, le président Reagan est entré vendredi à l'hôpital militaire de Bethesda pour un examen de routine du colon.

Cette colonoscopie, un examen désagréable mais sans aucun danger, est le premier que subit M. Reagan depuis l'ablation d'une tumeur cancéreuse il y a sept mois. Il doit subir aussi des radioscopies et des examens sanguins.

On ne sait pas quand les résultats seront rendus publics ni si le président allait passer la nuit à l'hôpital, tout proche de Washington, ou à Camp David.

Le président Reagan a annoncé qu'il ne transférerait pas temporairement ses pouvoirs exécutifs au vice-président George Bush, comme il l'avait fait pendant cinq heures l'été dernier au cours de son opération. (ap)

Guerre des étoiles La RFA signera en mars... peut-être!

La RFA pourrait signer un accord de participation à l'IDS américaine dès mars prochain, a annoncé vendredi le porte-parole du gouvernement Friedhelm Ost.

Le ministre de l'Economie Martin Bangemann a fait part vendredi au chancelier Helmut Kohl du résultat des pourparlers qu'il a eus cette semaine à Washington sur le programme de «Guerre des étoiles».

M. Ost a déclaré qu'il y avait «accord total» entre Allemands et Américains pour commencer des négociations ce mois-ci et parvenir à un accord début mars. Ce texte définira les conditions de la participation des entreprises privées ouest-allemandes au projet d'initiative de défense stratégique.

La RFA a donné avant Noël son accord pour une participation exclusive-ment privée à l'IDS. (ap)

Liaison fixe entre l'Angleterre et la France Un rêve vieux de deux siècles

Un rêve caressé depuis plus de deux siècles, relier le vieux continent à l'Angleterre, va enfin prendre corps lundi, date à laquelle le président François Mitterrand et le premier ministre Margaret Thatcher doivent annoncer à Lille une décision «historique»: leur choix de liaison fixe Transmanche.

Quatre projets - tous des consortium franco-britanniques à capitaux privés - ont été remis officiellement le 31 octobre 1985, jour de clôture de l'appel d'offres: «Europont», un grand pont suspendu au-dessus de la Manche, «Euroroute», un pont-tunnel avec des îlots, «France Manche CGT», un tunnel ferroviaire avec des navettes pour les voitures, et «Transmache Express», deux doubles tunnels rail-route.

Si tout va bien, les travaux de la liaison Transmanche, «le» grand projet à l'aube du XXI^e siècle, pourront débuter dès la fin de 1988 pour s'achever au début des années 90. Quel que soit le mode de liaison choisi, ce sera le plus grand ouvrage du monde.

Pour choisir un projet, les ministres des Transports Jean Auroux et Nicholas Ridley ont multiplié les rencontres, à la veille du Jour J, sans rien laisser filtrer de leurs entretiens.

D'après des rumeurs, tout n'était pas au beau fixe entre Paris et Londres.

«France Manche CTG» aurait les suffrages des Français depuis le début, ce qui aurait déplu à Mme Thatcher qui pour sa part préférait une liaison directe pour les voitures, alliée à une liaison ferroviaire. «Transmache Express» par exemple, déposé en extrême, conçu par la compagnie British Ferries Ltd. Mais là, Paris ne serait pas d'accord...

«France Manche CTG», dont le coût total est estimé à 27 milliards de francs français, a notamment pour partenaires français Bouygues, le Crédit Lyonnais, la Banque Indosuez et «Transmache Express», projet de Sealink-British Ferries d'un coût estimé à 24 milliards de francs français, a reçu le soutien du Crédit du Nord et de la SCREG.

Ce sont ces deux projets qui font apparemment l'objet d'une bataille.

«Europont», le projet le plus spectaculaire, semble être définitivement écarté, en raison notamment de la présence de pylones en pleine Manche où le trafic maritime est intense (300 bateaux par jour, 200 traversées entre l'Angleterre et le continent) et de son coût: 50 milliards. (ap)

Atterrissage reporté à aujourd'hui La navette repartie pour un tour

Le retour de la navette «Columbia» a dû être une nouvelle fois retardé vendredi de 24 heures en raison des mauvaises conditions atmosphériques sévissant sur la Floride.

Le commandant de la navette, Robert Gibson, a reçu l'ordre, 22 minutes avant d'entamer la procédure de retour sur terre, de boucler une révolution supplémentaire avant de se poser sur la base aérienne d'Edwards, en Californie.

La navette tentera cependant de se poser aujourd'hui à Cap Canaveral, même si le temps est bouché. Un atterrissage à Edwards risquerait de compromettre le calendrier de 15 lancements prévus pour cette année, et le départ de «Columbia», le 6 mars prochain.

Il faut en effet une semaine de pré-

paration pour acheminer, sur le dos d'un Boeing-747, la navette vers son point de départ initial. Cela coûterait également à l'agence spatiale américaine un supplément de 1,5 à 2 millions de dollars (de 13 à 15 millions de francs français environ), en plus des 1,5 million de dollars occasionnés par les sept départs ratés de «Columbia».

La NASA avait publié jeudi un communiqué selon lequel un atterrissage à Edwards signifierait l'annulation de la mission du 6 mars. Mais William Graham, le directeur par interim de la NASA a déclaré vendredi sur la chaîne de télévision américaine NBC que la prochaine mission pourrait être maintenue, même si la navette se pose en Californie.

(ap)

Recommandations du Parlement européen Protéger les enfants

Le Parlement européen a recommandé vendredi toute une série de mesures pour combattre les mauvais traitements infligés aux enfants.

Nouvel enlèvement à Beyrouth Diplomate espagnol «envolé»

Un diplomate espagnol en poste à Beyrouth, M. Pedro Sanchez, et deux employés libanais de l'ambassade d'Espagne ont été enlevés hier à 18 heures locales (17 heures HEC) sur la route de l'aéroport de Beyrouth, annonce-t-on de sources policières libanaises.

Dans un appel téléphonique à une agence de presse étrangère, un interlocuteur anonyme affirmant être apparenté à deux Libanais chiites emprisonnés en Espagne, MM. Mohamad Rahal et Moustapha Khalil, a revendiqué ce rapt et exigé la libération des deux chiites libanais. (ats, afp)

Selon la direction générale de la police judiciaire allemande, 1500 à 2000 condamnations par an sont prononcées pour mauvais traitements infligés aux enfants. Les estimations concernant le nombre réel de mauvais traitements vont beaucoup plus loin, a indiqué le rapporteur, Mme Gabriele Peus (démocrate-chrétienne allemande): entre 4000 et 400.000 cas.

Pour combattre cette situation, l'Assemblée des Douze a, d'une manière générale, plaidé en faveur du principe «mieux vaut aider que réprimer».

C'est ainsi qu'elle a demandé: - l'anonymat et l'impunité des personnes qui dénoncent les cas de violence et en fournissent des témoignages; l'encouragement à la dénonciation volontaire des mauvais traitements et du manque de soins; des cours obligatoires sur la violence infligée aux enfants pour les personnes qui s'occupent en permanence des jeunes; une étroite collaboration entre les services de police et les services d'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse; la mise en place, avec l'aide financière de l'Etat, de structures de refuges suffisantes pour les femmes ou les enfants menacés d'actes de violence ou d'inceste. (ap)

Au Pérou et au Chili Visite de Kennedy pas appréciée

Un commando d'un groupe d'extrême-gauche péruvien, le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), a occupé jeudi deux stations de radio de Lima qui ont diffusé, sous la menace, un enregistrement hostile à la visite du sénateur Edward Kennedy au Pérou, a annoncé la Garde civile.

Le sénateur américain est arrivé jeudi dans la capitale péruvienne, où il devait rencontrer le président Alan Garcia. M. Kennedy venait de Santiago, dernière étape d'une tournée en Amérique latine qui l'a conduit auparavant au Brésil, en Argentine, en Uruguay et au Chili.

Le porte-parole du département d'Etat M. Bernard Kalb a indiqué qu'à la connaissance des autorités américaines, les manifestants «représentaient une organisation proche du gouvernement chilien» et que Washington avait fait part de sa préoccupation aux autorités de Santiago.

Le sénateur Kennedy avait été bloqué mercredi dans l'aéroport de Santiago par un groupe de manifestants à son arrivée à Santiago et son cortège avait été la cible de divers projectiles. Il avait dû être évacué de l'aéroport par hélicoptère. (ats, afp)

Enlèvement du frère d'un diplomate arabe à Londres Fin heureuse et rocambolesque

Le frère de l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis à Londres, M. Mohamed Sadiq El-Tajir, s'est échappé vendredi dans des conditions rocambolesques de l'appartement où il était détenu depuis le 6 janvier en trainant le lit auquel il était enchaîné, a expliqué la police londonienne.

Une rançon de trois millions de dollars a été versée dans une ville du Moyen-Orient, probablement Beyrouth, pour obtenir la libération de M. El-Tajir, un homme d'affaires de 44 ans et dont le frère, l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis, affirme qu'il est «l'homme le plus riche du monde».

Le captif, attaché par quatre chaînes au lit, est parvenu à faire glisser le matelas et à saisir le cadre du lit. Puis il a descendu les escaliers et est arrivé dans la rue où des voisins ont alerté la police.

Cette libération a été précédée de difficiles négociations à New York, Rome, Beyrouth et Londres, selon Scotland Yard, qui a précisé que la demande initiale des ravisseurs portait sur une somme dépassant les 70 millions de dollars. (ats, afp)

opinion

Page 1

Un parlement traîne-savate

Aux consommatrices aussi de faire respecter la lettre et l'esprit de l'initiative sur la surveillance des prix. En 1982, peuple et canton avaient bel et bien adopté un article constitutionnel enjoignant à la

Confédération de surveiller le prix des biens et des services. Les Chambres ont tout simplement biffé de la liste les taux d'intérêt, facteurs principaux de la hausse des loyers.

Bel aveu du radical genevois Robert Ducret: «La volonté populaire n'a pas été absolument respectée. Mais c'est juste ainsi: le peuple se faisait des illusions».

Dans cette conception de la démocratie, le rôle du parlement ne serait alors que d'interpréter la volonté du peuple. Et de freiner ses élans.

Politique traîne-savate.
Yves PETIGNAT

● PARIS. - Les corps de Thierry Sabine, organisateur du rallye Paris-Dakar, du chanteur Daniel Balavoine, du pilote François-Xavier Bagnoud et des deux autres victimes de l'accident d'hélicoptère qui s'est produit mercredi dans le désert malien ont été rapatriés.

● DELHI. - Quarante pèlerins hindous ont péri noyés lorsque le bateau qui les transportait a chaviré mercredi dans le golfe du Bengale (est de l'Inde).

● AVORIAZ. - Le grand prix du Festival international du fantastique a été décerné vendredi soir au film américain «Dream Lover» du réalisateur Alan Pakula.

1936



1986

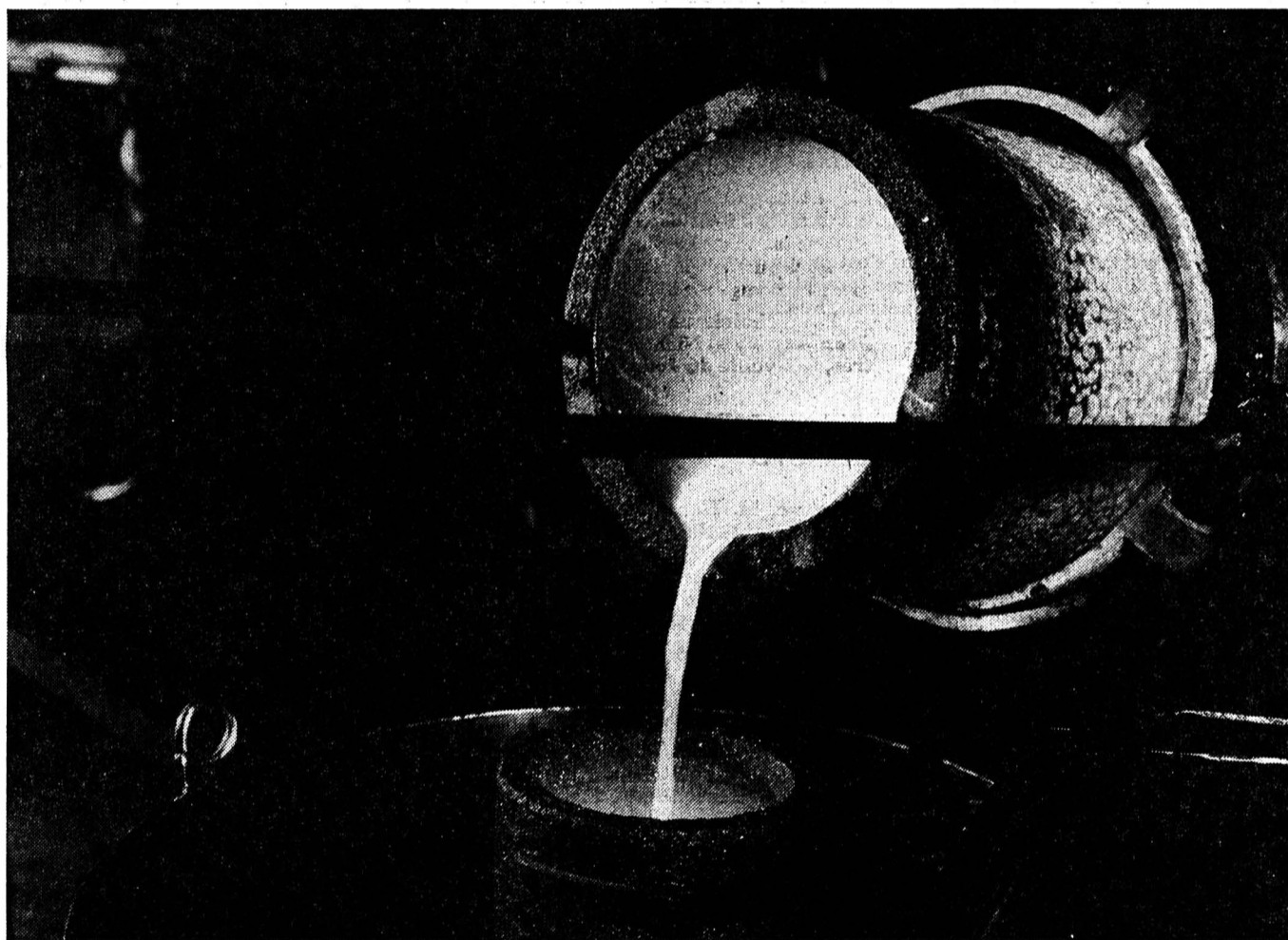
FONDÉE AU LOCLE, LE 17 JANVIER 1936,
L'ENTREPRISE NEUCHÂTELOISE

METAUX PRECIEUX SA METALOR

MARQUERA PAR DIVERSES MANIFESTATIONS

SON 50^e ANNIVERSAIRE

D'ORES ET DÉJÀ, LA DIRECTION ET LES COLLABORATEURS DE
METALOR EXPRIMENT LEUR GRATITUDE À TOUS CEUX QUI ONT
ŒUVRÉ AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE.



METALOR SOUHAITE CONSERVER ENCORE LONGTEMPS LA
FIDÉLITÉ DE SES RELATIONS ET MÉRITER L'INTÉRÊT QUE LUI
PORTE LA POPULATION NEUCHÂTELOISE.

 **Metalor**

METAUX PRECIEUX SA METALOR
AVENUE DU VIGNOLE
2000 NEUCHÂTEL 9

SUISSE

Explosion des coûts de la santé Où avez-vous mal, docteur ?

Plus il y a de médecins, plus les coûts de la santé explosent. C'est du moins ce que prétend la bonne vieille sagesse populaire. Et elle n'a pas tout à fait tort, confirme la commission des cartels qui a mené son enquête sur la concurrence dans le monde médical. De concurrence, il n'y en a pratiquement pas entre médecins indépendants. Parce que le choix et l'ampleur des prestations sont déterminés en grande partie par les médecins. Parce que, ce qui est normal, le patient veut être guéri, peu importe le prix. Le marché de la médecine est donc extensible à volonté. Et les coûts vont continuer d'exploser. A moins de révolutionner notre système de santé.

Deux données chiffrées pour éclairer le débat:

- Entre 1960 et 1981, le nombre des médecins indépendants a augmenté de 59 pour cent. Au début de la décennie, il y avait 7800 médecins établis, un pour 816 habitants.

- En dix ans, entre 1970 et 80 les coûts de la santé en Suisse ont littéralement explosé: une augmentation de 180 pour cent. Ils devaient atteindre 12,3 milliards en 1980, ils devraient atteindre 19 milliards cette année.

AUGMENTER LE NOMBRE DES CONSULTATIONS

Logiquement, dans une situation de concurrence normale, l'augmentation du nombre des médecins devrait jouer en faveur de la modération des prix. Or il n'en est rien, dit la commission des cartels: «face à une concurrence accrue, les médecins peuvent assez facilement augmenter leurs prestations». En augmentant par exemple le nombre de consultations par patient ou les actes techniques (analyses, examens). Certes, on peut s'attendre à une baisse du revenu moyen de chaque médecin. Mais les coûts globaux de la santé vont encore augmenter «en raison du plus grand nombre de médecins et du fait que les prestations sont extensibles».

Comment suppléer à cette absence de concurrence? Des améliorations pourraient être trouvées à plusieurs niveaux. Par exemple, les cantons ne font pas assez usage de leur droit de refuser des conventions à des tarifs trop élevés passés entre médecins et caisses. Il y aurait lieu aussi d'augmenter la franchise des assurés pour les sensibiliser davantage à l'aspect économique des prestations, mais de manière aussi sociale que possible.

Faut-il autoriser la publicité des médecins? La commission estime que cela permettrait aux patients de faire un choix judicieux, pour autant que cette publicité ne repose que sur des éléments objectifs:

- Horaire des consultations, visites à domicile.
- Méthodes de soins pratiquées.
- Spécialisations et sous-spécialisations FMH.
- Age, connaissances linguistiques, etc.

MODIFICATION FONDAMENTALE

Mais avec ces mesures superficielles, il conviendrait de s'atteler à une modification fondamentale du système de santé. La commission en examine cinq:

- **Etatisme de la médecine indépendante.** Dans notre système libéral, elle n'entre pas en considération, mais l'Etat pourrait prendre des mesures dirigées (coordination des installations, etc.).

● **Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)** vient d'approuver la nomination d'un médecin américain, le Dr Jonathan Mann, 39 ans, au poste de «Monsieur SIDA», a créé fin décembre, a annoncé à Genève le Dr Fakri Assaad de l'OMS.

9^e SALON INTERNATIONAL VEHICULES UTILITAIRES

GENÈVE

17-26. I. 1986

Palexpo

- **Enveloppe budgétaire.** Dans ce système, l'Etat, les médecins et les caisses fixent un montant de coûts annuels à ne pas dépasser. Puis les médecins font leur propre police.

- **Subventionnement accordé directement aux assurés** qui en ont besoin et non plus directement aux caisses. Sans subvention, les caisses devront être plus dures avec les médecins.

- **Caisses de santé HMO,** dans lesquelles les médecins sont engagés par l'assurance qui leur verse un salaire fixe.

- **Création de deux catégories d'assurances,** la meilleure marché ne remboursant que les honoraires de médecins figurant sur sa liste.

Mais, convient la commission, ces mesures seront sans doute difficiles à faire passer. Elle en propose donc d'autres, plus ponctuelles. Comme la

modification de la tarification des actes médicaux. Passer d'une tarification à l'acte à un système basé sur le temps consacré à chaque patient. Une analyse est mieux indemnisée aujourd'hui que le dialogue avec le patient. La commission songe aussi à l'établissement d'une liste, par ordinateur, des médecins établissant des honoraires manifestement trop élevés.

Et si l'on s'intéressait d'abord à la prévention de la maladie?

Yves PETIGNAT

Etre médecin à Neuchâtel...

Un médecin pour 758 habitants; le canton de Neuchâtel figure dans le peloton de tête pour sa densité médicale. Au début de 1981, le canton du Jura, lui, se trouvait à l'opposé, avec un médecin praticien pour 1250 habitants. Est-ce pour cette raison que le salaire moyen des médecins y était plus élevé (145.000 francs par an) qu'à Neuchâtel (75.800)? Toujours est-il qu'il vaut mieux être gynécologue (235 à 250.000 francs, chiffres 1978), ou chirurgien (200.000 fr.) Les généralistes atteignent la moyenne (145.000 fr.), mais pas les pédiatres (110.000 fr.) et bien sûr, encore moins les psychiatres (65 à 70.000 fr.)

FAITS DIVERS

Dans la région de Martigny Légère secousse

Un léger tremblement de terre s'est produit vendredi matin dans la région de Martigny. Il a atteint une intensité de 3,6 degrés sur l'échelle - ouverte - de Richter. Ce mini-séisme, nettement perceptible, n'a toutefois pas fait de dégât, a indiqué un porte-parole du Service sismologique suisse de Zurich. La dernière secousse d'intensité comparable dans la région de Martigny remonte à environ cinq ans.

Au cours de l'année passée, pas moins de 18 secousses d'intensité variant entre 1,5 et 3,0 degrés sur l'échelle de Richter ont été enregistrées dans la région de Martigny et de Val d'Iliez. La plupart, trop faibles, sont restées imperceptibles.

MÉDECIN POIGNARDÉ À BÂLE

Un médecin de 30 ans a été tué à coups de couteau jeudi soir dans un appartement à Bâle. L'auteur présumé du crime a été arrêté dans la nuit, a indiqué vendredi la police criminelle bâloise.

Le médecin a été tué alors qu'il voulait calmer un couple qui se querrelait. La police a été alertée par la locataire de l'appartement, une femme de 27 ans. Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, le médecin était mort. L'ami de la jeune femme, âgé de 21 ans, avait quitté les lieux. La police l'a retrouvé deux heures après en ville de Bâle.

APPENZELL: UN AUTOMOBILISTE SE TUE CONTRE UN TRAIN

Un automobiliste a été tué, jeudi, entre Teufen et Bühler, dans les Rhodes extérieures. Son véhicule a dérapé sur la route enneigée et est entré en collision avec la voiture pilote du train Saint-Gall - Appenzell. Le choc a été d'une telle violence que le con-

ducteur, M. Hansjakob Wild, 27 ans, de Saint-Gall, a été tué sur le coup.

ZURICH: TUÉ PAR SA VOITURE

Un homme de 36 ans est décédé, jeudi à Rafz, dans les environs de Zurich, des suites d'un accident de voiture. Son véhicule a dérapé sur la chaussée verglacée, a indiqué vendredi la police cantonale. Ejecté, le conducteur a ensuite été écrasé par la voiture.

VAUD: DEUX COUPLES DE TOXICOMANES CONDAMNÉS

Etre la compagne d'un délinquant ne saurait être un délit en soi. Le Tribunal correctionnel de Lausanne s'est en partie rallié, vendredi, à cette thèse de la défense, dans le procès de deux couples de jeunes toxicomanes.

Les hommes ont écopé de peines de trois ans et demie et trois ans de réclusion. Leurs amies, de cinq et quatre mois de prison, la seconde avec sursis. (ats)

Conférence du «chef» des réfugiés Protection juridique et... recherche d'une solution

Le nouveau haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Jean-Pierre Hocké, a défini vendredi à Genève, devant la presse, les deux «axes de marche» de son institution: d'une part, la protection juridique des réfugiés et des actions rapides et importantes lors de leur arrivée massive dans des pays du tiers monde et, d'autre part, la recherche d'une solution au phénomène nouveau de l'arrivée de réfugiés du tiers monde en Europe occidentale.

La définition du réfugié donnée dans la Convention de 1951, instrument de base pour le HCR est «stricte», mais depuis lors le monde a évolué: le nombre des réfugiés s'est accru et cette évolution a mis rapidement en évidence que tous les réfu-

giés ne répondaient pas à la définition de 1951, d'où l'apparition d'une «zone grise» et de difficultés nouvelles pour les gouvernements et certaines réactions de l'opinion publique.

Ce dernier problème est de la plus haute importance et appelle d'urgence une solution avant qu'il n'échappe à tout contrôle. Il faut donc s'y attacher et non pas adopter des mesures qui accroîtraient le triste sort de ces réfugiés et seraient vues comme «totalement inhumaines et inacceptables». Il faut, selon M. Hocké, que tous les pays, confrontés à ces réfugiés de la «zone grise», se réunissent pour comparer leur situation et voir ce qu'elle présente d'analogue ou de différent.

(ats)

Etranglement d'une vieille dame dans la vallée de Joux Vingt ans de cachot ?

Le procureur général du canton de Vaud Jean-Marc Schwenter a requis vendredi 20 ans de réclusion contre Jacques C., 43 ans, qui a étranglé en mars 1985 une vieille dame de 84 ans dans sa maison du Sentier, dans la vallée de Joux. L'accusation a considéré qu'il s'agissait d'un crime prémédité et a donc retenu l'assassinat.

Après avoir caché le corps de sa victime dans la soule à charbon, l'accusé a dérobé les bijoux, deux carnets d'épargne et plus de 30.000 francs en liquide. Le Tribunal criminel de la Vallée de Joux rendra son jugement lundi prochain.

Le 3 mars 1985, la vieille dame avait accueilli sans méfiance son assassin, un horloger qui, à la suite de déboires con-

jugaux, a plongé dans la délinquance et l'alcoolisme. L'octogénaire avait rencontré précédemment cette connaissance de son fils. Selon l'accusé, elle serait tombée dans l'escalier et, paniqué, il l'aurait étranglée.

Le procureur en revanche considère que Jacques C. avait prémédité le coup. S'il n'a pas retenu la réclusion à perpétuité c'est qu'il subsiste un léger doute au sujet de l'influence de l'alcool sur le criminel. La défense a d'ailleurs insisté sur ce point et a plaidé la responsabilité limitée.

Le corps de la vieille dame n'avait été retrouvé que neuf jours après le drame et l'assassin fut arrêté quelques jours plus tard à Vevey. (ap)

En raison des tempêtes

Exploitation massive du bois



En 1984, 4,56 millions de m³ de bois ont été exploités dans les forêts suisses, contre 3,5 millions l'année précédente.

Cette augmentation est due principalement aux dégâts causés par les tempêtes de novembre 1983 et 1982. L'exploitation record enregistrée en 1984 ne doit cependant pas nous faire oublier que l'économie forestière et l'industrie du bois se trouvent dans une situation difficile.

signalent vendredi les Offices fédéraux des forêts et de la statistique.

Le volume exploité dépasse même celui des années 1962 (4,55 millions de m³) et 1967 (4,3 millions), caractérisées par une quantité catastrophique de chablis (arbres renversés par le vent). Pour enregistrer des volumes supérieurs, il faut remonter aux années 1941 à 1946, durant lesquelles l'économie de guerre exigeait la mise à disposition de grandes quantités de bois de feu.

Outre les dégâts dus aux tempêtes, les dégâts aux forêts imputables aux immixtions nocives et les dégâts secondaires qu'ils favorisent (notamment les attaques de bostryches) se font lentement sentir. La stagnation générale des prix du bois et le surcroît de difficulté entraîné par l'exploitation forcée font que la plupart des entreprises forestières sont déficitaires. (ats, béliano AP)

Chiliens de Zurich-Seebach On joue les prolongations

Les requérants d'asile chiliens qui s'étaient mis en grève de la faim en automne dernier dans une église zurichoise et auraient dû quitter la Suisse actuellement vont, selon toute vraisemblance, obtenir un nouveau délai de grâce. C'est ce qui ressort d'un communiqué de la police zurichoise, diffusé vendredi par l'Office cantonal d'information.

(ats)

Doublement des cas en une année

Le SIDA fait son trou

Le nombre de personnes malades du SIDA (Syndrome immuno-déficitaire acquis) a plus que doublé l'année passée en Suisse. A fin décembre 1985, 100 cas de SIDA avaient été officiellement recensés contre 41 à fin 1984. Avec 43 cas, le canton de Zurich est le plus touché. Les 100 personnes atteintes du SIDA sont 90 hommes, huit femmes et deux enfants. Le SIDA a fait 26 victimes en 1984 et, selon le «Téléjournal», 47 en 1985.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) prévoit la mise sur pied de groupe d'entraide mutuelle ainsi que la distribution de brochures explicatives à tous les ménages. C'est ce qu'a indiqué vendredi soir au «Téléjournal» Beat Roos, directeur de l'OFSP.

Selon un fonctionnaire de l'OFSP, cette augmentation des cas de SIDA était attendue. En mars dernier déjà, l'office avait indiqué que la barre des 100 cas de SIDA serait atteinte à la fin de l'année.

Avec 43 cas de SIDA, Zurich vient largement en tête des cantons. Genève est en deuxième position avec 15 cas et Vaud troisième avec 14 cas. Viennent ensuite le Tessin (six cas), Neuchâtel (4), Bâle-Ville (3) puis Berne, Lucerne, Fribourg, Argovie et Valais avec deux cas chacun. Puis, avec un seul cas, Zoug, Soleure, Bâle-Campa-

gne, Saint-Gall et les Grisons. Les cantons restants n'ont annoncé aucun cas de SIDA.

Selon Beaat Roos, aucune personne atteinte du SIDA en Suisse ne l'a été à la suite d'une transfusion sanguine.

Afin d'éviter que ne se propage une «épidémie de la peur», la Confédération va constituer un groupe de travail qui sera chargé d'élaborer un projet de groupes d'entraide mutuelle sur le modèle des «Alcooliques anonymes». En outre, dès début mars, quelque 3,5 millions de brochures explicatives seront distribuées aux ménages suisses.

Le laboratoire central de la Croix-Rouge suisse, qui effectue systématiquement depuis le 1er juillet dernier un test de dépistage du SIDA sur chaque don de sang, ne fournit aucun chiffre. Les autres laboratoires effectuent ce test depuis le 1er novembre. Lorsqu'un test s'avère positif, l'échantillon est contrôlé une seconde fois au laboratoire central de la Croix-Rouge.

Lorsque le test positif se confirme, la Croix-Rouge informe le médecin responsable du centre où le sang a été recueilli. Ce dernier avertit à son tour le donneur contaminé. Ce dernier peut décider librement s'il entend suivre un traitement médical. (ap)

OFFRES D'EMPLOIS

C. R. Spillmann SA

rue du Parc 119
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 23 40 33

cherche pour tout de suite ou date à convenir un

jeune mécanicien de précision

pour fabrication de posages, pinces et outillage de production

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres en adressant les documents habituels à M. Borboen, chef du personnel

Le Camping Caravaning Club
du Bois du Couvent, cherche

couple

pour la gérance de sa buvette ainsi que pour le gardiennage du 1^{er} mai 1986 au 30 septembre 1986.

Pour tous renseignements,
☎ 039/26 05 26

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, un

GRATTEUR QUALIFIÉ

ou personne pouvant être formée

ainsi qu'une

SECRÉTAIRE

à mi-temps,
pour correspondance allemande.

Faire offres par écrit à:

Rev. Machines-Outils Interfel SA,
rue Saint-Randoald 11, 2800 Delémont,
☎ 066/22 95 88.



SOCIÉTÉ D'APPRÊTAGE D'OR S.A.

engage pour début août 1986

1 apprenti mécanicien faiseur d'étampes 1 apprenti termineur de boîtes de montres

Faire offres écrites avec curriculum vitae et bulletins scolaires à

Société d'Apprêtage d'Or S.A.
38, Bd des Eplatures
2304 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

monteurs en chauffage qualifiés

engagement tout de suite ou date à convenir



WINKENBACH SA
Rue du Locle 9
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 86 86

Nous cherchons tout de suite ou date à convenir

ébénistes qualifiés

ayant de l'expérience.

Ecrire sous chiffre RD 981 au bureau de L'Impartial

URGENT, cherche

JEUNE FILLE

pour Yannick (2½ ans), plus aide au ménage à Peseux.
☎ 038/31 47 41, la journée,
038/31 91 34, le soir.

Nous cherchons

polisseurs(euses)

sur boîtes métal et acier, ainsi que

laveuse-visiteuse

Se présenter
Roemer Roger - Moulins 53
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 52 59

AMPHO SA
Rue Jardinière 107
2300 La Chaux-de-Fonds

engage un:

mécanicien de précision

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre PL 1240 au bureau de L'Impartial.

La Fondation neuchâteloise des centres ASI cherche pour son home de La Chaux-de-Fonds

un(e) veilleur(euse)

à temps partiel

Le(la) titulaire sera appelé(e) à travailler auprès d'adolescents et d'adultes handicapés.

La personne recherchée doit savoir faire preuve d'initiative et être apte à travailler dans un esprit de collaboration.

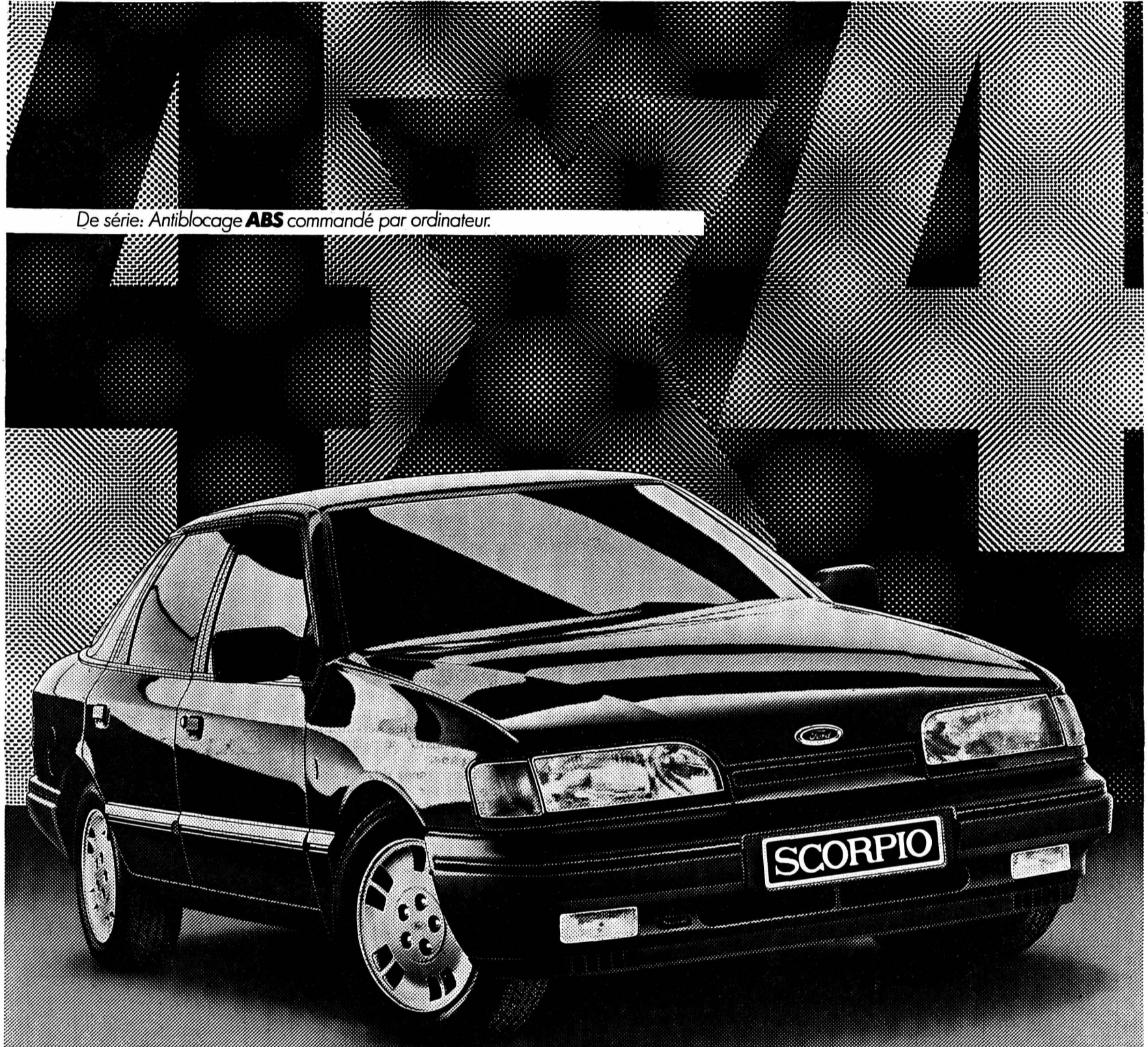
Age souhaité: 25 à 45 ans

Conditions de travail:

- horaire fixe
- statut et traitement selon convention collective de travail de l'Etat

Entrée en fonction: dès que possible.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes, de certificats etc., sont à adresser à la Direction du centre ASI, rue des Terreaux 48, à La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 25 janvier 1986.



De série: Antiblocage ABS commandé par ordinateur.

FORD SCORPIO 4x4

LA TECHNIQUE D'ÉLITE

ABS

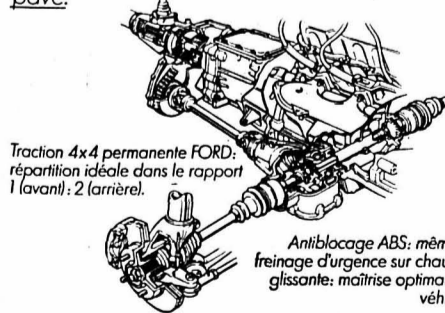
En matière de sécurité, la nouvelle Scorpio 4x4 prend la tête du peloton.

ABS - le plus moderne des systèmes de freinage. Bien entendu, ce dispositif «haute sécurité» équipe de série la nouvelle Scorpio. Quatre freins à disques, un double circuit de freinage, une direction assistée et une suspension à quatre roues indépendantes parachèvent votre sûreté.

Les quatre roues motrices enclenchées en permanence veillent sans relâche à votre sécurité. Ford a peaufiné la traction 4x4 et l'a dotée de deux différentiels autobloquants à viscosité. La puissance du moteur est répartie de manière optimale entre l'avant et l'arrière,

dans le rapport 1 (avant):2 (arrière). Même en situation extrême, le comportement de la Scorpio 4x4 reste parfaitement prévisible.

En matière de performances et de confort, la nouvelle Scorpio 4x4 occupe aussi le haut du pavé.



Traction 4x4 permanente FORD: répartition idéale dans le rapport 1 (avant): 2 (arrière).

Antiblocage ABS: même en freinage d'urgence sur chaussée glissante: maîtrise optimale du véhicule.

La gestion électronique sophistiquée du moteur confirme le souple brio du V6 de 2,8l à injection (107 kW/146 ch) et son économie (essence sans plomb 95). Quant à l'ampleur sans rivale de l'habitacle, elle s'allie - grâce au dossier arrière asymétriquement rabattable - à une flexibilité hors du commun. Et aux exclusivités suivantes:

Pare-brise chauffant, rétroviseurs extérieurs réglables à distance et chauffants, volant réglable en hauteur et en profondeur, lève-vitres électriques, autoradio OUC électronique, verrouillage central - et nous en passons! Ralliez à votre tour l'élite: la Scorpio 4x4 vous attend. Maintenant!



SCORPIO

LA VOITURE DE L'ANNÉE 1986.



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérijia SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, Châtillon 24.

GARAGE DES 3 ROIS SA

MAGAZINE

jeux

Solution des jeux de samedi passé

Casse-tête mathématique

$$\begin{array}{r} 8580 : 660 = 13 \\ : + + \\ 12 + 15 = 27 \\ \hline 715 - 675 = 40 \end{array}$$

gauche de l'arbre. - 8. Racine de l'arbre d'extrême gauche.

Le mot de trop

Huit localités fribourgeoises. Une localité vaudoise.
Le mot de trop: FLENDRUZ (VD)

Le mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Crocheur. 2. Outrepasse. 3. Lieu; Entes. 4. Plessé; Ara. 5. Oesel; Amer. 6. Ré; Io; Zinc. 7. Glossante. 8. Alpine. 9. Unie; Tâtée. 10. Rossée; Sue.

VERTICALEMENT. - 1. Colporteur. 2. Ruilée; Nô. 3. Otées; Gais. 4. Cruseilles. 5. Hé; Sloop. 6. Epée; Site. 7. Tan; Azana. 8. Estaminets. 9. Usèrent; Eu. 10. Resarcelée.

Huit erreurs

1. Main droite de l'homme déplacée. -
2. Fumée de la tondeuse complétée. -
3. Bas du guidon de la tondeuse. -
4. Roue avant gauche. - 5. Corde complétée sur le tronc. - 6. Une trace en moins à droite de l'arbre. - 7. Branche

Concours No 49: l'écrivain mystérieux

Il s'agissait, bien sûr, de Friedrich Dürrenmatt!

Le tirage au sort a désigné comme gagnant cette semaine, M. Claude Matthey, Marnière 23, 2068 Hauterive.

Jeux concours

JOUEZ AVEC NOUS CHAQUE SAMEDI!

Nous vous proposons à chaque fois un jeu concours différent.

UN PRIX PAR SEMAINE:

Un livre, un bon d'achat ou deux places de cinéma sont attribués après tirage au sort des réponses exactes.

GAGNEZ UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL:

A la fin du mois de mars 1986 toutes les cartes reçues dans les délais participeront à un 2e tirage.

RÉPONSES AUX JEUX, SOLUTION DU JEU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT: SAMEDI PROCHAIN

Concours No 50 : mots pour mots

Quatorze mots vous sont proposés ci-après.

Treize d'entre-eux doivent être utilisés pour former autant de mots dans la grille ci-contre. Pour ce faire, il suffit de placer les mots dans les vides de la grille.

Vous pourrez ainsi compléter douze mots horizontaux et un dans la première colonne verticale. Il vous restera alors un mot de quatre lettres non utilisé. C'est ce dernier qui constitue la réponse.

C	O	M					I	M	E	N	T	S			
	B	S	C	U	R					S	M	E			
	A	T	U	R						M	E	N	T		
					S	C	U	L	A	I	R	E			
	N						I	S	S	E	U	S	E		
R	E	C	I	P	I	E	N	D							
T	E	S	T							T	A	I	R	E	
A	B	R	U	T	I	S							N	T	
					M	P	H	A	L	I	S	M	E		
						R	C	E	R	A	T	I	O	N	
O	N	T	O							T	I	Q	U	E	
N	E	U								E	L	O	I	S	E

Les mots à placer:

- | | |
|------|------|
| AIRE | CHAT |
| AMEN | CHER |
| ANTI | GENE |
| ECRU | PART |
| ELLE | REPU |
| INCA | SEME |
| ONCE | TRIO |

Ecrivez sur le coupon-réponse ci-contre le mot que vous n'avez pas utilisé.

Concours No 50

Réponse:

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP..... Localité:

Ce coupon-réponse est à envoyer à L'Impartial, Jeux-concours, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, avant mardi 21 janvier à minuit.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALEMENT. - 1. Dans la Vienne; Généreux. 2. Araignée aquatique. 3. Marque l'opposition; Economiste américain. 4. Ville belge connue pour son Carnaval; Parfois suivi de pas. 5. Lac en Lombardie; Page à lire. 6. Drame japonais; Border d'un ruban. 7. Entre dans la Baltique; Divinité. 8. Mangeur de serpents. 9. Roi d'Israël; Action de garnir un navire. 10. Ont des antennes, mais pas de pinces.

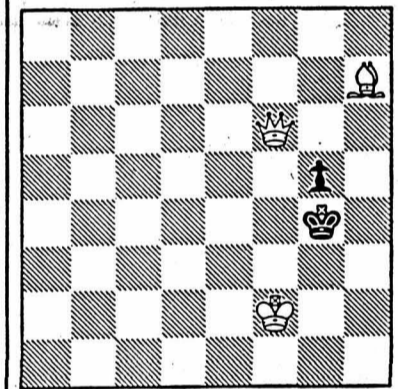
VERTICALEMENT. - 1. Le plus lent des savants; Agrémente la conversation. 2. Sur la Durance; Note. 3. En Savoie; Titre musulman. 4. Avec qui il est difficile de vivre, à cause de son humeur. 5. Patrie de patriarche; Stade de l'insecte apte à se reproduire. 6. Elle aime faire la fête; Petit cours d'eau. 7. Mot de mini-môme; Chants romains tristes. 8. tourner en ridicule; Palette de cricket. 9. Retirée; Construit. 10. Maréchal de France; Mis de niveau.

(Copyright by Cosmopress 2400)

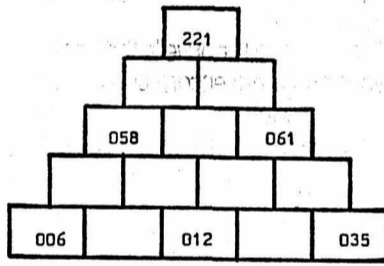
ROULEZ...
NISSAN / DATSUN
L'avenir vous donnera raison.

Pierre Visinand
Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

Mat en deux coups



Six sur quinze



Règle du jeu:
Pour chaque rectangle, le nombre que vous devez indiquer doit être égal au total des deux nombres se trouvant directement au-dessous de lui. Six nombres sont déjà en place. Reconstituez donc cette grille.

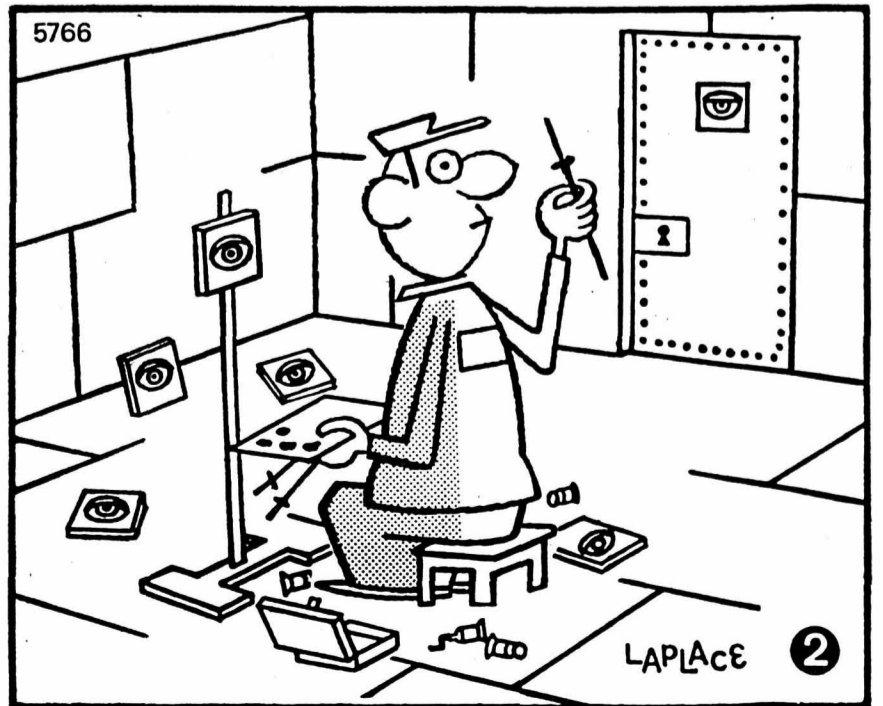
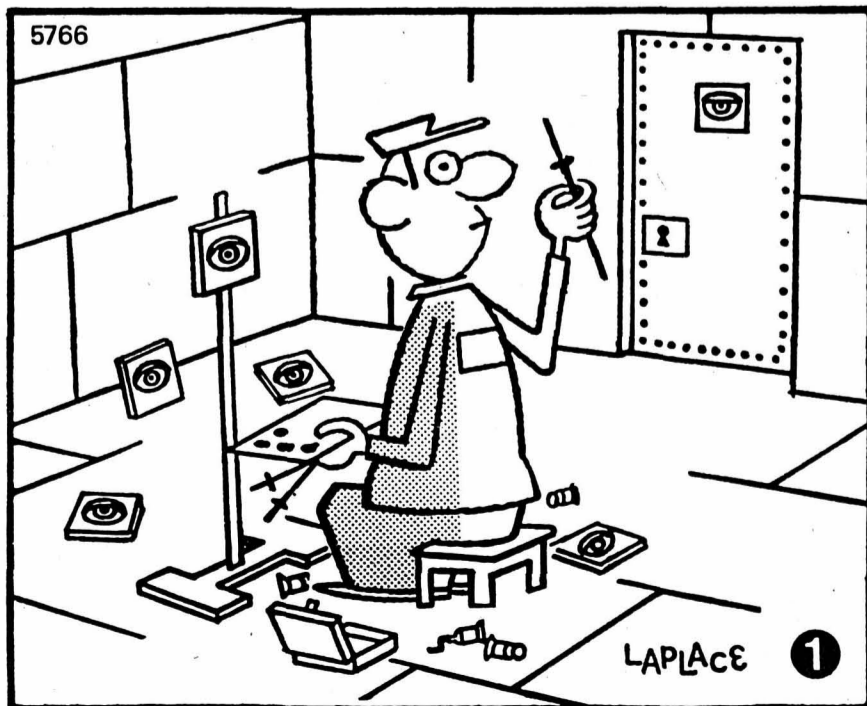
L'indésirable

Un jeu de logique... Vous avez ci-contre douze nombres différents. Un nombre n'a pas sa place parmi ceux-ci. Lequel ?

En toute logique, cherchez et vous trouverez...

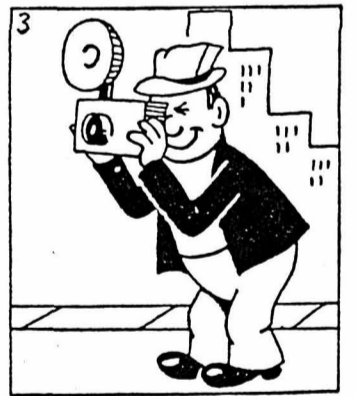
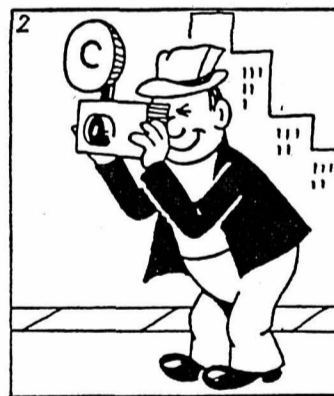
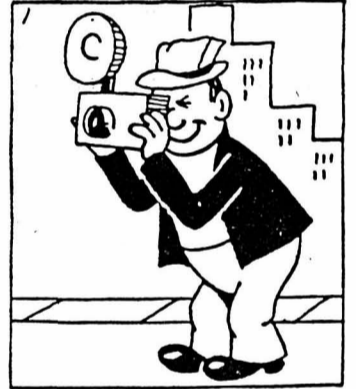
262	277	370
415	181	541
820	712	901
460	352	163

Huit erreurs...



...se sont glissées dans la reproduction de ces dessins.

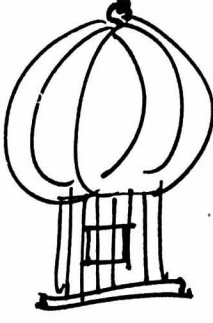
Le négatif



Lequel des trois dessins correspond exactement au négatif ?

(Cosmopress)

Cages



Turtschy L. Rob. 59

CSP

MARCHÉ AUX PUCES
régulièrement approvisionné
À LA CHAUX-DE-FONDS
La Boutique du Soleil
Le Bouquiniste: rue du Soleil 4
ouvert du lundi au vendredi de 14 à 18 heures
L'habillerie: rue du Soleil 2
ouvert mercredi et vendredi de 14 à 17 h 30
Le Vieux Puits: rue du Puits 1
ouvert mercredi et vendredi de 14 à 18 heures, samedi 9 à 11 h 30

RESTAURATEURS !

A vendre, cause double emploi,
GRIL double «cofine» 5000 w.,
plaque fonte, Fr. 1200.-
Plan de cuisson à gaz, «Wery»,
4 feux, 12,2 kw, Fr. 1600.-
☎ (039) 28 43 95.

Désire acheter ou louer

commerce
(alimentation exclue)
La Chaux-de-Fonds ou environs
Ecrire sous chiffre PS 1245 au bureau de L'Impartial

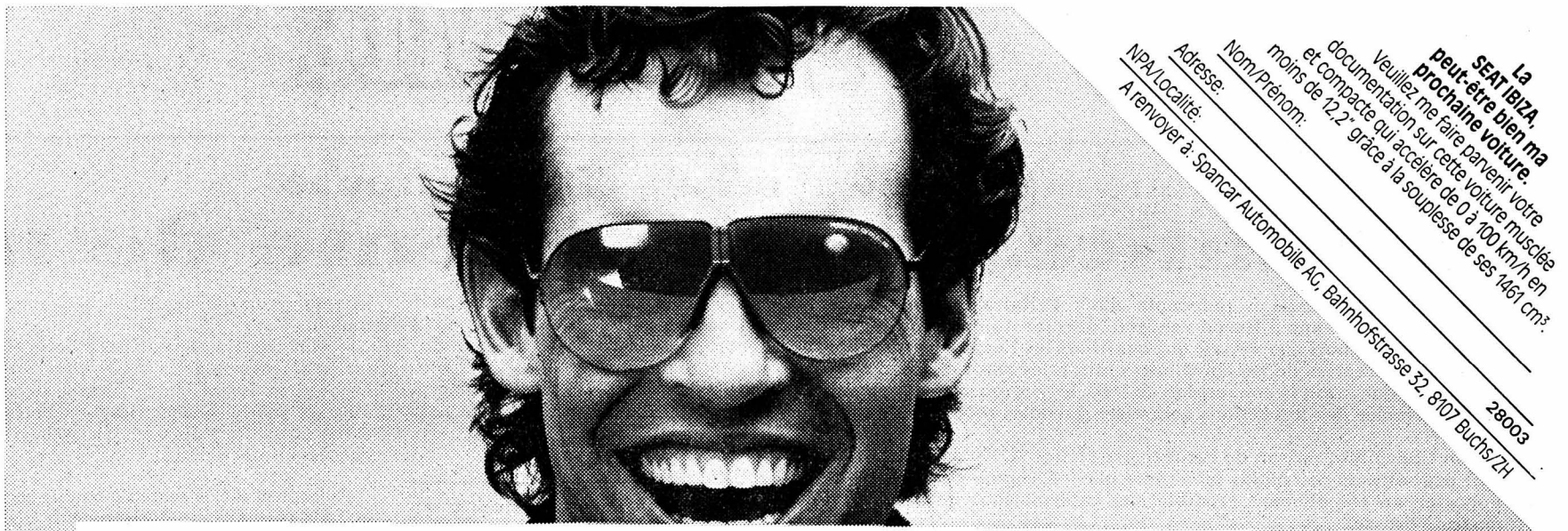
Très grand magasin de pianos
neufs et occasions. Toute gamme de prix.

FERNAND KUMMER
Facteur de pianos qualifié

DEVELIER
Entrée du village
Tél. 066 228671



14-363



La SEAT IBIZA peut-être bien la prochaine voiture. Veuillez me faire parvenir votre documentation sur cette voiture musclée et compacte qui accélère de 0 à 100 km/h en moins de 12,2 grâce à la souplesse de ses 1461 cm³.

SEAT IBIZA
28003
Buchs/ZH
8107 Buchs/ZH
Bahnhofstrasse 32

A renvoyer à: Spancar Automobile AG, Bahnhofstrasse 32, 8107 Buchs/ZH



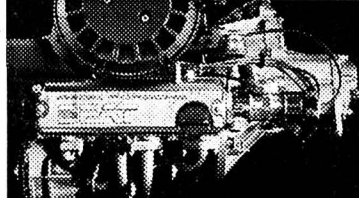
La nouvelle SEAT

Des prestations exceptionnelles: SEAT IBIZA.

Une voiture carrée, puissante et compacte qui sera à l'aise partout. Elle distance nettement ses concurrents par son côté économique et ses performances remarquables. Pour la réaliser, SEAT a sélectionné les meilleures idées: conçue et dessinée par l'italien **Giugiaro**, équipée d'un **motor system PORSCHE** puissant et sobre, elle est habillée d'une solide carrosserie à habitacle

de sécurité du constructeur allemand **Karmann**. Diverses motorisations jusqu'à 85 CV et une vitesse de pointe de 175 km/h. Gageons que la nouvelle SEAT IBIZA vous procurera encore plus de plaisir de conduire! Modèles IBIZA. A partir de Fr. 10690.-.

Détail intéressant pour ceux qui s'intéressent à la mécanique: Le



moteur, l'embrayage et le différentiel sont assemblés en un seul bloc.



Technologie sans frontières

Prestations spéciales du fabricant et de la Spancar, Buchs, en faveur de leurs clients: ● 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion ● 2 ans d'assurance voyage Spancar-Intertours-Winterthur incluse dans le prix ● 1 an de garantie sans limitation kilométrique

EDD ÉCOLE DEGRÉ DIPLOME MOUTIER

Admissions 1986

L'Ecole Degré Diplôme prépare les jeunes à l'entrée dans les professions de la santé: infirmiers(ères) en soins généraux, en hygiène maternelle et pédiatrie, en psychiatrie, infirmiers(ères) assistants(ts), diététiciennes(ns), ergothérapeutes. Elle reçoit aussi des élèves ayant un intérêt dans le domaine socio-éducatif.

Durée des études:
deux ans pour l'obtention du certificat;
trois ans pour l'obtention du diplôme

Conditions d'admission:
l'élève ayant accompli un cycle complet dans une école secondaire publique est, en principe, reçu sans examen; les élèves d'autres écoles peuvent être admis à la suite d'un examen.

Délai d'inscription:
jeudi 13 mars 1986

Date d'examen:
vendredi 21 mars 1986

Début des cours:
mi-août 1986

Documentation et renseignements: Ecole Degré Diplôme, P. Jeanneret, directeur, Pré Jean-Meunier 1, 2740 Moutier, ☎ 032/93 23 37

Leçons
d'allemand et de soutien en primaire seraient données par institutrice
☎ 039/28 27 42
heures des repas

Jeune femme
Divorcée, 36 ans, 166 cm., vive, moderne, affectueuse, recherche amitié, complicité de **Monsieur** 38- 43 ans qui comme elle, aime la danse, l'intimité, les petites évasions. Ecrire avec chiffre TG 1418 au bureau de L'Impartial.

Monsieur
56 ans, divorcé, cherche compagne pour rompre solitude, avec amitié durable, aimant la nature et la musique.
Ecrire sous chiffre UT 1320 au bureau de L'Impartial.

Mercedes 280 E
60.000 km. Exp. Nouveau modèle. Station Shell
☎ 039/23 16 88.

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

ÉCOLE panoramA

Lausanne Rue de la Caroline 9 ☎ 021/23 69 07
Ecole professionnelle d'**ASSISTANTES MÉDICALES** reconnue par la Fédération des médecins suisses

- NOUVEAU: Formation par apprentissage.
- Formation par études.

Documentation sur demande. Début des cours: avril et octobre

Publicité intensive
Publicité par annonces.

Famille cherche pour le 1er mars **appartement de 4 à 5 pièces** au Locle ou La Chaux-de-Fonds.
☎ 032/91 48 47.

Un prêt personnel aufina.

Remplir et envoyer
Oui, je désire un prêt personnel de Fr. Mensualité souhaitée env. Fr.

Nom Prénom
Rue NPA/Lieu
Etat civil Tél. privé
Date de naissance Signature

Assurance incluse en cas de maladie ou d'accident.

2001 Neuchâtel
9, place Furry
038/24 61 41
Société affiliée de l'UBS

banque aufina

Pour vos problèmes d'argent, la Banque Aufina est la bonne adresse. Ses conseillers expérimentés sont à votre entière disposition. Ils traitent votre demande en un minimum de formalités, rapidement et discrètement. Car vos affaires d'argent ne regardent que vous.

L'annonce, reflet vivant du marché

Solitaire
N'hésitez plus. Inscrivez-vous à notre centre de rencontres
Retournez sans engagement ce coupon à:
A.D.C. - case postale 223
1000 Lausanne 12

Nom:
Prénom:
Age:
Adresse:
NP/Localité:
Téléphone:

Rencontres sérieuses
Très nombreux partis (18-75 ans) cherchent contacts vue mariage avec Suisses(esses) de tous âges.
Envoyez vite vos nom et adresse au **Centre des Alliances IE, 5, rue Goy, 29106 Quimper (France)**.
Importante documentation en couleurs envoyée par retour.
C'est gratuit et sans engagement.

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

Echangez maintenant votre ancien appareil **lave-linge, cuisinière, réfrigérateur, aspirateur**

Demandez notre formidable offre d'échange.
Nous n'avons que des **marques connues et de qualité** en stock et tout cela **aux prix les plus bas**

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

ECONOMIE

Affaire Hélios: aucune portée générale dit le patronat

En réalité, un problème de nuances

On attendait une réaction patronale dans l'affaire Hélios, après la conférence de presse tenue à Berne vendredi dernier à propos du jugement du Tribunal arbitral horloger (TAH) qui qualifiait les licenciements intervenus dans cette entreprise de Bévillard entre juin et décembre 1982 d'abusifs, tout en ajoutant que selon la convention de 1980, les organisations patronales étaient responsables des infractions commises par elles-mêmes ou par leurs membres.

M. Alain Charpillot, patron de l'entreprise Hélios A. Charpillot SA Bévillard, était peut-être un peu moins bien placé que les organisations patronales pour apporter un complément crédible aux informations qui ont suivi la conférence de presse.

Pour rappel cette affaire a surgi ensuite de l'annonce de 94 licenciements et surtout d'une réduction générale et unilatérale des salaires de 15%.

Les organisations horlogères, opposées en l'occurrence, aux côtés de Hélios au syndicat FTMH, ont renoncé à convoquer une conférence de presse tout en

appelant l'attention de cette dernière sur quelques points précis, nous citons:

● La FTMH paraît penser qu'à la suite du jugement arbitral, les syndicats de travailleurs pourront dorénavant et d'une façon générale réclamer aux associations patronales la réparation du dommage qu'une entreprise aurait causé en violant une convention collective. Il

n'en est rien. Le jugement arbitral rendu n'a aucune portée générale. Il ne concerne que la convention collective du 6 décembre 1980 entre la Convention patronale et la FTMH. Il n'est fondé que

Rubrique économique: Roland CARRERA

sur elle et n'a d'importance que par rapport à elle. Cette convention est d'ailleurs en cours de révision. Les deux parties souhaitent arriver à une solution qui les libère de toute responsabilité financière quant à la réparation du dommage que leurs membres pourraient causer.

● Le jugement arbitral cité par la FTMH ne tranche que des questions de procédure et des questions préjudicielles. Il ne se prononce ni sur l'existence ni sur les modalités de réparation d'un quelconque dommage. En particulier, il n'a pas condamné les associations patronales à payer une somme de 465'000 francs.

● Pour trancher ces questions, il aurait fallu un nouveau jugement arbitral. Les deux parties ont préféré y renoncer. Elles ont trouvé un terrain d'entente. Dès le 1er janvier 1986, Hélios remet, en deux étapes, sur les salaires réduits en 1983, le montant du 10% dont ils avaient été amputés. Elle réalise ainsi la volonté, qu'elle a toujours eue, de rétablir les salaires dès que la situation économique le lui permettrait. Quant à la FTMH, elle renonce à réclamer les quelques 500'000 francs correspondant, selon elle, aux pertes subies par les travailleurs en 1984 et 1985, du fait de la réduction de salaire.

M. Philippe Bois, professeur à l'Université de Neuchâtel, spécialiste du droit du travail que nous avons interrogé au sujet de la portée exacte de la sentence rendue par le TAH, nous a fait remarquer qu'il s'agissait là d'un problème de nuances, comme d'habitude dans ce genre de situation où tout dépend du texte des conventions collectives.

Plusieurs cas peuvent se présenter: - celui où la convention prévoit que les employeurs peuvent être actionnés directement et où la question ne se pose pas

- celui des conventions collectives où l'on fait contresigner individuellement

● Le nombre de chômeurs enregistrés en Espagne s'élevait à 2.731.505, à fin 1985, soit 20,58% de la population active, a annoncé vendredi le ministère du travail.

les employeurs, où la question ne se pose toujours pas

- celui d'autres conventions collectives qui prévoient, comme la Convention horlogère, que l'association, l'organisation s'engage pour elle-même et ses membres et là, la question se pose relativement dans les mêmes termes.

Autrement dit, la sentence rendue par le TAH pourrait faire jurisprudence dès qu'une convention prévoirait l'engagement de l'association patronale dans des termes proches de ceux de la convention horlogère.

Une chose reste ouverte: le cas des conventions collectives muettes sur ce point précis. Et là la question se poserait de savoir - puis-je en signant la convention, l'association patronale des règles générales du Code des Obligations, et à défaut de jurisprudence, l'association patronale ne serait pas tenue du fait de ses membres.

C'est ce que l'on exige des syndicats à propos de la grève par exemple... Il existe donc bien des gradations et plusieurs interprétations possibles que M. Philippe Bois a parfaitement considérées dans son commentaire.

Le développement économique bernois en 1985
Maintien et création de 950 emplois

En 1985, le développement économique bernois a contribué à la création et au maintien de quelque 950 emplois (année précédente: 780). Le volume des investissements induit par les mesures de promotion économique a atteint 124 millions de francs.

Le bilan de la promotion économique bernoise en 1985 en matière d'aide aux entreprises et de politique foncière (terrains industriels) se présente comme suit: 29 projets ont été soumis par le délégué au développement économique à la Commission consultative présidée par M. B. Wirz, ancien député. L'année précédente, 26 affaires ont été traitées. Les décisions des organes compétents (Société pour le développement de l'économie bernoise et Conseil exécutif) ont rendu possible des investissements pour un total de 124 millions de francs, ce qui devrait permettre de créer et maintenir quelque 900 emplois. Ces chiffres ne tiennent pas compte des effets économiques engendrés par l'application de mesures subsidiaires de promotion, telles que l'aide au recyclage (voir paragraphe ci-après), la politique fiscale et foncière et les tâches de conseils et d'intermédiaire du délégué. La plus grande partie des aides a été octroyée à des projets d'investissement et de diversification d'entreprises existantes. Des aides au démarrage de nouvelles activités dans le canton de Berne ont été apportées à 3 nou-

velles entreprises et 6 implantations provenant en partie de l'étranger.

RÉPARTITION RÉGIONALE

Ce sont des projets d'investissement réalisés par des entreprises de huit régions qui ont bénéficié des prestations cantonales. 14 des 29 projets vont à la région «horlogère» Jura bernois - Bienne - Seeland. Cette région mobilise en 1985 également une part importante de l'activité de la promotion économique. Le reste des aides financières a été octroyé à des projets des régions LIM, soit quatre à Thoune - Innertport, trois à Berne et à Berthoud, à Laufen deux, alors que les régions de Cerlier - Seeland oriental, Haute-Argovie et Trachselwald comptent chacune un projet.

CONTRIBUTIONS AU RECYCLAGE

Pour faciliter la reconversion de groupes de salariés appelés à se familiariser avec de nouvelles techniques de production, cinq entreprises se sont vu attribuer une aide au recyclage. Le canton a ainsi payé un cinquième des salaires (dans certains cas 40%) de 43 travailleurs pendant leur période de recyclage. Les moyens financiers nécessaires sont prélevés du fonds de crise cantonal. Trois des cinq entreprises bénéficiant d'une aide au recyclage sont localisées dans la région Jura bernois - Bienne - Seeland. (oid)

PUBLICITÉ



«La prévoyance me permet de voir loin. Plus j'investis dans mon exploitation, plus j'estime nécessaire d'avoir une protection pour les moments difficiles et de m'assurer de pouvoir garder plus tard mon niveau de vie habituel.» Monsieur R. Richardet, agriculteur. La police de prévoyance est un nouveau service de votre assureur sur la vie. Elle vous offre de nouveaux avantages fiscaux, car désormais la prévoyance individuelle est davantage favorisée. En outre, ce type de police de prévoyance est idéal pour votre troisième pilier. Car elle allie formation de capital pour la retraite, protection des survivants et sécurité en cas de perte de gain. Même le paiement des primes est couvert. Parlez-en à votre agent d'assurance. L'assurance sur la vie: la prévoyance adaptée aux besoins.

BOURSE

Table of financial data including market indices (HORS BOURSE, ACTIONS SUISSES), exchange rates (BILLETS CHANGE, DEEVISES), gold prices (MÉTAUX PRÉCIEUX), stock prices (NEW YORK, NON REÇU), and Canadian market (CANADA). Includes various company names and their respective values.

Exchange rate boxes for Achat 100 DM, Achat 100 FF, Achat 1 \$ US, LINGOT D'OR (23.850 - 24.100), and INVEST DIAMANT (Janvier 1986: 218).

(A = cours du 16.01.86) (B = cours du 17.01.86) Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: — — — Nouveau: 1536.70

PUBLICITÉ

LE SCANDALE USEGO CONTINUE . . .

Des actionnaires USEGO dupés par de grandes banques

Le scandale d'USEGO prend de plus en plus le caractère d'une conspiration des grandes banques contre les actionnaires.

Que s'est-il passé? Par prospectus en date du 4 juin 1984, les trois géants des grandes banques, soient l'Union de Banques Suisses, le Crédit Suisse et la Société de Banque Suisse, d'un commun accord avec l'administration d'USEGO TRIMERCO Holding SA, ont fait l'offre publique de vendre aux particuliers 182'500 actions nominatives de valeur nominale 100 fr. chacune. **A ce moment-là, ces actions étaient la propriété des trois grandes banques et tout un chacun pouvait souscrire de telles actions.** Selon le prospectus, l'administration d'USEGO TRIMERCO Holding SA se réservait le droit de refuser ou de soumettre à certaines conditions l'inscription des nouveaux actionnaires dans le registre des actionnaires en invoquant des raisons importantes. Les raisons majeures citées furent plus particulièrement les suivantes:

- «1. le maintien du caractère suisse de la société,
2. le maintien de l'autonomie économique de la société,
3. l'exclusion de l'acquisition d'actions nominatives par des concurrents ou par des personnes leur étant proches.

En aucune manière un actionnaire ne doit posséder plus de 2,5 % de l'ensemble des actions nominatives.»

Les règles bancaires pour la vente d'actions

Nous savons que depuis le 6 avril 1961(!) la vente d'actions nominatives liées — est soumise à de strictes règles bancaires. **A cette date, l'Association suisse des banquiers a, dans sa circulaire No 2901,** prescrit une «recommandation concernant l'achat et la vente d'actions nominatives liées». Le chiffre 12 de ladite recommandation relate ce qui suit:

«Lorsque, pour l'achat d'actions nominatives liées, les documents montrent visiblement ou les circonstances font supposer clairement que le donneur d'ordres ne remplit pas les conditions en matière d'inscription dans le registre des actionnaires établies et communiquées aux banques par la société concernée, les banques ainsi que les autres commerçants de titres ne doivent alors pas exécuter les ordres d'achat de telles actions nominatives liées. Lors de ventes d'actions leur appartenant et inscrites à leur nom dans le registre des actionnaires, les banques et les autres commerçants de titres doivent agir de la même manière.»

Les banques en question ont adhéré par écrit à cette recommandation. Or d'après le prospectus, les souscripteurs d'actions savaient que les directeurs généraux de l'UBS, Hans Heckmann et de la SBS, Walter Frehner, ainsi que le président directeur général du Crédit Suisse, Jürg Dreher siégeaient au sein du conseil d'administration d'USEGO TRIMERCO Holding SA. Ces grandes banques possédaient ainsi une ligne directe avec le conseil d'administration et jouissaient de la participation aux droits de décision au sein de ce conseil. Par conséquent tout acheteur d'actions d'USEGO TRIMERCO auprès de l'une de ces grandes banques, en possession d'un décompte d'achat émis par celles-ci, pouvait se considérer comme un actionnaire bienvenu pour le conseil d'administration d'USEGO.

Mais cela se passa tout autrement

— D'une part, l'Union de Banques Suisses a vendu, de ses propres réserves, au moins 15'325 actions nominatives UTH à des souscripteurs en produisant les décomptes d'achats respectifs. Par contre, après coup, le conseil d'administration d'UTH a refusé de reconnaître les nouveaux titulaires en tant qu'actionnaires. Cela n'a cependant pas empêché l'Union de Banques Suisses, représentée par son directeur général Hans Heckmann non seulement au conseil d'administration mais aussi au sein de la commission du conseil d'administration d'USEGO TRIMERCO Holding — et participant ainsi à la destinée d'UTH — de voter pour l'administration d'USEGO avec les voies de ces 15'325 actions — qui ne lui appartenaient plus, et pour lesquelles elle n'avait aucun pouvoir de représentation.

— D'autre part la Société de Banque Suisse a vendu de ses propres réserves, au moins 5'886 actions nominatives UTH à des souscripteurs en produisant aussi les décomptes d'achats respectifs. Tandis que, après coup, le conseil d'administration d'UTH refusait encore de reconnaître les nouveaux titulaires en tant qu'actionnaires. Cela n'a cependant pas empêché la Société de Banque Suisse représentée par son directeur général, Walter Frehner, au conseil d'administration d'USEGO TRIMERCO Holding — et participant ainsi à la destinée d'UTH — de voter pour l'administration d'USEGO avec les voies de ces 5'886 actions — qui ne lui appartenaient plus, et pour lesquelles elle n'avait aucun pouvoir de représentation.

— Enfin le Crédit Suisse a vendu de ses propres réserves, au moins 4'549 actions nominatives UTH à des souscripteurs en produisant aussi les décomptes d'achats respectifs. Tandis que, après coup, le conseil d'administration d'UTH refusait encore de reconnaître les nouveaux titulaires en tant qu'actionnaires. Cela n'a cependant pas empêché le Crédit Suisse représentée par son président directeur général, Jürg Dreher, au conseil d'administration d'USEGO TRIMERCO Holding — et participant ainsi à la destinée d'UTH — de voter pour l'administration d'USEGO avec les voies de ces 4'549 actions — qui ne lui appartenaient plus, et pour lesquelles elle n'avait aucun pouvoir de représentation.

S'agit-il d'une affaire orchestrée à l'unisson?

Qui peut s'étonner, au vu de ces faits incontestables découlant du registre des actionnaires d'USEGO TRIMERCO Holding, que les acquéreurs d'actions dupés puissent suspecter une action orchestrée par le groupe UTH et en conséquence se sentent bernés? Ils ont le sentiment d'avoir été bel et bien roulés par les banques pour lesquelles finalement ils étaient et sont des clients. **En conclusion ils attendent encore aujourd'hui une explication satisfaisante sur le fait que, d'une part, leur argent, ait été effectivement accepté, sans qu'eux-mêmes n'aient été reconnus en tant qu'actionnaires, et d'autre part pourquoi les banques leur ont elles malgré tout vendu les actions USEGO tout en exerçant elle-mêmes le droit de vote à leur place.**

Les spécialistes en matière de juridiction des sociétés par actions se demandent, si les représentants des banques en question, qui ont couvert une telle manœuvre au sein du conseil d'administration d'UTH, ne se sont pas également rendus personnellement responsables.

A suivre

Les titulaires d'actions nominatives d'USEGO TRIMERCO, qui n'ont pas reçu de réponse à leur demande d'inscription dans le mois qui suit, ou dont la demande d'inscription a été rejetée soit totalement, soit partiellement, soit encore sans justification suffisante par suite de la pratique d'inscription arbitraire de l'administration d'USEGO, sont priés de prendre contact avec le

- Comité romand pour la protection des actionnaires et des consommateurs d'USEGO, Secrétariat: Joseph Riedweg, 15 rue du Cendrier, Case postale 449, 1211 Genève ou avec le
- Comité de protection des actionnaires indépendants d'USEGO, Secrétariat: Dr. Léonard Stolk Internationale Steuerberatung AG, Bodmerstrasse 8, 8002 Zurich.

Comité de protection des actionnaires indépendants d'USEGO

Secrétariat: Dr. Léonard Stolk
Internationale Steuerberatung AG
Bodmerstrasse 8, 8002 Zurich

Comité romand pour la protection des actionnaires et consommateurs d'USEGO

Secrétariat: Joseph Riedweg
15, rue du Cendrier
Case postale 449, 1211 Genève

Le Coin

Extrait du bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Dans la mesure où les conditions sont remplies, tous les emplois sont ouverts, par principe, aux deux sexes.

Universitaires



Chef de section

à la Section de la formation du personnel. Le titulaire sera appelé à définir les principes d'un enseignement axé sur la pratique administrative. Enseignant capable de donner, sans l'appui de directives, des cours de formation complémentaire et de perfectionnement. Mise au point et mise en œuvre de programmes de formation en collaboration avec d'autres services spécialisés de l'administration fédérale. Solides connaissances théoriques et pratiques d'informatique, expérience professionnelle en la matière et pratique de l'enseignement souhaitée. Ingénieur EPF ou formation équivalente. Office fédéral du personnel, section de la formation, 3003 Berne

Maître professionnel d'informatique

à la Section de la formation du personnel. Le titulaire sera appelé à définir les principes d'un enseignement axé sur la pratique administrative. Enseignant capable de donner, sans l'appui de directives, des cours de formation complémentaire et de perfectionnement. Mise au point et mise en œuvre de programmes de formation en collaboration avec d'autres services spécialisés de l'administration fédérale. Solides connaissances théoriques et pratiques d'informatique, expérience professionnelle en la matière et pratique de l'enseignement souhaitée. Ingénieur EPF ou formation équivalente. Office fédéral du personnel, section de la formation, 3003 Berne

Chargé de cours

Enseignant à l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle, Section romande et tessinoise, à Lausanne. Enseignement partiel aux futurs maîtres professionnels de branches générales dans le cadre des cours de formation et de perfectionnement. Préparation et direction de cours de perfectionnement. Formation universitaire complète. Aptitude à enseigner des matières sur les plans pédagogique et didactique. Expérience et connaissance de l'enseignement professionnel. Talent d'organisateur. Langues: le français, bonne connaissance de l'allemand, l'italien souhaité. Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Bundesgasse 8, 3003 Berne

Professions techniques



Collaborateur technique

Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, Nyon. Collaborateur pour la Section Entomologie; plus particulièrement pour le secteur maraîcher, qui sera appelé à participer aux travaux d'expérimentation en laboratoire, en serre et en plein champ; par exemple mise en œuvre de systèmes de lutte dirigée, travaux d'homologation des insecticides, acaricides et molluscicides. Formation désirée: ingénieur ETS ou formation équivalente. Langues: français avec bonnes connaissances en allemand. Durée de l'engagement: du 1^{er} février 1986 au 31 janvier 1988. Office fédéral de l'agriculture, service du personnel, 3003 Berne

Dessinatrice-copiste

auprès de la section TBT à Lausanne. Dessinatrice-copiste pour le dessin de plans, établissement de documents de construction pour les installations électriques à la section TBT à Lausanne. Goût et habileté pour le dessin technique. Division des travaux CFF I, service du personnel, case postale 1044, 1001 Lausanne

Professions administratives



Traducteur

Chef du service de traduction en langue française. Traduire d'allemand en français des règlements, des exposés, des directives, des prescriptions et de la correspondance. Solide expérience de la traduction. Habileté rédacteur. Aptitude à diriger une petite équipe. Esprit de collaboration. Langues: le français; très bonnes connaissances de l'allemand. Office fédéral du génie et des fortifications, Rodtmattstr. 110, 3003 Berne

Secrétaires-sténodactylographes

En vue de compléter l'effectif du personnel de secrétariat, nous cherchons des collaborateurs et collaboratrices compétents et enthousiastes, capables de s'adapter facilement. Ils/elles seront transféré(s), après une période d'introduction à la centrale, de Berne, à représentation diplomatique, ou consulaire suisse à l'étranger. Vous pouvez vous annoncer chez nous, si vous êtes uniquement de nationalité suisse et avez au minimum 20 ans, êtes titulaire d'un certificat de capacité d'employé de commerce, du diplôme d'une école de commerce ou d'un diplôme équivalent, si vous disposez d'une activité pratique d'un an au moins et connaissez la sténographie et la dactylographie dans votre langue maternelle ainsi que dans une seconde langue de votre choix. Langues: le français, l'allemand ou l'italien; bonnes connaissances d'une seconde langue nationale. Connaissances d'anglais et/ou d'espagnol souhaitées. Département fédéral des affaires étrangères, secrétariat général, 3003 Berne, tél. 031/61 32 72/79

Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

Office fédéral du personnel
3003 Berne

OFFRES D'EMPLOIS



Pour entrée immédiate ou à convenir, nous engageons un

chef de groupe

auquel nous confierons la responsabilité d'une partie d'assemblage de modules électroniques.

Ce poste conviendrait à

mécanicien de précision ou mécanicien électronique

connaissant si possible les modules électroniques et possédant les aptitudes que requiert la conduite de personnel.

Pour la maintenance de nos automates à bobiner un

mécanicien de précision

trouverait une activité variée et intéressante au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Spécialisation assurée par nos soins. Horaire en équipes 6-14 h / 14-22 h
Nous offrons les prestations sociales d'une grande entreprise

- horaire de travail variable ou en équipes (semaine de 41 h ou 36 h 1/2)
- participation aux frais de transport
- restaurant d'entreprise, etc

Les intéressés sont invités à faire leurs offres écrites ou à prendre directement contact avec notre service du personnel ETA SA Fabriques d'Ebauches, 2074 Marin-Epagnier, ☎ 038/35 21 21



BOILLAT SA

2732 RECONVILIER
TÉL. 032/91 31 31



Nous cherchons,

2 monteurs-électriciens

intéressés au montage, câblage et éventuellement au dépannage de machines et installations de production.

2 mécaniciens

pour notre département service technique.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant:

- 1 CFC et si possible une première expérience professionnelle,
- le désir d'acquérir et de parfaire leurs connaissances.

Nous leur offrons:

- la possibilité de travailler au sein de petites équipes
- des travaux variés
- une formation intéressante
- les prestations sociales d'une grande entreprise.

Merci de faire acte de candidature au plus vite, auprès du **Service du personnel**.

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

M A N D A T E C

Nous sommes une entreprise biennoise qui fabrique des produits mécaniques de haute précision et nous souhaitons engager des

mécaniciens de précision

pour travailler sur des machines conventionnelles ou dans le cadre de notre parc à commande numérique.

Les candidats s'intéressant à une période de travail limitée seraient également les bienvenus.

Nous offrons:

- place stable
- travail intéressant
- horaire libre
- conditions d'engagement et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Veillez adresser votre offre à:

MANDATEC SA
Service du personnel
Rue des Prés 149
2500 Bienne 7
☎ 032/42 96 32



Les Chemins de fer du Jura
engageraient pour leur service des travaux

un candidat MONTEUR DE VOIES

Lieu de travail: ligne Tavannes - Le Noirmont - Saignelégier

Domicile: Les Breuleux

Activités: entretien et construction des voies, petits travaux de maçonnerie et de génie civil, etc.

Formation: par l'entreprise

Exigences: jouir d'une bonne santé

Entrée en service: à convenir

Pour leur service de l'exploitation

un candidat EMPLOYÉ D'EXPLOITATION

Lieu de travail: Tramelan

Activités: manœuvres des trains en gare, travaux de conciergerie, manutention des marchandises, etc.

Exigences: jouir d'une bonne santé

Entrée en service: à convenir

OFFRES: manuscrites contenant un curriculum vitæ et les copies de certificats à la Direction des Chemins de fer du Jura, 2710 Tavannes, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (☎ 032/91 27 45)

Entreprise de la place
cherche

manœuvre

Entrée immédiate

Veillez prendre rendez-vous par téléphone au
039/26 95 01

Je cherche

coiffeurs(euses)

Salaire intéressant

UBALDO

76, av. Léopold-Robert
☎ 039/23 45 45



Esco SA - Fabrique de Machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Notre entreprise bénéficie d'une renommée mondiale dans l'industrie de la machine-outils

Le développement constant de nos activités nous permet d'offrir quelques postes de

mécanicien de machines

et

mécanicien-outilleur

avec CFC ou formation correspondante

Date d'entrée immédiate ou à convenir

- Prestations sociales de premier ordre
- Horaire libre
- Restaurant d'entreprise
- Possibilité de logement

Les postulations seront adressées à notre service du personnel qui les traitera en toute discrétion.



Dans le cadre de notre Service projets et méthodes, nous cherchons un

ingénieur de projets

(formation ETS en mécanique)

pouvant faire valoir une expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique industrielle et de gestion.

Notre futur collaborateur sera appelé à conduire des projets techniques dans tous les domaines de l'entreprise (rationalisation, améliorations techniques, automatisation); il sera plus particulièrement chargé de coordonner des projets techniques comportant de l'informatique industrielle.

De par notre manière de travailler, ce poste conviendrait à une personne ayant de la facilité dans les contacts humains, le sens de l'organisation et de l'initiative.

De langue maternelle française ou allemande, notre nouveau collaborateur possèdera de bonnes connaissances d'anglais.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels, au Service de recrutement.

FABRIQUES DE TABAC
REUNIES SA

2003 Neuchâtel

Membre du groupe Philip Morris



OFFRES D'EMPLOIS

MSI
MSI
MSI
MSI
MSI
MSI
MSI
MSI
MSI
MSI

Pour un de nos clients, le numéro un de sa branche, nous cherchons un

▶ Représentant ◀

Le travail:

- acquisition de nouveaux clients;
- maintenir le contact avec des clients existants;
- vente active des produits d'investissement.

La clientèle:

- surtout des architectes;
- entrepreneurs en bâtiments;
- entreprises générales;
- propriétaires privés.

Si vous aimez un travail extrêmement indépendant auprès d'une société suisse établie depuis longtemps, vous êtes prié de bien vouloir adresser vos offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et certificats à E. R. Jaeger, qui prendra toutes ses précautions pour vous assurer la plus grande discrétion. Mentionnez la référence 1802/Re-LI.

MSI-Sélection de Cadres
65, Beau-Site / CH-2603 Péry / Tél. 032 96 18 38

Petite entreprise au centre de la ville cherche à engager pour le début février 1986, jeune

EMPLOYÉE DE BUREAU
à temps complet.

Bonne dactylo et aimant le contact téléphonique avec la clientèle.

Faire offre sous chiffre 91-68 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Pour son bureau de Ouagadougou (Burkina Faso), le Centre Ecologique Albert Schweitzer, organisation privée d'appui technique au développement, cherche un couple

responsable pour le Sahel

possédant qualités en administration et en technique, à l'aise dans les relations humaines, si possible au bénéfice d'une expérience dans le Tiers Monde.

Les personnes intéressées prennent contact avec le CEAS à Neuchâtel, ☎ 038/25 08 36

Maison de bracelets et de maroquinerie de luxe

recherche dans le cadre du développement de ses activités

maroquiniers(ères)

titulaires du CFC ou ayant une très bonne expérience dans le domaine du cuir.

Suisses ou permis C.

Entrée immédiate ou à convenir.

Nous offrons: tous les avantages d'une entreprise jeune et dynamique.

Nous nous chargeons de trouver le logement sur Genève pour les personnes engagées.

Faire offre écrite à:

Multicuir SA
Chef du personnel
Rue Richemont 25 - 1202 Genève

NOUS CHERCHONS pour notre entreprise située à Bienne

DAME OU DEMOISELLE SEULE

de langue française, pour préparer de temps en temps les repas d'une personne de notre direction, pour des soins à un appartement et quelques travaux de bureau simples.

NOUS METTONS A DISPOSITION

une voiture et un bel appartement de 2½ pièces, moderne et indépendant dans une villa située dans un beau quartier tranquille de Bienne.

NOUS OFFRONS

une place stable, un excellent salaire avec 13e mois, des prestations sociales d'avant-garde et un horaire de travail attrayant.

NOUS REMERCIONS

les candidates de nous envoyer une offre manuscrite avec photo en précisant leur âge et état civil.

Discrétion et réponse garanties.

Chiffre 80-610071 à Assa Annonces Suisses SA, rue de Morat 13, 2501 Bienne.

CÂBLES CORTAILLOD

désire engager

monteurs

pour son service de montage externe des câbles électriques, courant fort et courant faible.


Exigences:

- être en possession d'un CFC de mécanicien de précision, monteur-électricien, serrurier ou profession similaire.
- connaissances de l'allemand indispensable.

Rayon d'activité: territoire suisse et temporairement à l'étranger.

Formation complémentaire par des cours internes.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à **Câbles Cortaillod SA, 2016 Cortaillod.**



CABLES CORTAILLOD
ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

TAVANNES JAILL

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

1 MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN
1 FRAISEUR
1 MÉCANICIEN DE PRÉCISION

dynamiques et pouvant travailler de manière indépendante.

Nous offrons:

- travail intéressant
- avantages sociaux
- horaire libre.

Offre de services à adresser à **TAVANNES MACHINES Co. S.A., Tavannes**, ou prendre contact par téléphone au No (032) 91 36 41, interne 67

Société fiduciaire

de moyenne importance (10 collaborateurs) cherche

collaborateur de direction


qui devrait être apte à:

- s'intégrer et travailler dans une petite équipe
- avoir la responsabilité de la tenue de la comptabilité
- prouver son expérience dans le domaine de l'informatique
- avoir de bonnes connaissances d'allemand tout en étant de langue maternelle française

Ce poste offre la possibilité d'affirmer sa personnalité et ses capacités professionnelles et humaines et conviendrait à un collaborateur se préparant au diplôme de comptable

Faire offres détaillées à **Fiduciaire Gefida SA, case postale 44, rue Dufour 12, 2500 Bienne 3, ☎ 23 83 11**

BOILLAT SA
2732 RECONVILIER
TÉL. 032/91 31 31



Nous sommes un important partenaire de l'industrie européenne de l'électronique, de la fine mécanique et de bien d'autres branches. Nous employons 400 personnes et nous exportons 50% de nos produits.

Notre métier: la fabrication de barres et fils de faibles dimensions en laiton et autres alliages de cuivre.

La technologie et le service à notre clientèle sont des axes stratégiques essentiels de notre développement. Pour accompagner ce développement, nous recherchons

un chef de groupe commercial
pour le marché suisse

Vous appréciez:

- un travail indépendant dans un petit groupe dont vous assurerez l'animation après avoir acquis votre formation dans l'entreprise;
- le contact téléphonique et écrit avec une clientèle exigeante et le service bien fait;
- les relations suivies avec les services de production et les conseillers à la clientèle, indispensables pour servir impeccablement nos clients.

Vous nous apportez:

- une formation commerciale et quelques années de pratique, de préférence dans un service de vente;
- de bonnes connaissances des langues française et allemande;
- de l'intérêt pour les problèmes techniques;
- de l'enthousiasme et le désir d'améliorer votre formation.

Nous vous offrons:

- un climat de travail sympathique, un poste d'avenir et les conditions sociales adaptées aux exigences actuelles.

Merci d'adresser votre résumé de carrière et vos prétentions au service du personnel.

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

La Neuchâteloise Assurances fondée en 1869

Informatique

Les moyens informatiques dont nous disposons actuellement - IBM 4341-12, sous VM/SP, DOS/VSE, CICS et DLI - vont évoluer rapidement vers des systèmes plus performants. Notre développement présente ainsi de bonnes perspectives de perfectionnement professionnel pour nos collaborateurs. Afin de compléter notre équipe d'exploitation, nous cherchons un

opérateur pupitreur


qualifié, disposant d'un CFC (employé de commerce, électricien ou mécanicien).

Formation initiale par nos soins.

Il s'agit d'une activité en équipes (3x8) qui exige collaboration active, conscience professionnelle et stabilité.

Renseignements et offres: **C. Wagnières, Service du personnel, Monruz 2, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/21 11 71**

Près de vous Près de chez vous



La Neuchâteloise Assurances

Nous cherchons pour compléter l'effectif de notre département Science & Technology une

secrétaire

Nous désirons engager une personne de langue maternelle anglaise, ayant de bonnes connaissances de français, et familiarisée avec les termes scientifiques.

A côté des activités types de secrétariat, elle se verra confier divers travaux en relation avec notre bibliothèque scientifique.

Le cas échéant, un horaire réduit pourrait être envisagé.

Nous offrons des prestations sociales de premier ordre.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels, au Service de recrutement.

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA
2003 Neuchâtel
Membre du groupe Philip Morris



MAGASIN POPULAIRE



SPORT + CHAUSSURES
La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Yverdon

PATINOIRE DES MÈLÈZES

CE SOIR SAMEDI 18 JANVIER à 20 h
LA CHAUX-DE-FONDS - VIÈGE

Liste des points de vente des billets HC:

Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2 - Buvette de la patinoire

Puck-Club: le No 299 gagne un bon de Fr. 30.- au Restaurant Au Britchon.
Le No 200 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mèlèzes



SPORT sponsor et supporter du HCC

OFFRES D'EMPLOIS



Vous bénéficiez de plusieurs années d'expérience ?
Vous désirez adapter votre salaire à vos connaissances professionnelles ?
Vous souhaitez un emploi sûr et un travail à votre mesure ?
Vous avez beaucoup de bonne volonté et le sens des responsabilités ?

Nous vous offrons une place de travail stable, bien rémunérée, comportant des responsabilités ainsi que des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Entrée en service: tout de suite ou date à convenir.

Nous attendons votre prochain appel afin de fixer un rendez-vous pour un entretien chez:

Delta Intérim S.A,
13, Avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 73 13

Delta Intérim S.A. des professionnels à votre service

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

PAUL STEINER SA, Revêtements de façades à La Chaux-de-Fonds, cherche pour tout de suite ou date à convenir:

OUVRIERS
pour l'exécution de revêtements de façades en Suisse romande.

De l'expérience dans le bâtiment en général serait un avantage.

UNIQUEMENT Suisses ou titulaires d'un permis B ou C.

Veuillez svp prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous: **039/28 24 26.**

OPTEC SA, La Chaux-de-Fonds
Entreprise industrielle de construction de machines engagerait pour début mars ou date à convenir

secrétaire trilingue

avec quelques années d'expérience, pouvant assumer des travaux de secrétariat et de réception dans les langues allemande, française et anglaise et travailler de manière indépendante.

Il s'agit d'un nouveau poste offrant un travail intéressant et varié au sein d'un petit groupe.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres de services, avec copies de certificats et prétentions de salaire, à la **Direction d'OPTEC SA,** case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour l'ouverture du nouvel **Hôtel-Restaurant La Calèche Tramelan** (avril 1986)

- 1 cuisinier**
- 1 apprenti-cuisinier**
- 2 sommeliers (ères)**
- 1 apprenti(e) sommelier(ère)**
- 1 garçon de cuisine**
- 1 femme de chambre**

Fermeture hebdomadaire: dimanche et lundi jusqu'à 16 heures.

Faire offre par écrit: **M. C. Schaltenbrand Grand-Rue 122, 2720 Tramelan** ou téléphoner au ☎ **032/97 46 58**

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

Carrosserie du Valais central
cherche
carrossier peintre en carrosserie manoeuvre
salaire élevé
caisse de retraite
Ecrire sous chiffre F 36 - 604081
Publicitas 1951 Sion

Au Pavillon du Crêt-du-Loche



A l'abri des intempéries... mais aussi à l'abri des mauvaises surprises!



☎ 039/26 73 44

OCCASIONS

Alfa Sprint 1500	1982	Fr. 8 800.-	Ford Sierra 2000 L Auto.	1984	36 000 km
Alfetta Inj. 2000	1984	_____	Ford Escort 1600 Laser	1983	23 000 km
Alfa Romeo GTV 6	1984	28 000 km	Ford Fiesta 1100 L	_____	Fr. 6 900.-
Lancia HPE 1600	1982	Fr. 7 000.-	Ford Escort Laser Combi	1984	Fr. 8 800.-
Lancia Prisma	1984	20 000 km	BMW 320	1980	_____
Lancia Delta 1600 GT	1983	25 000 km	Fiat Ritmo 75 CL	1980	_____
Fiat Mirafiori 131 Super	_____	Fr. 6 200.-			
Visa Club	_____	Fr. 5 200.-			
Horizon SX Automatique	_____	Fr. 6 200.-			
Renault 18 GTS	_____	Fr. 7 200.-			
Peugeot 305 SR	_____	Fr. 4 500.-			
Datsun Cherry	_____	Fr. 4 900.-			
Volvo 244 GL 6 Diesel	_____	28 000 km			
Ford Orion Inj.	1984	30 000 km			

UTILITAIRES

Fiat 131 Panorama 1600	1981	Fr. 5 900.-
Ford Sierra 2000 L Combi	1982	30 000 km
Ford Escort Laser Combi	1984	18 000 km
Ford Transit 190 (Pont long)	_____	Fr. 8 800.-
Ford Transit double cabine	100	Fr. 7 500.-

Garantie ——— Crédit immédiat ——— Réservation

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31



EPARGNE 3

Le troisième pilier offert par votre banque cantonale... avec avantage fiscal!



Avec Epargne 3, les banques cantonales suisses gardent et sauvegardent l'argent de votre retraite.

Avec Epargne 3, vos dépôts d'épargne sont totalement déductibles de votre revenu imposable. Avec Epargne 3, l'argent que vous avez mis de côté pour votre retraite fructifie plus vite qu'avec les autres programmes d'épargne, grâce à un taux d'intérêt préférentiel.

Voici 3 des 3 fois 3 bonnes raisons de choisir Epargne 3. Demandez la documentation détaillée à votre banque cantonale à l'aide du coupon ci-contre.

J'aimerais connaître les 9 raisons qui font l'intérêt d'Epargne 3. Veuillez m'adresser le dépliant détaillé correspondant.

Nom, Prénom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____



BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

SPORTS

Quarts de finale du Masters de tennis à New York «Boum Boum» Becker impressionnant

Le jeune prodige ouest-allemand Boris Becker (18 ans) et l'Équatorien Andres Gomez (25 ans) ont été les deux premiers à se qualifier, brillamment, pour les demi-finales du Masters, respectivement aux dépens du Suédois Mats Wilander et de l'Américain Johan Kriek, au Madison Square Garden de New York, devant 10.000 spectateurs.

Ainsi, Becker (No 6), décidément en super-forme, a affirmé pour la troisième fois en moins d'un mois sa suprématie actuelle sur un Wilander qui livra certes un bon match mais qui dut finalement s'incliner tout à fait normalement en trois sets (6-4 4-6 6-3) devant la fougue, la combativité et la réussite exceptionnelle de son jeune rival.

En fait, Wilander donna une bien meilleure réplique à Becker que lors des deux derniers matches qu'il avait perdus contre lui, d'abord en Coupe Davis à Munich puis en finale du Master des jeu-

nes, à Berlin-Ouest. Malheureusement pour le Suédois, Becker s'est sensiblement amélioré, au service (10 aces contre 3) et sur ses retours en revers. En outre, «Boum Boum» s'est également montré à son avantage dans les échanges de fond de court, en signant là encore de nombreux points importants.

Wilander avait pourtant bien entamé ce match, qui dura 2 h. 10', puisqu'il avait pris d'entrée le service de Becker, dès le premier jeu du premier set. Mais l'Allemand commença alors à sortir son artillerie lourde au service et, après avoir

réussi une série de six aces, il obtenait deux fois le break (6e et 10e jeux) pour remporter le set par 6-4.

Wilander se reprenait bien dans la deuxième manche, prenant le service adverse dans le 5e jeu pour l'emporter par 6-4. Dans le set décisif, Becker attaqua à outrance et il réalisait le seul break au 8e jeu pour conserver ensuite son service. De manière caractéristique, il terminait par un service gagnant foudroyant.

En vue de cette rencontre, Becker apparaît désormais comme un finaliste en puissance de ce Masters. Sur la forme qu'il détient actuellement, on ne voit pas comment le vainqueur de la rencontre Jarry-Gilbert pourrait lui barrer l'accès de la finale.

Quant à Andres Gomez, qui avait déjà inscrit le Français Henri Leconte à son tableau de chasse, il a confirmé en prenant encore plus facilement (6-3 6-2) la mesure de l'Américain Johan Kriek, tombeur au tour précédent du Suédois Stefan Edberg. Le puissant et talentueux joueur équatorien, appelé en dernière minute à la suite du forfait de Jimmy Connors, a un moral à toute épreuve. Il estime avoir 50% de chances tant contre Lendl que contre Mayotte.

Simple messieurs. Quarts de finale: Andres Gomez (Equ-4) bat Johan Kriek (EU-12) 6-3 6-2; Boris Becker (RFA-6) bat Mats Wilander (Su-3) 6-4 4-6 6-3.

Double messieurs. Quarts de finale: Stefan Edberg - Anders Jarryd (Su-2) battent Pavel Slozil - Tomas Smid (Tch-7) 7-6 (7-2) 6-2; Ken Flach - Robert Seguso (EU-1) battent Sergio Casal - Emilio Sanchez (Esp-8) 6-0 7-6 (7-1). (si)

D Divers

Paris - Dakar Pause forcée

Le Rallye Paris - Dakar a observé une pause forcée hier à Labé, en Guinée. A 8 heures du matin, heure à laquelle les premiers concurrents devaient reprendre la piste pour Kayes, le tiers des concurrents seulement avait rejoint l'étape dans la petite ville guinéenne, sur les pentes du Fouta-Djalon. Les autres étaient encore à se battre sur les pistes, entre Bamako et Labé (1000 km.).

La direction de la course, après réunion avec le collège des commissaires, a donc décidé de marquer une pause pour regrouper les rescapés et leur donner un peu de repos. (si)

Rallye automobile de Monte-Carlo Tous contre la firme Peugeot

L'an dernier, le Rallye Monte-Carlo avait bénéficié d'une publicité indirecte en raison du «différend» qui opposait la Fédération française du sport automobile (FFSA) à l'Automobile-Club de Monaco (ACM). Mais à la suite de l'intervention de M. Alain Calmat, ministre français des Sports, tout rentrerait dans l'ordre et les principaux concurrents étaient au départ.

Finalement, le Finlandais Ari Vatanen enlevait l'épreuve sur sa Peugeot 205 Turbo 16, devant l'Audi Quattro de l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl.

Depuis lors, la firme de Sochaux remportait six victoires, lui permettant d'être champion du monde. Ce matin, quatre 205 Turbo 16 pilotées par les Finlandais Timo Salonen, champion du monde, Juha Kankkunen, les Français Bruno Saby et Michèle Mouton prendront le départ de Paris avec l'intention d'arriver les premiers au port de Monaco le vendredi 24 au matin.

Mais la concurrence s'annonce sévère avec quatre adversaires au lieu d'un: Audi avec deux Sport Quattro S1 pour l'Allemand Walter Rohrl, quatre fois vainqueur de l'épreuve, et le Finlandais Hannu Mikkola. Lancia avec trois Delta S4 pour les Finlandais Markku Alen, Henri Toivonen et l'Italien Massimo Biasion. Austin-Rover avec

deux Metro 6R4 confiées aux Anglais Tony Pond et Malcolm Wilson. Enfin Citroën, qui aligne deux BX 4TC pour les Français Jean-Claude Andruet et Philippe Wambert.

Pour cette 54e édition, les dirigeants monégasques ont réduit le nombre des concurrents de 200 à 160. Il y en aura 58 au départ de Paris, 40 à Monte-Carlo, 20 à Lausanne, 16 à Bad-Hombourg, 13 à Barcelone et Sestrières. Vingt-deux voitures d'usine (avec celle du groupe «A») participeront à l'épreuve. Du rarement vu.

Après une journée et une nuit de parcours de liaison dans l'étape de concentration, les concurrents se retrouveront demain matin à Aix-les-Bains. Les choses sérieuses commenceront dans l'après-midi avec l'étape de classement comprenant six épreuves spéciales disputées autour de la cité savoyarde.

Lundi matin, étape commune Aix-les-Bains - Monaco, qui comprendra 19 épreuves spéciales et prendra fin mercredi en fin d'après-midi.

L'étape finale enfin, dont le départ sera donné devant le Casino de Monte-Carlo le jeudi matin avec, au programme, deux passages du col du Turini (un de jour, un de nuit), l'arrivée étant prévue le vendredi matin au port de Monaco. (si)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

A propos des «bêtes de piscine»

J'ai le plaisir de parcourir chaque vendredi votre supplément «Sport-Hebdo» dans lequel on trouve de nombreux renseignements concernant les disciplines sportives les plus diverses. Votre présentation très personnalisée nous change quelque peu des articles d'agences d'information qui fleurissent dans tous les quotidiens et qui rendent souvent bien morose la lecture des journaux romands. Je vous félicite donc de l'excellente initiative que vous avez prise et souhaite qu'elle soit poursuivie en évitant toutefois de dresser les sportifs les uns contre les autres.

A témoin, les propos tenus par M. Laurent Donzé, entraîneur du Giron jurassien secteur ski de fond que je cite pour mémoire:

«Pour moi, il y a là un problème de base du sport. En comparant les sports entre eux, on le ressent très bien. Si l'on prend la natation, la répétition d'innombrables bassins me permet de qualifier ce sport d'absurde et ridicule. Ces athlètes sont devenus des «bêtes de piscine».

Il est grave de voir un entraîneur responsable de toute une jeunesse porter un jugement aussi brutal sur une discipline olympique pratiquée par toutes les nations et l'on veut croire qu'il s'agit d'un malentendu. Si toutefois cela reflétait sa pensée, il serait bon qu'il prenne contact avec le soussigné qui l'aidera dans la mesure de ses modestes connaissances à cerner toutes les difficultés de ce sport au travers des activités du Club de Natation La Chaux-de-Fonds en pas-

sant de l'accoutumance à l'eau à l'apprentissage de chacun des mouvements, leur synchronisation, ceci dans 4 styles très différents. Ensuite, il pourra se rendre compte que sentir l'eau par rapport à son corps est aussi subtil que l'apprentissage du pas alternatif.

Pour finir, on lui montrera l'importance du stretching, de la culture physique, de la course à pied et quelques éléments primordiaux à haut niveau: le départ, le virage et le mental (tactique de course, préparation psychologique) et il s'apercevra sans doute que la «bête de piscine» est un athlète complet participant à la grande famille du sport.

Ah!... peut-être un signe particulier dans notre pays; au bout du bassin, pas de monnaie sonnante et trébuchante; plutôt pas mal de frais; et c'est là que cela devient «éventuellement» absurde et ridicule, selon l'esprit de certains.

Pierre-Alain Benoit
Président du Club de Natation
La Chaux-de-Fonds
Postiers 24
2300 La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

OFFRES D'EMPLOIS

TELECOMMUNICATIONS



La direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel cherche pour sa division de construction à Neuchâtel, un

ingénieur ETS

qui sera appelé à élaborer des projets et à diriger des travaux de construction de lignes téléphoniques souterraines et aériennes.

Après une formation spécialisée approfondie, notre nouveau collaborateur trouvera une activité stable, indépendante, intéressante et variée.

Entrée en service: à convenir.

La préférence sera donnée à un candidat de nationalité suisse, âgé de 25 à 30 ans. Les personnes intéressées s'annonceront à M. R. Stern, chef du service du personnel, ☎ 038/22 11 11, interne 407 ou adresseront leur offre d'emploi à la

Direction d'arrondissement
des télécommunications
Service du personnel
Place de la Gare 4
2002 Neuchâtel



Association cantonale vaudoise des installateurs électriciens

1004 Lausanne, Petit-Beaulieu 9

cherche

maître de pratique

à plein temps

pour ses classes de cours d'introduction à la profession de monteur électricien.

Formation: maîtrise fédérale d'installateur électricien et pratique du métier.

Entrée en fonctions: mars-avril 1986.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats sont à adresser à:

A. Ethenoz, secrétaire ACVIE,
case postale 1, 1000 Lausanne 9.



En s'adjugeant la dernière épreuve l'an passé, la firme italienne Lancia a clairement démontré qu'il faudrait compter avec les Delta S4 cette saison. (Photo sp)

MEUBLES
GRABER

Salons
gratuits?
presque

Venez et...
faites

votre
prix

On est très cool!

SERRE 116
EX-USINE MOVADO



VOYAGES
Hotelpplan
VOTRE LIGNE DIRECTE
POUR LES TOUT NOU-
VEAUX CATALOGUES '86

Demandez maintenant le catalogue principal pour des vacances balnéaires autour de la Méditerranée, voyages aériens pour des pays lointains, circuits, croisières, voyages en car pour la mer et hôtels et villages de vacances Horizonte. Ou le catalogue spécial «Voyages en train pour l'Italie '86». Ou le catalogue spécial «Autoplan '86» pour voyager librement et loger avec Hotelpplan. Un coup de fil et vous recevrez votre catalogue à domicile!



Hotelpplan à La Chaux-de-Fonds:

232644/45

OFFRES D'EMPLOIS

DÉPARTEMENT DES FINANCES

Par suite de la démission honorable de notre collaboratrice, nous cherchons un(e)

employé(e) d'administration

pour le secrétariat du Service du personnel, à Neuchâtel.

Exigences:

- formation commerciale complète (CFC de commerce ou diplôme d'une école de commerce), avec expérience professionnelle,
- très bonnes connaissances de sténodactylographie et de français,
- aptitude, à prendre des responsabilités, capacité d'organisation,
- goût des relations humaines
- connaissance ou intérêt pour le traitement de texte.

Obligation et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er juin 1986.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 janvier 1986.

Notre client est une maison dynamique et solide située en Suisse romande et travaillant avec un succès mondial dans le domaine d'équipements pour l'automatisation industrielle. Dans le cadre de l'agrandissement continu, réjouissant et impressionnant de cette société, les situations suivantes sont offertes:

INGÉNIEUR DE VENTE / SAV ÉTATS-UNIS

De préférence les candidats:

- ont un diplôme ETS en électronique ou ils ont acquis des connaissances équivalentes dans l'industrie;
- ont plusieurs années d'expérience pratique et manuelle dans le domaine de la réalisation ou du service après-vente des équipements électromécaniques complexes;
- aiment le contact avec la clientèle;
- souhaitent vivre aux Etats-Unis;
- ont une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Il s'agit d'un poste hautement intéressant et stable pour une personne ayant un esprit d'initiative et un sens de responsabilité très développé.

CHEF DE PROJET - CONSTRUCTION

De préférence les candidats:

- ont un diplôme ETS en mécanique ou ils ont acquis des connaissances équivalentes dans l'industrie;
- ont plusieurs années d'expérience prouvée et pratique dans le domaine de la réalisation des équipements électromécaniques complexes (idées, dessins, prototypes, mise au point, dossiers de fabrication);
- ont un esprit de créativité et d'initiative bien développé;
- sont âgés de 30 ans minimum.

Il s'agit d'un poste hautement intéressant et créatif dans une ambiance de travail sympathique.

Nous vous assurons une discrétion absolue et vous prions d'envoyer votre curriculum vitae complet à:

SCHLAEFLI CONSULTING

Rue de la Place-d'Armes 7 - CH-2000 Neuchâtel

Nouvelle Société à la pointe de la technologie de l'informatique, cherche

secrétaire

à temps complet

secrétaire

à temps partiel

anglais (allemand-italien seraient un avantage)

personnel féminin

sans qualification, pour différents travaux, dextérité manuelle

personnel masculin

sans qualification, manuels, habiles

Entrée immédiate

Ecrire sous chiffre IP 1443, au bureau de L'Impartial

Fabrique de boîtes or, argent et acier cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

1 dessinateur technique

2 mécaniciens réglers

personnel à former sur machines CNC

(pour travailler en équipe)

Se présenter sur rendez-vous à:

CRISTALOR SA

Numa-Droz 136-138
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 42 23

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

Famille de Saignelégier cherche

JEUNE FILLE

pour s'occuper de 2 enfants (3 et 11 1/2 ans), pour tout de suite ou date à convenir.

☎ 039/51 11 67.

SELECT-PAUL CRAMATTE
 2900 Porrentruy - Tel. 066 66 49 39
 2301 La Chaux-de-Fonds - Tel. 039 23 65 23

Le travail au professionnel

Mandaté par plusieurs entreprises du canton de Neuchâtel et du canton du Jura, je cherche pour entrée immédiate ou à convenir

- **Ouvrières** de toutes professions.
- **Ouvriers** de toutes professions.
- **Mécaniciens** de précision ou outilleurs.
- **Polisseurs** sur boîtes de montres et sur bracelets.
- **Electriciens et aides-monteurs-électriciens**
- **Installateurs sanitaires**
- **Toutes professions avec CFC ou expérience**

URGENT

Maçons

Aides-maçons

hauts salaires, prestations sociales d'avant-garde.

Faire offre à:

SELECT-PAUL CRAMATTE
 2900 Porrentruy - Tel. 066 66 49 39
 2301 La Chaux-de-Fonds - Tel. 039 23 65 23



SUCHARD-TOBLER

Dans le cadre de notre nouveau Centre de Recherche & Développement à Neuchâtel, nous désirons engager une

collaboratrice

pour le Responsable du Service Législation alimentaire.

Nous demandons:

- Bonne formation de base avec, si possible, des notions de chimie alimentaire
- Parfaite connaissance du français et de l'anglais avec bonnes notions d'allemand
- Intérêt pour tous les travaux de secrétariat
- Esprit d'initiative et précision dans le travail
- Age idéal: 30-45 ans

Les activités de ce poste englobent la gestion et la mise à jour des dossiers du Service Législation, le contrôle de l'aspect légal de recettes et d'emballages, divers travaux en relation avec la législation alimentaire, la liaison avec une banque de données ainsi que la correspondance.

Entrée: au plus vite

Nos prestations sociales sont de premier ordre.

Nous attendons avec plaisir votre candidature, accompagnée des documents usuels et d'une photographie:

SUCHARD-TOBLER SA, Service du Personnel, Tivoli 16, 2003 Neuchâtel, ☎ 038/21 21 91 (int. 2355).



Pays de Neuchâtel

Aux actuels et futurs membres

L'hiver est enfin là ! Les Centres de ski nordique du canton, un extraordinaire réseau hivernal soit 400 km de pistes balisées, dont plus de la moitié tracées par chenillettes vous attendent !

Heja ! Que tous les skieurs neuchâtelois et leurs hôtes s'en donnent à coeur joie ! Et merci à ceux qui, fidèlement, nous apportent leur contribution.

L'adhésion de nouveaux membres nous est cependant indispensable pour soutenir les efforts des Centres de ski nordique autonomes et justifier par cette action notre slogan:

«Pays de Neuchâtel - Paradis du ski de fond»

Ainsi, nous vous invitons à vous joindre aux 7 300 membres que compte actuellement notre Association, en remplissant et retournant le bulletin d'adhésion ci-dessous à l'adresse suivante:

Association Neuchâteloise des Skieurs de Fond et de Randonnée (ANSFR) case postale 1418, 2001 Neuchâtel

Bulletin d'adhésion

Le soussigné

demande son admission à l'Association Neuchâteloise des Skieurs de Fond et de Randonnée. Il désire être inscrit pour une cotisation annuelle de Fr. 20.- par personne, contre laquelle il recevra l'autocollant LLL.

Adresse exacte:

....., le Signature:.....

LONGINES

Pour compléter le team de chronométrage sportif LONGINES, nous engageons un

TECHNICIEN-CHRONOMÉTREUR

Ce collaborateur fera partie de l'équipe des chronométrateurs officiels LONGINES et sera à ce titre appelé à effectuer de nombreux déplacements aussi bien en Suisse qu'à l'étranger pour le chronométrage des grandes compétitions nationales et internationales.

Ce poste convient à un jeune électronicien, ayant le CFC de monteur en appareils électroniques ou de mécanicien-électronicien et au moins un an de pratique professionnelle. Il est nécessaire de savoir s'exprimer en deux langues.

Les offres de services, avec curriculum vitae, sont à adresser à notre Service du personnel qui les traitera avec discrétion.

Notre adresse: **Cie des Montres Longines, Francillon SA, 2610 Saint-Imier.**

SPORTS

Première descente de Coupe du monde à Kitzbühel Espoirs et déceptions dans le camp helvétique

Les premiers seront les derniers. Lorsque la neige tombe en masse, le précepte est souvent respecté. Peter Müller termine 45e sur 49 concurrents au départ! Des hommes en vue, seul le champion olympique, l'Américain Bill Johnson réalisera pire: avant-dernier à près de 11 secondes de Wirnsberger.

A l'inverse, les révélations ont eu noms Félix Bielsczyk, 4e, un Canadien de 20 ans, qui dispute sa troisième saison en «Cirque blanc». Puis, la phalange italienne, qui comptait sur Michael Mair, meilleur temps des deux dernières descentes d'entraînement, mais qui, 15e, n'obtiendra qu'un seul petit point. Danilo Sardellotto, 6e, et Ivano Marzola, 8e, démontraient, cependant, une nouvelle fois que les transalpins possèdent un ski extrêmement «rapide».



Le Valaisan Luc Genolet a signé une très belle performance hier sur la Streiff. (Béline AP)

Avant le passage du dernier groupe, le camp suisse allait se dire que l'équipe helvétique réaliserait sans doute l'une des performances les plus moyennes dans une descente de l'histoire de la Coupe du monde, qui a tout de même 20 ans en 1986. En homme de la superclasse qu'il est indéniablement, Pirmin Zurbriggen, pourtant avec le dossard numéro 3, réalisait une véritable prouesse en arrachant le 3e rang final. Avec l'Américain Doug Lewis (dossard numéro 8), le Haut-Valaisan allait être le seul concurrent parti parmi les dix premiers à se classer également parmi les dix premiers.

La défaite helvétique collective mémorable a été évitée par deux espoirs. Autre Valaisan, Luc Genolet, né sous le même

signe zodiacal que Wirnsberger (13 septembre pour l'Autrichien, le 18 pour le Suisse) allait confirmer l'excellente impression laissée à l'entraînement en terminant 6e, confirmant les promesses entrevues l'an dernier déjà lorsqu'il remporta la Coupe d'Europe.

«C'est un excellent technicien», dira de lui Pirmin Zurbriggen, «et si on veut tirer des plans sur la comète, il faut bien dire que plus un descendeur est technique, plus il aura des chances de s'imposer dans l'avenir». Zurbriggen, en tout cas, croit en le talent du skieur d'Hérémece. Enfin, parti avec le numéro 44, parmi les derniers, Gustav Oehrli, le Bernois de Lauenen de 23 ans et demi, a pris la 9e place.

WIRNSBERGER ENCORE

C'est la troisième victoire consécutive de Peter Wirnsberger, qui domine la saison de descente, quelles que soient les conditions de course. Cette fois-ci, assurément avantage par son dossard numéro 14, l'Autrichien a distancé assez nettement tous ses adversaires. Son compatriote Erwin Resch (25 ans) lui concède 1'23 et l'étonnant Pirmin Zurbriggen 1'35. Pour Wirnsberger, il s'agit de la 7e victoire Coupe du monde d'une carrière qui en est à sa dixième saison.

La saison de ski est décidément placée sous une bien mauvaise étoile. Si les responsables n'avaient déjà connu d'innombrables renvois cette saison (16), ils auraient, sans doute, annulé la première descente de Kitzbühel. Au départ, la tempête de neige faisait rage. Le vent empêchait de lever la tête, la visibilité était quasi nulle. Impossible de lancer dans ces conditions les 50 concurrents sur cette piste.

CHAMBARDEMENTS

Toni Seiler, auteur du «Grand chelem» olympique à Cortina d'Ampezzo, en 1956, devenu, depuis, chef des courses du «Hahnenkamm», fit activer au maximum tous les fonctionnaires bénévoles de la piste pour maintenir celle-ci en état. Finalement, tout le monde a mis les bouchées doubles et le départ fut descendu de quelques centaines de mètres, supprimant ainsi la fameuse «Mausefalle» (piège à souris), endroit difficile à négocier, se trouvant quelques secondes après le départ. Les coureurs n'en avaient pas moins une tâche ardue à résoudre, puisque le «Steilhang» (pente raide) les attendait immédiatement après le portillon.

De report en report (il fallait aussi installer le chronométrage), le premier coureur ne put s'élancer qu'une heure et demie après l'heure primitivement fixée.

RÉSULTATS

1. Peter Wirnsberger (Aut) 2'01'77; 2. Erwin Resch (Aut) à 1'23; 3. Pirmin Zurbriggen (S) à 1'35; 4. Felix Bielsczyk (Can) à 1'67; 5. Doug Lewis (EU) à 1'82; 6. Luc Genolet (S) à 2'01; 7. Danilo Sardellotto (It) à 2'27; 8. Ivano

Marzola (It) à 2'37; 9. Gustav Oehrli (S) à 2'62; 10. Rudolf Huber (Aut) à 2'88; 11. Markus Wassmeier (RFA) à 2'91; 12. Igor Cigolla (It) à 2'93; 13. Helmuth Höflechner (Aut) à 2'98; 14. Martin Bell (GB) à 3'09; 15. Michael Mair (It) à 3'24; 16. Jimmy Steiner (Aut) à 3'55; 17. Gary Athans (Can) à 3'40; 18. Steven Lee (Aus) à 3'59; 19. Chris Ken (Can) et Sepp Wildgruber (RFA) à 2'97. Puis: 23. Franz Heinzer (S) à 4'13; 25. Bruno Kernen (S) à 4'17; 29. Karl Alpiger (S) à 4'78; 33. Silvano Meli (S) à 5'15; 34. Conradin Cathomen (S) à 5'16; 40. Daniel Mahrer (S) à 6'11; 45. Peter Müller (S) à 7'18; 48. Bill Johnson (EU) à 10'76. 49 coureurs classés. Un seul éliminé: Mauro Cornaz (It), chute. (si)

Géant de Coupe du monde à Puy-Saint-Vincent L'Allemande Traudl Hächer précède deux Suissesses

Le super-g, c'est le domaine où l'Allemande Traudl Hächer, 23 ans (elle est née le dernier jour de l'an 1962), se sent le plus à l'aise. En 1984, elle avait fêté sa première victoire en Coupe du monde en s'imposant à Davos. Sa deuxième victoire dans le «Cirque Blanc» s'est donc fait attendre plus d'une année. Traudl Hächer s'est imposée devant deux Suissesses, Maria Walliser, battue de 63 centièmes, et Vreni Schneider, à 0'91. Une Vreni Schneider «regonflée» par sa nouvelle position de numéro 1 mondial en slalom géant.

Grâce à sa 2e place, Maria Walliser a pris, seule, la tête du classement général de la Coupe du monde, tête qu'elle détenait conjointement, depuis la veille avec Erika Hess.

La course s'est déroulée dans de bonnes conditions dans les Alpes du sud françaises. La neige était dure et a permis aux Françaises de faire montre, pour la première fois, cette saison, de leurs qualités. Anne-Flore Rey a pris la 4e place Catherine Quittet la 5e.

SUR LE HAUT

Ainsi, une nouvelle fois, Traudl Hächer a privé Maria Walliser de sa première victoire Coupe du monde en super-g. A Davos, la Saint-Galloise était déjà fêtée comme la gagnante lorsque l'Allemande, partie avec le dossard No 54, lui avait soufflé la première place. Hier, Traudl est venue avec le No 11 battre le temps établi avec le No 2 par Maria. Une victoire nette, sans discussion possible.

Football

Du suspense

La communication officielle de Michel Platini sur la suite de sa carrière se fait attendre. Le Français, qui avait prévu de donner sa décision au cours de son émission télévisée de la deuxième chaîne de la RAI, «Numéro 10», le 9 janvier, a tout reporté et il est vraisemblable qu'il ne lèvera pas le voile sur son avenir avant la fin du mois.

Mais tout le monde est convaincu en Italie, que «Monsieur Football» renouvellera son bail avec la Juventus et qu'il terminera sa carrière sous le maillot «bianconero».

Si la prudence reste de rigueur, la confiance absolue continue de régner dans l'entourage de la Juventus. (si)

Cyclisme

Pour l'Allemand Braun Retour en Bolivie

L'Allemand de l'Ouest Gregor Braun ne battra pas le record du monde de l'heure à Mexico. Jeudi, estimant que les conditions n'étaient pas idéales, il a renoncé une nouvelle fois à tenter sa chance et il a annoncé sa décision de retourner à La Paz, en Bolivie, où il avait amélioré la semaine dernière le record du monde des 5 km. (si)

Suite des informations sportives ► 16

Le point en Coupe du monde

Messieurs

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Marc Girardelli (Lux)	109
2. Peter Wirnsberger (Aut)	106
3. Peter Müller (S)	90
4. Bojan Krizaj (You)	75
5. Rok Petrovic (You)	68
6. Hubert Strolz (Aut)	66
7. Ingemar Stenmark (Sue)	62
8. Joël Gaspoz (S)	61
9. Robert Erlacher (Ita)	60
10. Jonas Nilsson (Sue)	57
11. Karl Alpiger (S)	55

DESCENTE

1. Peter Wirnsberger (Aut)	102
2. Peter Müller (S)	84
3. Karl Alpiger (S)	55
4. Michael Mair (Ita)	48
5. Erwin Resch (Aut)	47
6. Marc Girardelli (Lux)	44

Dames

GÉNÉRAL

1. Maria Walliser (S)	172
2. Erika Hess (S)	125
3. Vreni Schneider (S)	125
4. Marina Kiehl (RFA)	104
5. Katrin Gutensohn (Aut)	99
6. Michaela Gerg (RFA)	94
7. Michela Figini (S)	91
8. Brigitte Oertli (S)	89

SUPER-G

1. Marina Kiehl (RFA)	30
2. Traudl Hächer (RFA)	25
3. Anne-Flore Rey (Fra)	21
4. Michaela Gerg (RFA)	20
Maria Walliser (S)	20
Vreni Schneider (S)	20

PAR NATIONS

1. Suisse	(441 + 747) 1188
2. Autriche	(510 + 388) 898
3. RFA	(77 + 339) 416
4. Italie	(296 + 107) 403

Connue comme une excellente glisseuse, Traudl Hächer a pourtant distancé ses adversaires dans le haut du parcours, là où le tracé était le plus technique. Au temps intermédiaire, la skieuse de Schleching précédait en effet Maria Walliser, alors 7e de... 1'12. Dans les trente dernières secondes de course la Suissesse reprit certes une demi-seconde à sa rivale, mais c'était insuffisant.

En revanche, Michaela Gerg, 2e à mi-course, se retrouva 34e à l'arrivée! Déception également pour Katrin Gutensohn et Brigitte Oertli, première et seconde de la descente de la veille: l'Autrichienne, qui entendait mater la concurrence en super-g aussi, s'est classée... 33e, la Suissesse a pris la 26e place.

SATISFACTION

Déjà troisième au temps intermédiaire Vreni Schneider, très régulière, conserva son rang jusqu'au bout, pour monter pour la première fois de sa carrière sur le podium dans la discipline. Satisfaction également pour Michela Figini. Après ses résultats catastrophiques des trois dernières descentes, la Tessinoise, 6e, devrait retrouver le moral en constatant qu'elle sait toujours skier.

Des grimaces par contre étaient de mise du côté de Zoé Haas (30e), dont on attendait mieux après sa 11e place en descente de jeudi, et d'Erika Hess, 37e seulement. La Nidwaldienne, qui est désormais précédée de 12 points par Maria Walliser au classement général de la Coupe du monde, ne s'expliquait pas cette contre-performance, dans une discipline qu'elle n'affectionne guère. Elle n'avait en effet conscience d'aucune erreur d'une certaine importance. Sans doute n'a-t-elle pas fait preuve d'une agressivité suffisante.

Le classement: 1. Traudl Hächer (RFA) 1'15'46; 2. Maria Walliser (Sui) à 0'63; 3. Vreni Schneider (Sui) à

0'91; 4. Anne-Flore Rey (Fra) à 0'95. 5. Catherine Quittet (Fra) à 1'30; 6. Michela Figini (Sui) à 1'39; 7. Liisa Savijarvi (Can) à 1'50; 8. Régine Mösenlechner (RFA) à 1'56; 9. Ewa Twardokens (EU) à 1'57; 10. Michaela Marzola (Ita) à 1'58; 11. Marina Kiehl (RFA) à 1'75; 12. Anita Wachter (Aut) à 1'77; 13. Olga Charvatova (Tch) à 1'75; 14. Tamara McKinney (EU) à 1'84; 15. Holly Flanders (EU) à 1'93; 16. Mateja Janda (You) à 2'03; 17. Pam Flechter (EU) à 2'04; 18. Heidi Zelele (S) et Karin Zeller (RFA) à 2'08; 20. Karen Percy (Can) à 2'09. Puis: 26. Brigitte Oertli à 2'30; 30. Zoé Haas à 2'36; 37. Erika Hess à 2'59; 52. Marielle Studer à 4'05; 63. Regula Betschart à 4'74. 79 concurrentes au départ, 76 classées.

Données techniques: 2020 m., 500 m. de dénivelé, 36 portes disposées par Markus Murmann (Sui). (si)

Ce week-end en Valais Confrontations pour les OJ alpins

La saison débute tout de même pour les skieurs jurassiens qui se dirigeront en Valais pour les premières courses de confrontations. La petite station de Ermen doit renoncer à l'organisation de ces concours, les très fortes chutes de neige ne permettant pas une préparation adéquate des pistes. C'est donc à Loèche-les-Bains que tous les OJ romands se retrouveront, cette station pouvant offrir des conditions de pistes parfaites.

La CT alpine du Giron a sélectionné les coureurs suivants, tant pour le slalom que le géant: Arianne Cuche, Dombesson; Isabelle Galli, Saint-Imier; Florence Gerber, Saint-Imier; Aline Triponez, Le Locle; Christophe Bigler, Tramelan; Raphaël Gunz, Eschert; Jean-Claude Meyer, Saint-Imier. (fb)

Reprise pour le FC La Chaux-de-Fonds Bruits et chuchotements

La trêve des confiseurs est terminée depuis belle lurette pour les footballeurs. Les cadres du FC La Chaux-de-Fonds ont déjà plusieurs dizaines de kilomètres dans les jambes. Après le hors-d'œuvre constitué par le tournoi en salle de Besançon et le week-end d'oxygénation à Zermatt voici un semaine, les «jaune et bleu» se sont mis à la tâche avec un enthousiasme peu vu ces derniers mois. Cet après-midi dès 14 h. 30 sur le terrain du Censuy à Renens, le FC La Chaux-de-Fonds trouvera une première occasion de prouver son envie de bien faire face aux pensionnaires de LNB.

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes sans l'affaire Djamel Tlemçani. Ce dernier n'est jamais parvenu à s'intégrer au groupe et à s'imposer en tant que véritable stratège. Le contentieux entre l'ex-international algérien, l'entraîneur et la majorité des joueurs a pris de l'ampleur. D'hésitations en rendez-vous renvoyés les dirigeants et le principal intéressé ne sont pas parve-

nus à trouver un terrain d'entente avant le premier entraînement en salle le 4 janvier dernier.

Bruits et chuchotements ont continué de plus belle. Prenant ses responsabilités dans le but de posséder une équipe soudée à l'appel du deuxième tour, l'entraîneur Bernard Challandes s'est opposé dès le lundi 6 janvier à la participation aux entraînements de Djamel Tlemçani. Celui-ci, d'entente avec le président Riccardo Bosquet, a obtenu l'autorisation de se rendre une dizaine de jours dans son pays.

L'absence n'est cependant pas définitivement percée. Djamel Tlemçani portera-t-il encore le maillot des «jaune et bleu» cette saison? Les dirigeants chaux-de-fonniers, désireux de ne pas tout perdre dans l'aventure et confrontés à mille et un soucis, ont décidé de ne rien décider pour l'instant. Une solution qui ne renforcera ni l'image de marque du club, ni la position d'un entraîneur bien esseulé dans ces moments difficiles.

Laurent GUYOT

Ski de fond

A La Vue-des-Alpes Ski d'or 1986

Les amateurs de course populaire ne rateront pas le rendez-vous. L'Ecole suisse de ski Tête-de-Ran - La Vue-des-Alpes a prévu ce week-end, en effet, le millésime 1986 du Ski d'or. La manifestation sera jumelée avec celle de la «Ronde des Loges» à Fourmet-Blancheroche en France voisine prévue le 2 février prochain.

Cet après-midi, dès 14 h., le départ sera donné aux Loges aux équipes participant aux relais 3 x 4 km. Les enfants, les dames, les familles et les groupements sont attendus nombreux sur un parcours à la portée de chacun.

Dimanche, les épreuves individuelles sont annoncées à savoir les 10 et 20 km. Les départs en ligne à proximité des Loges seront donnés à 9 h. pour les 10 km. et à 9 h. 30 pour les 20 km. (lg)

Trophée des Bois

Un sacré plateau

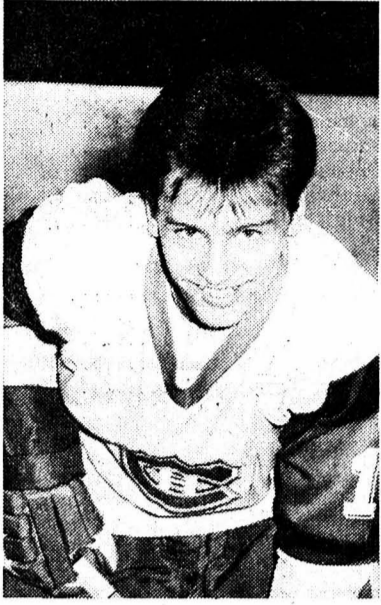
Le tirage au sort l'a confirmé. Le Trophée des Bois bénéficiera d'un plateau exceptionnel au niveau des juniors. Cet après-midi dès 13 heures, les spectateurs pourront assister à de belles empoignées dans les différentes catégories.

Celle des juniors retiendra plus particulièrement l'attention avec la présence d'une cinquantaine d'espoirs dont vingt faisant partie du cadre national. Il s'agira en fait d'un véritable championnat suisse avant la lettre disputé en style libre puisque les officiels prévus à Trun le 31 janvier le seront en style classique.

Chez les seniors, cette compétition prévue sur 15 kilomètres ressemblera avant tout à une revanche des championnats jurassiens avec la participation des Frésard, Gacond, Huguenin et autre Schertenleib. (lg)

SPORTS

Un joueur, un pronostic



Patrick Héche (12.7.1966). Apprenti bijoutier-joaillier à l'Ecole d'arts appliqués. Arrière droit ou gauche. Dispute sa deuxième saison dans l'équipe-fanion du HCC. A débuté au club à l'âge de cinq ans. **Son pronostic:** C'est la première fois que je joue contre cette forte équipe. Nous avons tous envie de participer aux finales. Le moral est bon. Je suis plutôt optimiste. Nous devons nous inspirer du match disputé chez nous contre Villars.

G. K.

Avec les juniors du HC La Chaux-de-Fonds

Elites: La Chaux-de-Fonds - Zurich 9-1. - Juniors A: Villars - La Chaux-de-Fonds 13-5. - Minis A: La Chaux-de-Fonds - Fribourg 7-4.

Football

En tournée en Suisse Bayern victorieux

Vainqueur du tournoi en salle de Genève et adversaire du Servette samedi prochain à Genève, Bayern Munich a remporté son match amical contre les Young Boys. Au Wankdorf, devant un millier de spectateurs, les Bavarois se sont imposés par 1-0 (0-0), sur un but de Matthäus réus à la 62e minute, sur coup franc. Un sympathique cadeau d'anniversaire pour l'entraîneur Udo Lattek, qui fêtait jeudi son 51e anniversaire. (si)

Championnat de première ligue de hockey aux Mèlèzes Jamais deux sans trois pour Viège?

... Ou deux c'est assez, trois c'est trop! Le HC Viège, longtemps leader du groupe 3 de première ligue, vient de connaître bien des déboires. Après l'humiliation subie à Martigny (14-4), les Hauts-Valaisans ont encore concédé une courte défaite chez eux contre Lyss (5-6). La formation de Dave Gardner (1952) a du même coup cédé le commandement aux HC La Chaux-de-Fonds et Villars. C'est assez dire que le choc de ce soir aux Mèlèzes sera lourd de signification pour la lutte en vue de la participation aux finales de promotion.

Depuis quelque temps déjà, l'équipe du président Salzman donnait des signes d'insécurité, ne parvenant qu'à grand peine à se tirer d'affaire contre des «viennent-ensuite».

- par Georges KURTH -

Cette fois, la rupture a bien eu lieu. Des ressources morale des coéquipiers l'excellent gardien Zuber, de l'ex-Chaux-de-Fonnière E. Boeni et de Dave Gardner, au tir redoutable, dépendra une partie de l'issue du match de ce soir. Si, comme on le dit, les Valaisans traversent avant tout une crise morale, il faudra se méfier particulièrement du sursaut d'orgueil qui peut survenir n'importe quand.

Le contingent: Zuber (Zurbruggen); Mazotti, Roten; Biner, Kronig, Kummer; G. Lager; Theler, Salzman, Tacoz. (Schnydrig, Kalbermatten, B. Lager, Miethig, Stocker).

ENCORE ET TOUJOURS

Et les Chaux-de-Fonniers dans tout cela? Pas l'éclat de rire, tant s'en faut. Une confiance prudente, de bon aloi. La première place est là bien sûr et c'est déjà remarquable. Malgré tout, depuis la reprise, les hommes de Jan Soukup n'ont pas toujours convaincu. Il est bien cer-

tain que les points acquis fortifient peu à peu les objectifs qui, malgré une guigne insigne, se précisent. Mais dans la situation actuelle, tout peut se trouver remis en cause en quelques heures. C'est devenu une galéjade: **Qui est en état de jouer ce soir?** Jan Soukup précise: **Contre Viège match aller perdu par 3 à 2) je ferai confiance à: Amez-Droz (Tanner); Héche, Gobat; Mouche, Rettenmund, Stehlin; D. Dubois, Seydoux; Vuille, Lengacher, Guerry; L. Dubois, Bourquin; Caporosso, Marti, Guichard; Birrer, Bader, G. Rohrbach.**

Et le diagnostic de tomber: Normand Dubé, plâtré pour trois semaines, ne souffre plus. Les autres par contre... Martin Baragano, ça demandera du temps aussi. Et Didier Siegrist d'allonger la liste des blessés, parce que le dimanche, en «Elite», c'est dur aussi. Nicolas Goumaz et L.-O. Rohrbach sont convalescents. **Je n'ai jamais vécu une telle situation dans toute ma carrière de professionnel**, avoue Normand Dubé. Qui se veut confiant d'ailleurs et qui est venu en témoignage. **Je me méfie plus encore du match contre Forward Morges** confie-t-il avec sérieux.

Cette fois, nous sommes obligés de travailler au mieux; ce match est capital, comme tous ceux qui suivent

d'ailleurs. Jan Soukup a changé de vestiaire pendant que ses gars se préparaient pour l'entraînement. Pensif, il extrapole: Si nous parvenions à imposer notre collectivisme, à faire circuler le puck... Si chaque joueur patinait avec rapidité... Tout serait tellement plus facile... Et perfectionniste d'ajouter: ...un système de défense discipliné, mais fait de discipline active. Tout se prépare dans la zone intermédiaire déjà, où s'élaborent les contres. Et enfin, ultime planche de salut: **Les Montheysans ont disputé un bon match contre nous. Ils mettront d'autres équipes en difficultés...** Pour l'immédiat, c'est le bouchon en Viège. Parfois il saute.

Champéry à Fleurier Encore une rencontre capitale

Sur les six rencontres qui restent à disputer avant la fin du championnat, trois revêtent une importance capitale pour les Fleurisants. C'est à l'une d'elles que l'on assistera ce soir avec la venue de Champéry à Belle-Roche.

L'équipe de la station des hauts de Monthey ne comprend actuellement qu'un petit point d'avance sur Fleurier. C'est dire l'importance de la partie. La victoire, impérative pour les Vallonniers, leur permettrait de passer l'épaule et de se retrouver au-dessus de la ligne fatidique synonyme de relégation.

Deux points mettraient la troupe du tandem Wehrli - Messerli en position de force pour le déplacement de mercredi à Yverdon.

Avec le soutien de son public retrouvé et la rentrée de Yannick Hirschy, blessé le 9 novembre (opéré du genou il a repris l'entraînement depuis lundi) le CP Fleurier semble armé pour remporter l'enjeu. (si)

Ajoie à Bâle Sans Métivier

La série de blessures serait-elle sur le point de recommencer chez les Ajoulots? Si c'était le cas voilà qui n'arrangerait pas les choses surtout au moment où les Jurassiens retrouvent leur punch et leurs automatismes. Et si on ajoute que Métivier est le meneur de jeu de tous les instants, on peut nourrir quelques inquiétudes dans l'entourage du président Corbat. Mais celui-ci reste serein: **Bien sûr que c'est une tuile qui nous tombe dessus. Cela nous privera de lui pendant dix à quinze jours. Cela pourrait être plus dramatique mais heureusement ses camarades sont en bonne forme. Ce soir contre Bâle ils devront s'engager plus que mardi passé, et ils devront s'habituer au jeu de Jean Trottier. J'ai proposé l'engagement d'un autre joueur étranger, personne n'en a voulu. Ils avaient de bonnes raisons.**

Du côté de Jean Trottier c'est malgré tout l'optimisme: **Depuis un certain temps je m'entraîne tous les jours et je me sens aujourd'hui aussi bien que mes joueurs. De plus, j'ai envie de gagner, de faire ces deux points! A part cela je n'effectuerai pas de changement dans ma formation. Je n'ai d'ailleurs guère le choix. Chance aussi que notre portier Siegenthaler soit en super forme (Wahl est toujours blessé), et que notre capitaine Stuedler revienne à son top niveau.** (bv)



Pour Eric Bourquin et ses camarades du HCC, une tâche difficile contre le HC Viège ce soir aux Mèlèzes. (Photo Schneider)

Pour défendre la région au travers du sport Le « Sponsor-Club » est né!

Parce que les autorités politiques n'ont jamais baissé les bras, parce que bien des industriels et des commerçants ont toujours gardé espoir, la ville de La Chaux-de-Fonds, la région, sur le plan économique, sont en train de relever la tête!

Le pari n'est certes pas encore gagné. Mais l'heure est à l'optimisme. La crise qui a durement frappé les Montagnes neuchâteloises et l'ensemble de l'arc jurassien, ne sera peut-être bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Même si la tendance est à la relance, les efforts devront toutefois être poursuivis. Et, il est essentiel que la région, par tous les moyens, continue à démontrer un grand dynamisme. Le sport en est un vecteur très important de par ses répercussions dans l'ensemble de la presse helvétique, et par conséquent par son impact. Vingt-sept industriels et commerçants l'ont très bien compris et ont décidé d'unir leurs forces, leurs moyens.

Ils ont fondé le «Sponsor-Club» dont le but premier est de contribuer à la renommée et à l'image de marque de la région (Jura neuchâtelois, Jura bernois, Franches-Montagnes) dans l'ensemble de la Suisse et accessoirement à l'étranger par un soutien financier aux sports et aux sportifs.

Le «Sponsor-Club» est décidé à

soutenir toutes les disciplines sportives... sans exception.

Chaque année, il remettra une somme d'argent aux plus méritants, à ceux qui par leurs exploits, leurs performances auront fait parler d'eux et de la région, au-delà des frontières cantonales.

Ils sont ou ils seront désignés par une commission consultative, formée de spécialistes du sport, nommés par le comité.

Cette année, ils sont au nombre de 20 à pouvoir bénéficier des premiers subsides du «Sponsor-Club»: 12 sociétés et 8 sportifs individuels.

Ils se partageront au total la coquette somme de 200.000 francs!

Ils recevront leur «prix» mercredi soir (19 h. 30) à l'occasion d'une grande soirée qui aura lieu à Polyexpo et qui sera réhaussée par la présence de Me Raymond Gafner, membre du Comité olympique international. Ce dernier tiendra d'ailleurs une conférence.

LE FOOT ET PUIS...

M. Riccardo Bosquet a été l'instigateur du «Sponsor-Club». Le président du FC La Chaux-de-Fonds, au départ, aurait voulu, à l'image de ce qui se fait à Neuchâtel, créer un club destiné à soutenir la noble cause du football. Il avait pris des contacts. Il a notamment rencontré M. Raymond Lanfranchi, l'actuel président. Ce dernier l'a convaincu

qu'il valait mieux, dans l'intérêt de la région, aider tous les sports plutôt qu'un seul. M. Riccardo Bosquet a finalement souscrit à cette idée. Ainsi est né le «Sponsor-Club». Celui-ci regroupe actuellement 27 membres. Mais la porte reste ouverte à tous ceux qui s'y intéresseraient. Ils seront les bienvenus. Avis donc aux amateurs!

A l'échelon du comité, on espère que le nombre des membres s'élèvera rapidement à 40.

Chaque «sociétaire» est tenu, chaque année, à verser une somme de 10.000 francs.

Sur l'ensemble des cotisations encaissées, le «Sponsor-Club» a décidé aussi de réserver une mise de fond destinée à venir en aide à toutes sociétés décidées à mettre sur pied une manifestation de portée nationale ou internationale.

Le «Sponsor-Club» entend ainsi renforcer l'image de marque des Montagnes neuchâteloises, activée par ses sportifs. Un but non seulement louable, mais qui mérite d'être soutenu!

Le comité

Le Sponsor-Club est présidé par M. Raymond Lanfranchi. Les autres membres sont: vice-président: M. Gil Baillod; secrétaire: Pierre-Alain Bois; trésorier: Francis Favre; membre: Eric Bonnet. Michel DERUNS

P

programme

Ligue nationale A

Sierre - Ambri	17.45
Arosa - Bienne	20.00
Fribourg - Olten	20.00
Lugano - Kloten	20.15
Zurich - Davos	20.15

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano*	27	20	3	4	150	78 43
2. Davos	27	18	4	5	149	95 40
3. Kloten	27	13	3	11	159-103	29
4. Fribourg	27	11	3	13	103-126	25
5. Bienne	27	10	4	13	138-151	24
6. Arosa	27	10	4	13	123-140	24
7. Ambri-P.	27	11	2	14	121-138	24
8. Sierre	27	9	5	13	102-128	23
9. Olten	27	9	2	16	96-150	20
10. CP Zurich	27	9	0	18	97-129	18

* Qualifié pour les play-offs.

Ligue nationale B

Coire - Lausanne	17.00
Dübendorf - Zoug	17.00
GE Servette - Rapperswil	17.30
Bâle - Ajoie	20.00
Berne - Langnau	20.00

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Coire	26	17	6	3	124	70 40
2. Berne	26	17	3	6	135	72 37
3. Dübendorf	26	12	7	7	127-105	31
4. Bâle	26	13	3	10	127	99 29
5. Rapperswil	26	12	5	9	126-115	29
6. Langnau	26	10	4	12	108-120	24
7. Ajoie	26	10	4	12	101-125	24
8. Lausanne	26	10	1	15	99-137	21
9. Zoug	26	9	2	15	89-101	20
10. GE Servette	26	2	1	23	74-171	5

Première ligue

HIER SOIR	
Monthey - Martigny	4-5
Lyss - Yverdon	3-5

CE SOIR

La Chaux-de-Fonds - Viège	20.00
Moutier - Forward Morges	20.15
Fleurier - Champéry	20.15
Villars - Sion	20.15

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Chx-de-Fds	16	12	3	1	125	43 27
2. Villars	16	12	3	1	111	49 27
3. Martigny	16	12	2	2	131	52 26
4. Viège	16	12	2	2	105	57 26
5. Lyss	17	10	4	3	94	58 24
6. Monthey	17	7	1	9	106	98 15
7. F. Morges	16	7	0	9	68	77 14
8. Yverdon	17	4	1	12	68	119 9
9. Sion	16	4	0	12	51	119 8
10. Champéry	15	3	1	11	45	82 7
11. Fleurier	16	3	0	13	40	109 6
12. Moutier	16	2	1	13	62	143 5

Deuxième ligue

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Neuchâtel	13	12	0	1	100	34 24
2. Tramelan	13	9	0	4	72	59 18
3. Université	14	8	2	4	70	59 18
4. Saint-Imier	13	8	0	5	110	68 16
5. Le Locle	12	7	0	5	73	57 14
6. Tavannes	13	7	0	6	60	57 14
7. Joux-Derrière	14	6	1	7	63	87 13
8. Noiraigue	13	3	2	8	50	81 8
9. Unterstadt	12	2	0	10	40	74 4
10. Pts-de-Martel	13	0	1	12	37	99 1

CE SOIR

Tavannes - Noiraigue	17.15
(à Moutier)	
Tramelan - Le Locle	18.15
Saint-Imier - Les Ponts-de-Martel	18.15

DEMAIN

Unterstadt - Neuchâtel	20.15
------------------------	-------



Du fair-play, s.v.p.

Association Suisse du Sport Initiative pour le fair play

En direct sur RTN 2001

Samedi soir, dès 20 heures, dans le cadre de son émission «Restons sportifs», RTN-2001, la radio neuchâteloise retransmettra en direct le match au sommet du championnat de première ligue de hockey sur glace entre La Chaux-de-Fonds et Viège. Commentaire d'Alain Sunier et Claude Roulet. (comm)

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

R

regard

«Humaine mais ferme»

«Une politique d'asile humaine, mais ferme.» Des termes utilisés par M. André Brandt lors de son discours d'ouverture devant les nouveaux élèves de l'Ecole de police du Chanet.

La fermeté est évidente. Le côté humain m'échappe.

«Jean-Fi» sera expulsé. Et ce n'est pas 120 signataires qui feront pencher une balance déréglée. Les réfugiés politiques, pour y faire le poids, doivent au moins être en famille. Sinon, le fléau les catapulte hors de Suisse.

«Jean-Fi» était étudiant à Kinshasa. Avec ses camarades, il a manifesté parce que les conditions à l'université étaient telles que seuls les fils de riches pouvaient prétendre à une licence, un diplôme, un doctorat. Le gouvernement a considéré ce soulèvement comme une attaque. Il a sévi. Ceux qui ont pu être attrapés ont été mis en prison. Les autres ont fui.

La prison, de toute façon, ce ne doit pas être très drôle. Mais d'ici à filer, en abandonnant femme et enfant (qu'on aime), pour l'éviter, c'est sûrement que la prison, c'est terrible. Et l'armée aussi, où «Jean-Fi» serait enrôlé d'office la peine de prison purgée.

La fermeté aura servi: «Jean-Fi» n'a aucune envie d'aller tenter sa chance dans un autre pays d'Europe. Cela fera plaisir à certains. Il ira peut-être encombrer un autre pays de «sa couleur», de «sa race». Ça ne nous concernera plus. Peu importe qu'il n'y trouve pas de travail. Et ça lui évitera d'être pris pour un réfugié économique. Avec un peu de chance, il pourra même déconseiller à quelques compatriotes de s'exiler en Suisse: une bonne affaire!

Vous avez dit «humaine»? Mais vous savez bien que l'être humain a ses faiblesses: sa politique d'asile aussi.

ANOUEK ORTLIEB

A la frontière franco-suisse Un nouveau départ pour le Chauffaud

Il y a un an, le premier janvier 1985, le petit hameau du Chauffaud à la frontière franco-suisse, se voyait presque rayer de la carte après le terrible incendie qui avait complètement anéanti l'église, le presbytère et l'école.

Nous faisons alors état du sombre avenir de ce hameau. C'était sans compter avec la formidable vitalité des «Chauffouillards» et la complicité de la municipalité de Villers-le-Lac qui ensemble ont décidé de redonner vie à ce hameau. (rv)

● LIRE EN PAGE 21

Développement économique bernois: 950 emplois soutenus en 1985 Le Jura bernois un des principaux bénéficiaires

Le Service bernois de développement économique a contribué l'an dernier à la création et au maintien de quelque 950 emplois, contre 780 en 1984. Les mesures de promotion économique qu'il a prises ont rendu possible un volume d'investissements de 124 millions de francs, a indiqué vendredi l'Office d'information cantonal.

Le Jura bernois, Bienne et le Seeland ont été les principaux bénéficiaires de ces prestations, puisque 14 des 29 projets d'investissements soutenus par le Ser-

Une grande dame dit adieu à La Chaux-de-Fonds Fabuleux héritage reçu en banque, sous escorte armée

C'est avec un bienveillant sourire désormais éternel que Madeleine Junod dit adieu à sa ville avec un geste discret de grande dame: elle lui offre trente chefs-d'œuvres de la peinture!

Cet héritage exceptionnel, Madame Junod le lègue, à travers l'institution du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, à l'ensemble des citoyennes et citoyens comme elle offrait un spectacle annuel de théâtre à celles et ceux qui n'allaient jamais au théâtre.

Cette collection a été rassemblée par M. et Mme René Junod, leur vie durant. Sa valeur est de l'ordre de deux à trois millions de francs.

La Commune devra consentir un effort financier pour exposer cette collection dans une salle «René et Madeleine Junod», c'est la moindre des choses! compte tenu de l'importance de ces trente toiles qui forment un ensemble qui n'a pas d'équivalent en Suisse romande.

Cette importante donation hisse le Musée de La Chaux-de-Fonds à un niveau élevé et donne peut-être un impulsion décisive à cette institution en ce qu'elle peut inciter

d'autres collectionneurs à enrichir cet ensemble déjà exceptionnel.

En effet, La Chaux-de-Fonds, au temps de sa gloire horlogère, a discrètement accroché nombre de chefs-d'œuvre aux murs de ses meilleurs industriels, commerçants et avocats...

Ce trésor culturel a été transporté hier matin tôt, dans une banque, sous escorte policière armée, il sera tenu en sécurité jusqu'à son accrochage pour une présentation publique.

Remis de ses émotions le Conseil communal exprimera sa gratitude à la mémoire de Madame René Junod.

Ensuite, l'Exécutif devra aviser au plan légal. En effet, la loi sur les communes lui fait obligation de présenter un rapport au Conseil général pour obtenir son accord. Aucun legs de plus de 10.000 francs ne peut être accepté directement par l'autorité.

Ce sera aussi l'occasion tant pour l'Exécutif que le Législatif d'exprimer leur reconnaissance.

G. Bd.

Duo du banc



Tout un quartier mobilisé en vain Fais tes valises, Jean-Fi!

Dans le quartier des Moulins, à Neuchâtel, les «amis de Jean-Fi» avaient signé une lettre de soutien à leur copain zalrois, menacé d'expulsion. Ces 120 signatures ont été vaines. La décision du Conseil fédéral prendra effet au 31 janvier. Cette fois, il semble bien qu'il ne reste plus au réfugié qu'à faire ses valises.

AO

● LIRE EN PAGE 24

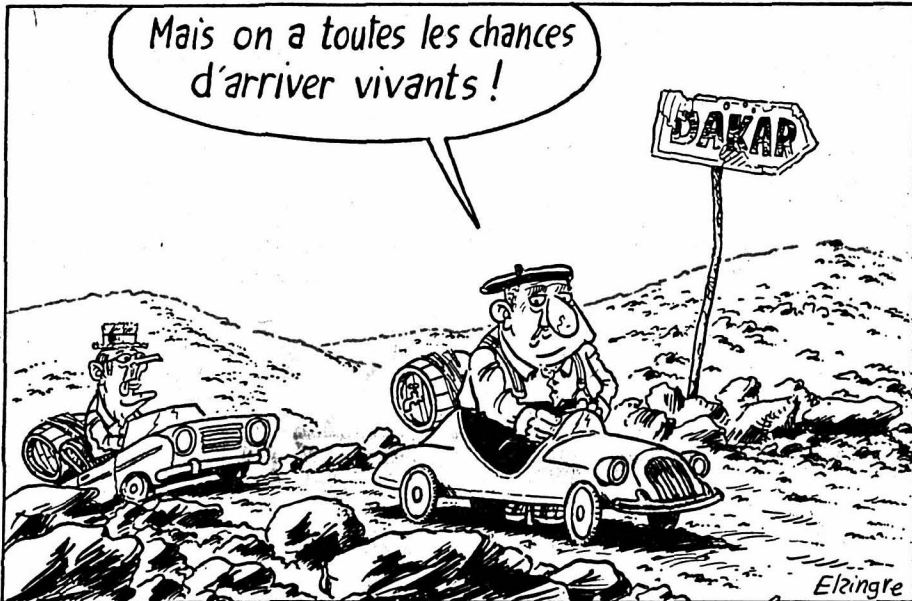
Rapport de la police jurassienne 1985 Du tact avec les demandeurs d'asile

● LIRE EN PAGE 27

vice de développement économique ont été réalisés par des entreprises de cette région.

Pour faciliter la reconversion de groupes de salariés appelés à se familiariser à de nouvelles techniques de production, cinq entreprises, dont trois de la région Jura bernois - Bienne - Seeland, ont bénéficié d'une aide au recyclage. Le canton a ainsi payé 20%, voire 40%, des salaires de 43 travailleurs pendant leur recyclage.

(ats)



Emeutes de Cortébert, suite et fin Agriculteur-tireur condamné

En décembre dernier, le Tribunal de Courtelary s'est penché sur l'un des derniers épisodes de l'affaire des émeutes de Cortébert, affaire qui date du 16 mars 1980.

Cet épisode concernait un coup de feu tiré contre la façade de l'Hôtel de l'Ours. Le prévenu, un agriculteur de Cortébert, membre de sociétés de tir, n'a été condamné qu'hier, le jugement n'ayant pas été rendu en décembre dernier afin d'obtenir de nouveaux compléments de preuve. Hier, toujours sans défenseur, M. E. S., a été reconnu coupable de dom-

mages à la propriété et de mise en danger de la vie d'autrui.

Il a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les 1570 francs de frais de procédure sont à sa charge et il doit également payer les 1700 francs de dépens des plaignants, soit la société anonyme de l'Hôtel de l'Ours et Mme D. G., dont la vie a été mise en danger.

C. D.

● LIRE EN PAGE 25

billet

Le cœur sur la main, la main sur le cœur. Elle est comme ça, la Nadia. Elle adore rendre service aux vieilles dames essouffées. D'abord, parce que ça lui fait une compagnie pendant l'après-midi. Et puis aussi parce qu'elle est toute dévouée.

L'autre jour, elle arrive sans s'annoncer chez l'Eulalie, qui piquait un roupillon sur son coin de canapé.

- On va se faire un peu de thé pour vous réveiller, qu'elle lui dit, et elle jonce à la cuisine. Elle trouve aussi dans un coin une boîte de biscuits un peu rassis. Tant pis, c'est quand même mangeable!

Tout en bavardant, elle dit à l'Eulalie:

- Y a plein de feuilles mortes sur l'escalier et le petit chemin devant la maison. J'm'en vais vous balayer tout ça.

Brave fille, la Nadia! Elle l'empoigne un balais déplumé et zim boum, c'est propre et net en un rien de temps. Comme ça on risquera plus de glisser.

Puis elle s'installe près de l'Eulalie, jette un regard circulaire et constate:

- Vos fenêtres, hein, elles sont pas tant propres. J'm'en vais vous nettoyer tout ça!

Les vitres de la salle à manger, celles de la chambre à coucher, celles de la cuisine qu'on cher devient si nettes qu'on dirait qu'il n'y a plus de vitres.

L'Eulalie, elle peut plus enfiler ses aiguilles à coudre, même en louchant très fort. Elle s'en louchant très fort. Elle s'en louchant très fort. Elle s'en louchant très fort. Elle s'en louchant très fort.

L'Eulalie, elle peut plus enfiler ses aiguilles à coudre, même en louchant très fort. Elle s'en louchant très fort. Elle s'en louchant très fort. Elle s'en louchant très fort.

L'Eulalie lui dit merci pour tout.

Et la Nadia:

- J'vous en prie, j'vous en prie. Ça vous fera quarante francs, dix pour les escaliers et trente pour les fenêtres. Pour les aiguilles, j'demande rien puisque j'ai eu vos biscuits.

On vous le disait bien: le cœur sur la main, la Nadia. Un cœur en forme de tirelire...

J.E.



Q

quidam

Doué d'une mémoire extraordinaire et jouissant d'une bonne santé, Paul Erard, dans quelques jours, va entrer dans sa 91e année. Né à La Chaux-de-Fonds en 1896, tôt dans sa jeunesse il a émigré au Locle avec sa famille, et comme son père, toute sa vie durant, il a pratiqué le métier de boîtier qu'il a appris dans le département «boîtes» des Fabriques Zénith, aux Billo-des. Il a travaillé sur le métal d'abord, mais il se souvient avoir payé la somme de 100 francs le droit de permuter sur l'or.

Fidèle à une tradition de famille, poursuivie d'ailleurs encore aujourd'hui par ses deux fils, Paul Erard occupait ses loisirs en chassant et en pêchant, sans négliger les champignons dont il connaissait les meilleurs coins.

Amoureux des gorges du Doubs, il a bien connu Némorin Caille en jouant à siffler avec les loutres, il a eu le plaisir, non sans émotion, d'en capturer une belle, de 5 à 6 kilos, près des écluses de Moron.

Aujourd'hui, Paul Erard, un «ancien» du Quartier-Neuf, vit paisiblement au Home médicalisé du Locle, mais tous les mardis, fidèlement, il retrouve ses amis pour une partie de quilles, un jeu qu'il aime et qu'il pratique avec beaucoup d'adresse. (sp)

B

bonne nouvelle

Neuchâtel - Nairobi: effort commun

Depuis l'année dernière, à l'initiative de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, un programme de lutte contre les tiques est mené en commun par l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel et un centre de recherche en physiologie animale et en écologie de Nairobi, au Kenya. Plusieurs chercheurs des deux pays participent à ce programme doté d'un budget de 2,2 millions de francs et portant sur trois ans, qui doit apporter des réponses pluridisciplinaires à un problème de parasites animaux qui cause des dégâts énormes (plusieurs milliards de dollars par an, selon l'OMS) et compromet l'autosuffisance alimentaire dans le tiers monde. Les échanges de chercheurs que ce programme implique entre les deux pays contribuent aussi à la formation de futurs responsables du développement scientifique en Afrique. (sp, Imp)

S

sommaire

HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS. - Un «plus» dans le confort d'attente.

PAGE 19

CORTAILLOD. - Le Conseil général des jeunes a vécu.

PAGE 24

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région



«Trois cavaliers», Goya



«Tête de vieillard», Tiepolo



«Mille et une nuits», Rouault

C'EST un héritage exceptionnel que Mme Junod offre à sa ville: trente tableaux d'une période importante de la peinture, à cheval entre la fin du 19e et le début du 20e siècle.

Cette collection a été rassemblée avec beaucoup d'éclectisme par René et Madeleine Junod, leur vie durant. Le niveau qualitatif élevé de ces trente toiles témoigne du goût raffiné de M. et Mme Junod en matière d'art, mais aussi de leur intérêt et de leur patience pour la peinture.

TOUTES les pièces sont d'une grande valeur du point de vue de l'histoire de l'art, quelques-unes sont exceptionnelles, «Trois cavaliers» de Goya, un «Paysage» de l'époque fauve de Derain ou un «Notre-Dame de Paris» de Marquet. La collection léguée comprend entre autres Constable, Delacroix, Tiepolo, Courbet, Daumier, Dunoyer, Gauguin, Van Gogh, Matisse, Marquet, Modigliani, Pissaro, Renoir, Rouault, Utrillo, Vlaminck, Soutine. Et aussi une très belle «Vue de Venise» de Guardi, et puis encore, Braque, Derain, Lawrence, Liotard, Monticelli.

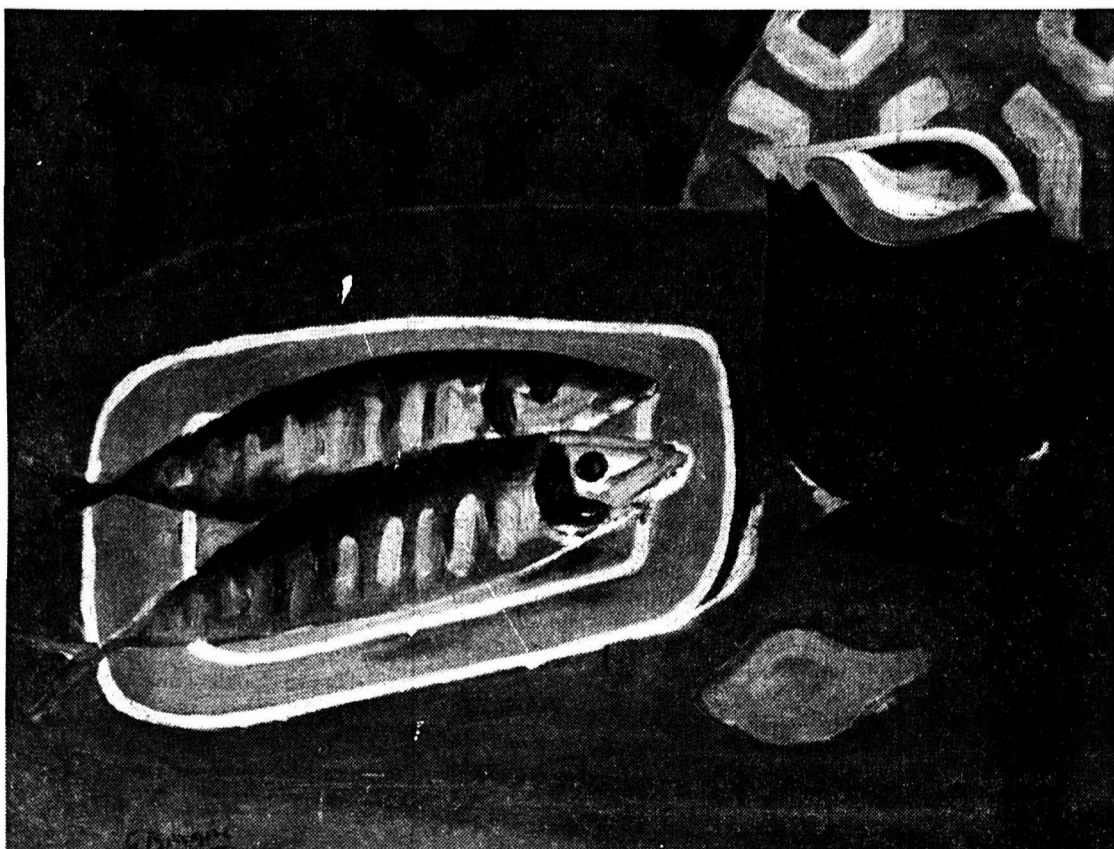
ENCORE sous l'émotion de cette donation le Conseil communal et le Musée n'ont pas encore pu arrêter une décision pour présenter cette collection au public avant de l'installer définitivement, gageons que cela ne saurait tarder.

Gil BAILLOD



«Portrait d'une femme sur fond vert», Modigliani

Exceptionnel et émouvant témoignage d'un couple à sa ville
**Le cadeau de René et Madeleine Junod
à La Chaux-de-Fonds: 30 chefs-d'œuvre**



«Poissons», Braque



«Après-midi d'été», Matisse

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Au Centre médico-chirurgical de l'hôpital Un «plus» dans le confort d'attente

Carrefour vital du centre médico-chirurgical, carte de visite de l'Hôpital - par le temps que les gens y passent, la salle d'attente était inconfortable et trop exigüe. On a rénové, agrandi. Et inauguré hier. L'ouverture d'une salle d'une quinzaine de sièges justifiait-elle une cérémonie? C'était le prétexte avoué des responsables de l'Hôpital pour expliquer le fonctionnement du centre et le pourquoi des temps d'attente dont les patients se plaignent parfois.

Chef du dicastère, le conseiller communal Charles Augsburgger a dit que cette inauguration n'avait pas pour but «de valoriser le temps d'attente». Il a rappelé les tares de l'ancienne salle, «inconfortable, exigüe, déconseillée aux personnes claustrophobes, mal ventilée et on en passe. Il a remercié le Musée des beaux-arts qui a mis à disposition les tableaux décorant les murs rafraîchis.

La nouvelle salle ne va pas raccourcir le temps d'attente. Elle lui mettra du confort. Le Dr Schneider a évoqué les raisons pour lesquelles le séjour en ces lieux tend parfois à se prolonger.

«La salle d'attente est le carrefour vital du centre médico-chirurgical. Elle accueille trois types de patients. Les per-

sonnes admises pour une hospitalisation, celles qui viennent pour une consultation à la polyclinique et les urgences.» Au total plus de 30.000 patients en 1985!

Les problèmes sont dus, explique M. Vergriete, directeur, à l'augmentation constante du nombre de consultations en polyclinique (entre 50 et 80 par jour), alors que l'Hôpital n'était pas conçu pour la polyclinique. S'ajoute la fluctuation du nombre d'admissions par les urgences, par nature impossibles à prévoir.

La définition de l'urgence varie grandement entre les points de vue du patient et du corps médical. Les premiers ont tendance à considérer chaque bobo, dès lors qu'ils en souffrent, comme urgence. Ce n'est pas forcément le cas. Sans compter les fantaisistes qui

avouent venir pour «vérifier si le service d'urgence marche bien», il y a souvent des personnes qui se pointent pour une entorse subie deux semaines auparavant.

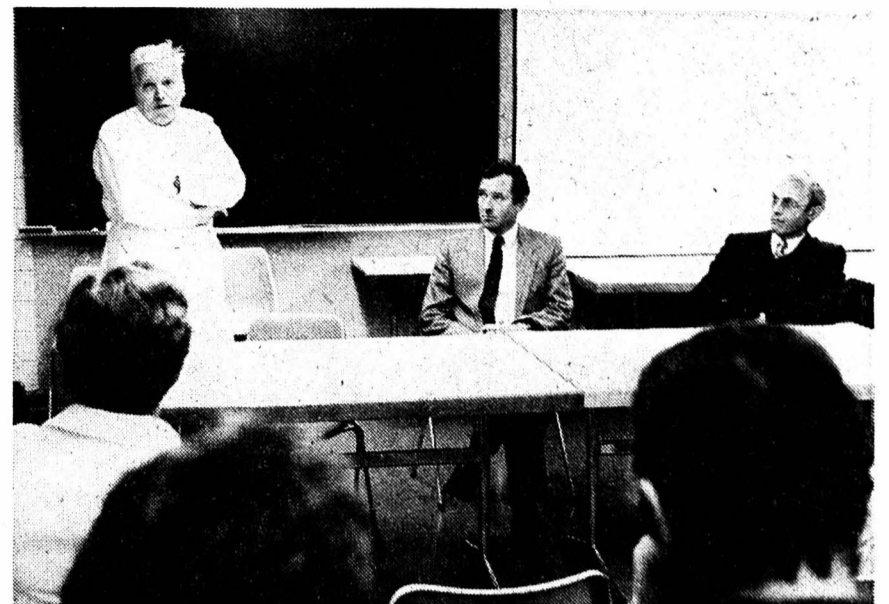
Un dépistage s'impose, ainsi qu'un respect des priorités en cas d'urgence réelle, qui peuvent prolonger le temps d'attente des patients.. attendus.

A quoi s'ajoute les personnes qui ne savent pas que la polyclinique est uniquement chirurgicale et qu'il faut renvoyer au service de garde à domicile s'ils viennent pour un mal de tête, et l'augmentation du temps de consultation à la polyclinique.

M. Vergriete ne remet pas en cause la polyvalence des divers services rattachés au centre médico-chirurgical, qui permet une meilleure utilisation du personnel. Il estime par contre qu'une distinction devrait être établie entre le service des urgences et le reste.

La situation actuelle, avec un confort d'attente accru, devrait être maintenue pour les cinq ans à venir. Des projets de réorganisation à grande échelle sont, selon M. Augsburgger, à l'étude.

P. F.



L'attente vue par, de gauche à droite, le Dr Schneider, M. Augsburgger et M. Vergriete. (Photo Impar-Gerber)

Trois voitures ont bobo...

Jeudi à 17 h. 50 une voiture conduite par M. M. C. de La Chaux-de-Fonds, circulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert direction Le Locle dans une colonne de véhicules. A la hauteur de l'immeuble No 50 il n'a pas été en mesure d'immobiliser sa voiture derrière l'auto conduite par M. B. Z., de la ville, qui a été poussé contre l'arrière de l'auto conduite par M. J. B. de La Sagne, qui était à l'arrêt. Dégâts matériels aux trois véhicules.

Au Tribunal de police

Lors de l'audience du 15 janvier, le Tribunal de police, outre l'affaire qui a déjà fait l'objet d'un compte rendu, a rendu les jugements suivants:

M. S. pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR a été condamné à 15 jours d'emprisonnement, avec un sursis de trois ans, 500 francs d'amende et 80 francs de frais. Le sursis accordé en 84

n'est pas révoqué, mais le délai d'épreuve est prolongé d'un an.

S. S. pour infraction à la LF protection civile écope de deux jours d'arrêts, avec un an de sursis et 50 francs de frais.

M. M. prévenu d'infraction LTM paie 200 francs d'amende et 40 de frais.

M. Z. pour infraction LFSUp est condamné à 200 francs d'amende et 70 francs de frais. La drogue séquestrée en cours d'enquête sera confisquée et détruite.

C. B. pour infraction LTM effectuera 3 jours d'arrêts et paiera 40 francs de frais.

J. M. prévenu de vol est condamné à 7 jours d'emprisonnement avec sursis de deux ans et 120 francs de frais.

F. M. est jugé par défaut pour infraction LTM. Verdict: 10 jours d'arrêts et 100 francs de frais.

M. R. prévenu d'infraction LCR-OCR paiera 50 francs d'amende et 40 francs de frais.

Deux affaires sont renvoyées, les lectures de trois jugements seront données lors d'une audience ultérieure. Une prévenue est libérée, une autre acquittée et les frais sont mis à la charge de l'Etat. (Imp)



UN AMICAL BONJOUR AUX LECTEURS DE L'IMPARTIAL DE LA PART DE LÉONARD ROBIN DUBOIS ET H.W. CLIFTON ET...

«Léonard, génie en herbe»

Léonard le Génie, treizième du nom, vient de paraître. Hier avait lieu, à la librairie Apostrophes, une séance de dédicace-signature, en présence du scénariste Bob de Groot et de son comparse dessinateur Turk.

A l'origine, dans la nuit des temps, il y a eu Léonard de Vinci, qui a tout inventé. Tout? P'têt bien que non. De Groot et Turk nous concoctent alors un nouveau Léonard, revu et corrigé, lettré génial et un peu maladroit comme tous ceux de son espèce et qui par conséquent en fait voir de toutes les couleurs à son disciple en termes de sparadraps, plâtres et béquilles.

Parmi ses inventions, une des premières, la machine-qui-ne-sert-à-rien. Il s'est mis aussi un jour à bricoler des barres de fer, qui se sont retrouvées caddies. Et si de pervers et pragmatiques esprits lui demandent à quoi ça peut bien servir, Léonard, pas troublé, pour un sou, invente les hypermarchés, dès le lendemain. (Ch.O.)

● Turk et de Groot sont les auteurs d'autres bandes dessinées (Robin Dubois, Clifton). La série des Léonard est éditée chez Dargaud. Vient de paraître «Léonard, génie en herbe».

Le 30 janvier au Conseil général De la fermeture du Vivarium...

Le sort du Vivarium fait l'objet du seul rapport que le Conseil communal présentera au législatif dans sa séance du jeudi 30 janvier. Il demande la fermeture de l'institution et la démolition de l'immeuble.

Le rapport de l'exécutif fait suite au mandat donné par le postulat Hippenmeyer au Conseil communal pour qu'il présente une solution permettant le transfert définitif du Vivarium au Bois du Petit-Château et la réduction des coûts de fonctionnement.

Deux propositions pour un «grand vivarium» ont été examinées. La construction d'une grande serre sur une dalle au dessus du parc à voitures en est du restaurant de l'Ancien Stand et l'utilisation des salles de l'Ancien Stand, les activités s'y déroulant pouvant être abritées par Polyexpo. La première, budgétée à plus de 1,5 million, a été écartée en raison de son coût. La seconde, exigeant un investissement de moitié, présente, selon l'exécutif, de nombreux inconvénients. Les salles qui seraient bloquées sont largement utilisées, la coexistence avec un restaurant pose des problèmes d'hygiène.

Les autorités ont encore examiné la possibilité d'ériger une construction modeste au sein du Bois du Petit-Château par l'achat, le cas échéant, d'un pavillon de l'exposition Phänoména de Zurich. Mais le degré

d'occupation du parc est jugé maximal et l'acquisition d'un terrain à l'extérieur du parc ne donne pas satisfaction.

Conclusions de l'exécutif: «Le maintien du Vivarium à son emplacement actuel n'étant pas possible», les solutions de transfert étudiées ne pouvant être retenues, il faut se résigner à la fermeture de l'institution. Le Conseil communal estime qu'il ne peut plus assumer seul le financement «d'un certain nombre d'équipements à vocation supra-communale». Et qu'il est politiquement «difficilement acceptable de vouloir sauvegarder tout ce qui est en place pour la seule raison que cela existe».

Si le débat sur le Vivarium en laisse le temps, les conseillers généraux aborderont les motions et interpellations relatives aux disparités entre le Haut et le Bas en matière économique, à l'opportunité de créer un service, voire un dicastère de l'environnement, au projet Rail 2000, à l'aménagement du carrefour Temple-Allemand - J.-P. Zimmermann, aux abonnements TC scolaires et à la mise à disposition d'appartements à l'intention des artistes. (pf)

PUBLI-REPORTAGE
La Genevoise assurances
Jaquet-Droz 60 - ☎ 23 22 18



Derrière des façades toutes rénovées, les bureaux de la Genevoise assurances ont, eux aussi, fait peau neuve. Etablie à La Chaux-de-Fonds depuis plus de 50 ans, cette compagnie a pour grande spécialité le Plan de Sécurité. Son champ d'activités n'a pratiquement pas de limites. Travaillant toutes les branches, les collaborateurs de la Genevoise sont des spécialistes en la matière. Ils se feront un plaisir de vous accueillir avec le sourire.

cela va se passer

Thé-dansant à l'Ancien Stand

La première édition fut un succès, il en sera sans doute de même pour le deuxième thé-dansant que Gilbert Schwab animera demain dimanche 19 janvier dès 15 heures à la petite salle de l'Ancien Stand. Ambiance amicale et feutrée, rythmes variés pour danseurs de tous âges, occasion d'un après-midi musical et permettant les rencontres entre gens appréciant le loisir de la danse, c'est ce que proposent Gilbert Schwab et son batteur lors de ses thé-dansants. Une façon agréable de se délasser un dimanche d'hiver! (dn)

L'assassinat de la Deuxième République

La seconde du cycle de trois conférences d'Henri Guillemin consacrée à «l'assassinat des trois premières Républiques françaises», aura lieu lundi soir à 20 h. 30 au Club 44. L'historien parlera cette fois du coup d'Etat du 2 décembre 1851 après lequel la Deuxième République française disparut. (Imp)

Déchets industriels jetés à la Plaisance et au Chat brûlé Le rapport du chimiste est tombé

Des déchets industriels avaient été jetés, peu avant Noël, dans la forêt de Plaisance. Une substance apparemment identique était découverte quelques jours plus tard au lieu dit le Chat brûlé. Enquête pénale avait été ouverte par la gendarmerie. Des échantillons prélevés pour analyse. Ces examens sont achevés. Ils confirment, selon le chimiste, que les produits déversés dans la nature devaient être destinés à un centre de conditionnement tel que la STEN.

Un homme est pris sur le fait, vendredi 20 décembre, en train de vider des bidons d'eau de savon» dans la forêt de Plaisance. Les premiers secours inter-

viennent. Sur recommandation du chimiste conseil de la ville, ils extraient un bloc de 5 mètres cube de terre, afin d'assurer un nettoyage complet de la place. Le produit a l'apparence de mousse à raser.

Suite à l'article paru le lendemain, un habitant de la ville signale la présence d'une substance d'apparence identique dans une mare au lieu dit le Chat brûlé. Nouvelle intervention des premiers secours, lundi 23 décembre. La couche de glace doit être brisée, le liquide étant pompé à l'aide de l'hydrocureuse. L'opération est facilitée par la présence d'un sol marneux, imperméable. Des échantillons sont prélevés. Mandat est donné au chimiste conseil de la ville de les analyser avec ceux provenant du site de Plaisance.

Les analyses terminées, un rapport vient de parvenir aux autorités concernées: la commune, le Service cantonal de l'environnement et la gendarmerie, qui mène l'enquête pénale.

Il s'agit, selon le chimiste, de déchets «s'apparentant aux produits de polissage, contenant des métaux, toxiques d'après la législation». La composition présente du corindon (oxyde d'aluminium) et de la cristobalite (oxyde de silicium) ainsi que des traces de métaux lourds tels que chrome, cuivre, zinc, nickel et... or.

Le chimiste affirme que ses déchets «devaient être destinés à un centre de

conditionnement tel que la STEN. Ils ne devaient aller ni dans la nature, ni dans une décharge type Sombaille, sauf conditionnement antérieur ou autorisation spéciale».

Dans l'entreprise impliquée, on conteste la toxicité du produit, «la concentration des métaux étant insuffisante». La direction affirme que c'est un produit de classe 5, la moins toxique, que nous avons le droit de mettre aux égoûts». Elle considère l'événement comme «catastrophe morale», qu'elle attribue à la propre initiative de l'employé qui a déversé ces produits dans la nature.

Le Service de l'environnement n'a pas voulu doubler les analyses du chimiste. Il étudie l'opportunité de les compléter. Plainte n'a pas été déposée. Ni par ce Service, ni par la commune. L'affaire se poursuit d'office puisqu'il y eu constat de police. Le ministère public sera appelé à juger des suites judiciaires à donner sur la base de l'enquête de la gendarmerie. (PF)

NAISSANCE

C'est le 16 janvier 1986 que

SIMON

est venu combler ses heureux parents.

Un nid douillet l'attend chez

Claire-Lise et Jean-Claude

JOLY

Rue du Progrès 103
2300 La Chaux-de-Fonds

Clinique Montbrillant

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 29



ENFIN ! Votre brochure balnéaire et voyages lointains ÉTÉ 1986

— vient de paraître —

Majorque - Ibiza - Andalousie - Madère - Iles Canaries - Maroc - Tunisie - Ischia/Naples - Sicile - Sardaigne - Corse - Malte - Yougoslavie - Grèce - Chypre - Egypte - USA - Antilles - Seychelles - Brésil - Kenya - Inde - Thaïlande - Philippines - Hong-Kong, etc.

Cette brochure est à votre disposition sur simple demande de votre part.

N'hésitez pas à nous contacter !

natural

Natural Voyages

Avenue Léopold-Robert 51
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 24

**airtour
suisse at**

TEL. 039 / 23 94 24

JOURNÉES DE SKI EXCEPTIONNELLES

LES CROSETS

Chaque dimanche du 12 janvier au 30 mars

Prix:
adultes Fr. 60.—
étudiant/apprenti Fr. 51.—
enfant 6-16 ans Fr. 45.—

avec abonnement général des « Portes du Soleil » sur SUISSE et FRANCE

Départ: La Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz, Neuchâtel
Renseignements et inscriptions:

VOYAGES
WITTWER CARS GIGER
Neuchâtel 2, rue Saint-Honoré ☎ 038/25 82 82
La Chaux-de-Fonds 114, av. Léopold-Robert ☎ 039/23 75 24

**Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial**



Restaurant Buffet du Tram COLOMBIER

Fam. C. Guélat, chef de cuisine
Tél. (038) 41 11 98

Dès ce soir et jusqu'au 2 février

Quinzaine de fruits de mer

Et toujours notre carte habituelle.

Cuisine soignée — Bonne cave — Fermé le jeudi

Élégance Parc 31 L'hiver est là !

Collants soie mél. 19.—
Collants laine dès 11.—
Collants soie laine 34.50

Conférence publique

Mardi 21 janvier 1986
à 20 h 15 à l'aula de l'École professionnelle commerciale (SSEC),
Serre 62

**La numismatique pourquoi?
Que nous racontent
les monnaies?**
par Mme de Rougemont

Organisation:
Commission scolaire et
Société d'histoire

A louer

**box pour
chevaux**
☎ 039/23 27 65.

Vends adorables

chiots Bobtail

pedigree, vaccinés, tatoués.
☎ 003384/75 18 15, le soir.

Rapid 105 Combi

La machine combinée
pour tous
les cas



Rapid Démonstration
Vente
Service

WERNER WÄLTI

Atelier mécanique
Locle 69, ☎ 039/26 72 50
2304 La Chaux-de-Fonds

VOYAGES

WITTWER

Neuchâtel, St-Honoré 2, ☎ 25 82 82

REAL MADRID NE XAMAX

¼ de finale de la coupe UEFA
voyage du 4 au 6 mars
en cars de luxe
Fr. 294.—
Tribune comprise

Autocars Giger

La Chaux-de-Fonds
L.-Robert 114, ☎ 23 75 24

L'annonce, reflet vivant du marché

LE LOCLE



**Hôtel du Lac
Les Brenets**

Réouverture le 18 janvier 1986

**Toujours notre fondue
chinoise 2 personnes
Fr. 32.—**

Prière de réserver.
☎ 039/32 12 66
Jean Habegger

vendeuse en disques

qualifiée, trouverait place, dans commerce des Montagnes neuchâteloises.

Ecrire sous chiffre AB 50090 au bureau de L'Impartial du Locle.

Fabrique du Locle cherche:

technico-commercial
français-allemand

dessinateur
français-allemand

micro-mécanicien

fraiseur expérimenté

pour travail de petite mécanique,
ambiance agréable, 41 heures par
semaine, 13e salaire, horaire libre.
Faire offre sous chiffre PH 50054 au
bureau de L'Impartial du Locle.

Garage de la Sibérie

Jacques Robert
2401 Le Cachot

Occasions expertisées et garanties

Subaru Sedan 4x4	1981/9	67.000 km	Fr 7.600.—
Bus Subaru 4x4	1984	27.000 km	Fr 11.500.—
Talbot Horizon	1983	33.000 km	Fr 7.500.—
BMW 520 i	1983	42.000 km	Fr 15.600.—

GIROUD

Beau-Site 13 - Le Locle
engage:

**rectifieurs
tourneurs
aides-mécaniciens**

☎ 039/31 54 28

L'Hôpital du Locle

cherche

un cuisinier

Exigences:

- certificat fédéral de capacité
- quelques années d'expérience
selon normes ANEM

Traitement:

Entrée en fonction:

1er mars 1986

un employé de cuisine

Traitement:

selon normes ANEM

Entrée en fonction:

immédiate

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de services
à la direction de l'Hôpital du Locle, Bellevue 42, 2400 Le
Locle, ☎ 039/31 52 52

En toute saison, L'IMPARTIAL
votre source d'informations

**Vous êtes toujours
le bienvenu
dans notre exposition
permanente BMW.**



**Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérolde ANDREY
La Chaux-de-Fonds**
Agence officielle BMW
Charrière 24, tél. 039/28 60 55/56

R 3285



LE LOCLE

Fabrique de boîtes de montres
cherche tout de suite ou à convenir:

dessinateur

pour travaux divers:

- dessins techniques
- acheminement du travail
- contrôle de la production

Ce poste conviendrait à un dessinateur
s'intéressant à la fabrication ou à un
mécanicien s'intéressant au dessin
technique.

Faire offre sous chiffre LL 50094 au
bureau de L'Impartial du Locle.

Médecin-dentiste au Locle
engagerait une

aide en médecine dentaire
diplômée.

Pour le 1er avril 1986

Faire offre sous chiffre DT 50081
au bureau de L'Impartial du Locle

A louer tout de suite

locaux industriels

de diverses grandeurs,
conditions intéressantes.

H. Dubois - A.-M. Piaget 12
☎ 039/31 42 96

GARAGES à LOUER

Rue du Verger - près du Restaurant Le Ranch
P.-A. Vermot, vente et réparations de chasse-
neige

☎ 039/31 11 30



Association des concerts du Locle - Vendredi 24 janvier 1986 au Temple français à 20 h 15

Dezső RANKI, pianiste

Au programme: **W.-A. Mozart**
M. Ravel
B. Bartok
J. Brahms

Sonate en ré majeur KV 576
Sonatine
En plein air
Variations et fugue sur un thème de Haendel op. 24

Prix des places:

adultes Fr. 15.—

apprentis et étudiants Fr. 5.—

Entrée libre aux enfants accompagnés

Location à l'entrée - Troisième concert de
l'abonnement

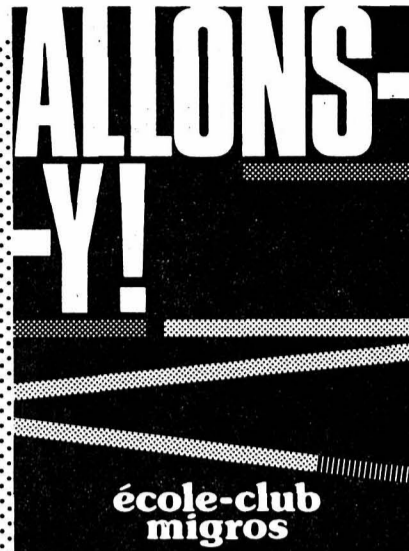
Salle de l'Ancien Stand
dimanche 19 janvier
de 16 à 19 heures

GRAND LOTO SATUS
Société ouvrière de gymnastique

Cartes d'abonnement à Fr. 16.—
 pour tout le match, soit 40 tours
 Au cours du match, il sera joué 5 cartons
 Prix de la carte supplémentaire: Fr. 0.50

LOISIRS

- ARTISANAT: DESSIN ET PEINTURE (atelier libre), peinture sur bois ou sur porcelaine, vannerie, cannage, gravure sur verre, céramique-poterie, patch-work appliqué, couture
 - CUISINE gastronomique, cuisine chinoise, indienne, spécialités de saison, découverte et dégustation des vins
 - MUSIQUE: piano, guitare, accordéon
- SORTIR DE SA COQUILLE !**



Renseignements et inscriptions:
 2300 La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 12

039/23 69 44

école-club migros

soldes NE 15-04/2.86

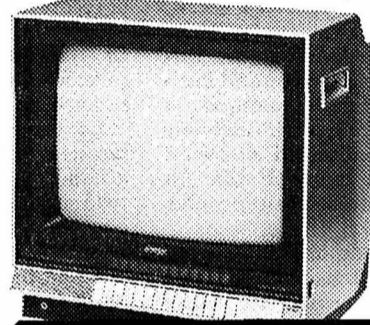
SOLDES... sur mesure

Venez voir!

RADIO TV STEINER

TV couleur ALLORGAN KST 3611

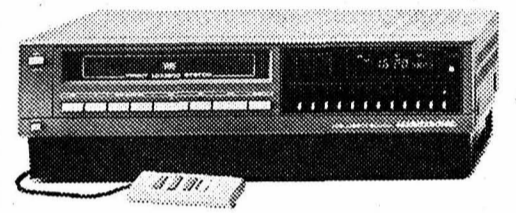
~~570.—~~ **490.—**



RADIO TV STEINER

Magnéscope couleur MAGNASONIC MV 1

~~1190.—~~ **990.—**



RADIO TV STEINER

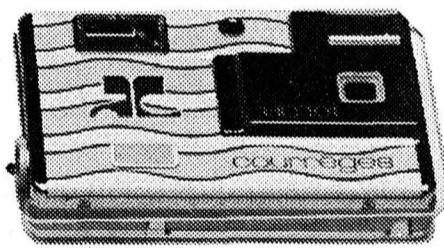
TV couleur ITT 3325 Pal/Secam + magnéscope MAGNASONIC MV 1 couleur, Pal/Secam

~~2688.—~~
 ou location
 89.— par m.
2398.—



Appareil photo MINOLTA «Courrèges»

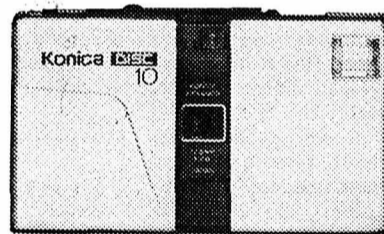
~~98.—~~ **59.—**



RADIO TV STEINER

Appareil photo KONICA Disc 10

~~138.—~~ **69.—**



RADIO TV STEINER

Reflex ALLORGAN avec Zoom 35-70 mm.

~~398.—~~ **350.—**



RADIO TV STEINER

Chaîne HiFi TOSHIBA Système 36, complète, avec 2 enceintes et rack

1390.—

RADIO TV STEINER

Walkman CROWN CS 11

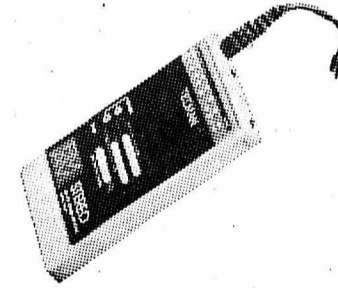
29,90



RADIO TV STEINER

Walker TECMAN RR 9 T, AM/FM

~~79.—~~ **49.—**



RADIO TV STEINER

Walkman SONY WMF 15, radio AM/FM et cassette, avec écouteurs

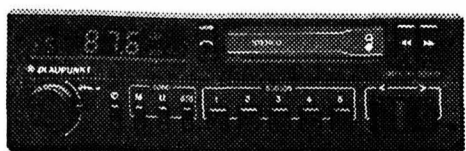
~~398.—~~
238.—



RADIO TV STEINER

Auto-radio BLAUPUNKT Hamburg SQM 23

~~558.—~~ **398.—**



RADIO TV STEINER

ET... TOUJOURS des TV, des HiFi, des magnétoscopes, d'occasion RÉVISÉS et GARANTIS 6 mois!

RADIO TV STEINER

La Chaux-de-Fonds:
 53, av. Léopold-Robert
 (sous les arcades)

RADIO TV STEINER

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Séance expéditive à Cortaillod Le Conseil général des jeunes a vécu

Fin d'une intéressante expérience, hier à Cortaillod. Le «Conseil général des jeunes» a tenu sa dernière séance. Les dix points de l'ordre du jour ont été traités en moins d'une heure, avec une entente parfaite entre les intéressés. Qui auront leur «centre des jeunes» et une rue.

Le règne des jeunes à Cortaillod n'aura duré que trois séances. Pour une première, c'était déjà bien, et deux commissions survivront pour veiller aux «dernières volontés» du Conseil général des jeunes. En outre, la Commission des rapports, instigatrice de ce Conseil général des jeunes, va proposer au Conseil général de maintenir une «Commission de la jeunesse», qui serait concertée lors de projets intéressants. Le Conseil communal semble d'ores et déjà favorable à cette idée.

Le Conseil général des jeunes avait à son ordre du jour un important projet: la réouverture des «abattoirs», ancien centre de jeunes. Le local sera aménagé, moyennant un crédit de 3000 francs qui a été accepté. Il deviendra club privé, et

la commission chargée de son étude pense pouvoir arriver à un auto-financement du nouveau centre des jeunes, voire obtenir un bénéfice, qui permettrait l'achat de nouveaux équipements comme la vidéo, etc.

Une vingtaine d'adultes bénévoles et sympathiques seront acceptés pour épauler les jeunes. Le centre sera ouvert une vingtaine de fois par mois, seize heures par semaine. Le centre «Abattoir» recevra les jeunes de la commune dès l'âge de 14 ans, sur présentation de la carte de membre, qui donnera droit à un invité.

NI ALCOOL NI DROGUE

En plus des 29 articles des statuts, le Conseil communal de Cortaillod a édicté

un règlement relatif à l'exploitation du centre, qui prévoit notamment qu'il ne sera pas servi de boissons alcoolisées et qu'il ne sera pas fait usage ou commerce de drogue ou autres stupéfiants. Statuts et règlements ont été acceptés à l'unanimité.

CHEMIN DE LA JEUNESSE

Le Conseil général des jeunes a décidé de baptiser le chemin dit du bord du lac, qui n'a pas de nom. Il portera désormais celui de «Chemin de la jeunesse». Pour marquer son passage, le Conseil a proposé qu'une plaque commémorative, avec les noms de tous ses membres, soit fixée sur la fontaine de la place du Temple.

Il a souhaité que les conduites d'amenée d'eau aux fontaines soient remises à l'intérieur des montants de pierre et que les fontaines du village soient fleuries le plus longtemps possible dans l'année. Un arrêté dans ce sens a été voté. Une demande a été votée: le Conseil communal se voit chargé de la réfection de la place de jeu des Draizes, qui devra ensuite être entretenue régulièrement.

La commission «Rollers» souhaiterait la création d'une piste de roller, soit au Vieux cimetière, soit sur le terrain des Os, où sera aménagée la futur grande salle. Renseignement pris, une telle réalisation est dévisée à plus de 90.000 francs.

La commission a donc proposé de remettre cette étude au véritable Conseil général, plus à même de débloquer une telle somme, et se propose tout de même de rechercher des subventions auprès du Sport-Toto et du canton. Faute d'une piste de roller, une «BMX» moins onéreuse (15.000 francs) pourrait être étudiée.

Deux motions ont passé: un nouveau plongeur sera installé, plus au large que l'actuel, dans un état lamentable. Et un arrêt de bus ferme à la boucle des TN devra être construit.

Les conseillers communaux ont remercié les jeunes de leur intérêt, et émis certaines réserves quant à la réalisation de leurs projets: il faudra un certain temps, notamment pour le Centre des jeunes. La Caisse cantonale d'assurances devra être consultée, à cause des risques d'incendie. La séance s'est levée après trois-quarts d'heure, et une verrée - sans alcool - a clôturé cette expérience. AO

Urs Meyer Electronic à Fontainemelon Joindre l'utile à l'agréable...



A l'inauguration: un vol sur le Val-de-Ruz. (Photo Impar-Schneider)

La maison Urs Meyer Electronic, à Fontainemelon, avait invité hier ses principaux fournisseurs et partenaires d'affaires à une visite de la nouvelle entreprise implantée depuis

peu, soit une cinquantaine de personnes venues de toute la Suisse avec parmi elles les représentants des deux fabricants d'ordinateurs les plus vendus dans le monde: les Commodores et les Apples.

Depuis Neuchâtel, les invités se sont rendus à Chaumont par le funiculaire, où M. Urs Meyer les a reçus en soulignant le rôle essentiel dans le développement de sa firme qu'avait le nouveau dépôt.

Depuis ce jour, Urs Meyer Electronic par ses départements électronique et informatique, offre un choix complet d'éléments et d'appareils dans le domaine.

Plus de 1000 mètres carrés sont exploités avec treize employés, de l'ingénieur au commerçant. Dans son allocution M. Meyer n'a pas caché son intention de faire mieux et plus encore.

L'historique et la construction ont été présentés par vidéo. Après avoir admiré le paysage, les invités ont eu le plaisir de découvrir le Val-de-Ruz par les airs puis ils ont été transportés à Fontainemelon par hélicoptère en admirant le vallon sous la neige.

La visite des locaux s'est faite avec beaucoup d'intérêt et la journée s'est terminée par un repas auquel participait aussi M. Jean-Jacques Racine, président de commune, qui a encouragé la firme à poursuivre dans la voie du succès. (ha)

Alimentation électrique de Handtmann SA à Fleurier Transformateur pour la relance

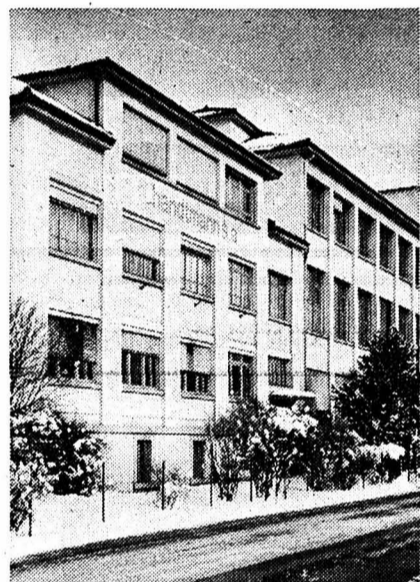
L'ancienne succursale Tornos de Fleurier, rachetée par l'entreprise allemande Handtmann S.A. se porte bien. Ses centres d'usinages utilisent trois machines à commandes numé-

riques pilotées par ordinateur. Des engins performants. Sauf quand l'alimentation en électricité manque de stabilité. Les Services industriels devront donc installer un nouveau transformateur de courant dans la station des allumettes, toute proche. Prix: 33.000 francs.

Eric Kuonen, l'un des responsables de l'entreprise Handtmann, nous explique que le manque de constance du réseau provoque des défauts au moment de l'usinage. Les machines s'arrêtent. C'est plutôt gênant du moment qu'elles sont faites pour travailler vite et bien.

L'exécutif fleurier, conscient du problème, a donc décidé d'ajouter un nouveau transformateur de 400 kva à la station qui alimente la zone industrielle. «L'effort particulier que nous effectuons en faveur de Handtmann S.A. entre dans le cadre de la promotion industrielle», relève le Conseil communal.

Actuellement, si la tension est haute quand le quartier consomme peu de courant, il n'en va pas de même au moment où le réseau est chargé. Handtmann aura donc son propre réseau d'alimentation. Comme les entreprises Rietchle et Afflerbach, toutes proches, reliées directement au réseau haute tension du Plan-de-l'Eau et possédant une station transformatrice dans l'usine. (jic)



Handtmann S.A. dans l'ancienne Tornos. Alimenter séparément l'usine. (Impar-Charrère)

Travaux publics de Fleurier Rouleaux au bout du rouleau

Les Travaux publics de Fleurier possèdent deux rouleaux compresseurs. Une pièce de musée, qui date de la première guerre mondiale, et un engin plus petit, âge de 18 ans. Les deux sont au bout du rouleau. L'exécutif demande un crédit de 30.000 francs pour en acheter un neuf.

Le vieux rouleau compresseur, un «Busingstoke type C, made in England» doit dater de 1918, précise Eric Dumont, un ancien ouvrier des TP. Il ajoute:

«Le chef de service, feu André Stalder, disait que cette machine avait son âge. Il était né en 1918...»

Ce vieux rouleau, c'est un monument. Il ressemble à ceux que l'on voit dans les dessins animés et qui aplatisse, vite fait bien fait, le malheureux Donald. Impossible de le photographier ces jours: il est rangé au fond d'un hangar en attendant le printemps. Mais on ne le verra plus dans les rues car la mécanique est usée:

«Si le moteur tournait comme une horloge, il fallait se méfier du frein à pied. On ne pouvait pas compter dessus. Donc impossible, ces dernières années, d'utiliser le rouleau à la montée, révèle Eric Dumont.»

Le «Busingstoke type C» a donc fait son temps. Il pourrait terminer son parcours au jardin public. Dégraissé, repeint, les pièces tranchants en moins, il deviendrait un merveilleux jouet pour les gosses. Quant à son petit frère, qui date de 1967, il donne déjà des signes de fatigue: système de freinage désuet, vibreur mécanique usé et ne permettant plus un cylindrage correct, brusque retour de manivelles à la mise en marche. On va donc le changer.

L'exécutif a choisi d'acheter un «Ammann DTV 222». Il est équipé d'un système hydrostatique ne craignant aucun obstacle et peut être aussi bien utilisé pour les terrassements que les tapis de route. Prix de l'engin: 49.900 francs. Mais le conseiller communal chef du dicastère des Travaux publics, Henri Buchs, est carré en affaires. Il a réussi à obtenir 19.900 francs pour la reprise de l'ancienne machine. C'est donc un crédit de 30.000 francs que le Conseil général est prié d'accorder pour financer l'achat. JJC

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL Mariages

Lutiger Beat, Neuchâtel, et Puchol Marie-Anne Emmanuelle, Pontgibaud (France). - Memedi Imer, Skopje (Yougoslavie), et Jean-Mairet Josiane Mathilde, Neuchâtel. - Chanson Frédéric et Vautravers Chantal, les deux à Neuchâtel. - Lacroix Thierry Barthelemy Louis Henri et Ducommun-dit-Boudry Rolande Arlette, les deux à Neuchâtel.

Tout un quartier mobilisé en vain «Fais tes valises, Jean-Fi!»

Cent vingt habitants du quartier des Moulins à Neuchâtel, ont signé une lettre de soutien pour leur copain zaïrois. Mais la décision d'expulsion est maintenue.

Le 29 juin 1981, Jean-Philippe Muabi-Bassilar demandait l'asile politique en Suisse. Refus le 18 janvier 1983. Recours rejeté le 21 mars 1985. Le 4 mai 1985, décision de renvoi. Et dès le 31 janvier prochain, menace d'expulsion.

Pour «Jean-Fi», il n'est pas question de rentrer dans son pays: De toute façon, mon passeport est périmé, ils m'arrêteraient. Et comme il est condamné à un an de prison et un autre d'armée dans son Zaïre natal, il ne peut pas y retourner. Même s'il désire revoir sa femme et son enfant, ses parents. S'il faut faire de la prison, je préfère que ce soit ici!...

Mais le choix ne se pose pas. La possibilité d'un internement libre, qui avait été demandé par l'avocat de «Jean-Fi», n'est pas possible, affirme M. André Brandt, conseiller d'Etat. Le recours rejeté, il y avait deux solutions pour que «Jean-Fi» puisse rester: celle de l'internement, ou d'un droit d'asile humanitaire, qui est accordé avec une unité prise sur le contingent de travailleurs

Grand zig-zag

Jeudi dernier à 20 h. 40 une voiture conduite par M. J.-D. H., d'Areuse, montait la rue du Seyon à Neuchâtel, direction Pesoux.

Peu avant la rue du Suchiez il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a heurté au passage une auto à l'arrêt au bas du Suchiez. Suite à ce choc la voiture H. a continué sa course pour heurter un poteau de signalisation puis a traversé la chaussée, a zigzagué de droite à gauche pour s'immobiliser sur la route des Gorges sur la partie réservée aux véhicules montants. Blessé, M. H. a été conduit par ambulance à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

étrangers. La Confédération accorde ce droit sur proposition du canton. Ça non plus, ça n'est pas possible. Il aura eu quelques années chez nous, et il faudra qu'il parte!, affirme le conseiller d'Etat. C'est un cas malheureux. Il est là depuis longtemps, mais il savait que son recours serait rejeté.

Il doit partir jusqu'au 31 janvier. Nous attendons l'échéance, et quelques jours après, nous irons regarder s'il est loin. On ne peut pas se laisser émouvoir. On recevrait en Suisse les 12 à 15 millions de migrants de par le monde... conclut M. Brandt.

M. André Dubois, conseiller d'Etat à la tête du Département du travail et de l'industrie devait trancher sur une demande du patron de «Jean-Fi» concernant cette unité du contingent de travailleurs étrangers. Le cas était difficile: sur les 240 travailleurs étrangers autorisés par le Conseil fédéral, le premier tiers va aux hôpitaux, un sixième est pris par la promotion économique, et sur les autres autorisations, certaines sont réservées à des cas humanitaires de familles qui sont menacées d'expulsion. Ce permis n'était pas acquis à «Jean-Fi»... mais le département n'a pas eu à dire non. Une altercation a eu lieu mercredi entre «Jean-Fi» et son patron garagiste. Pour des raisons financières - le patron avait réglé les impôts de son employé sans l'en avertir - le ton est monté. Si haut que «Jean-Fi» s'est

retrouvé à la porte. Et le patron a retiré sa demande de permis de travail.

«Jean-Fi» ne sait pas très bien à quoi il en est. Il a épuisé toutes les ressources possibles, et envisage de faire ses valises. Pour où? Seule chose sûre, pas pour le Zaïre.

A. O.



Handicapés en scène à Neuchâtel

Le spectacle a été mis en scène à Genève, par l'association «Autrement-aujourd'hui». Il s'agit d'une fable essentiellement gestuelle, interprétée par des handicapés, le plus souvent mentaux. Dans un désert lointain, vivent des êtres oubliés de tous. Des voyageurs les attirent vers les mirages d'une grande cité moderne... La presse, d'abord déconcertée, a fait l'éloge de ces «Mirages», qui ont déjà visité plusieurs villes.

Dimanche, les handicapés joueront à Neuchâtel, à 17 h., à la salle de la Cité universitaire. (ao)

Femme de plume à Neuchâtel

Le cycle d'entretiens avec des écrivains, organisé par l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, la Société du livre contemporain et la Bibliothèque publique et universitaire reprend, lundi soir, à 20 h. 15, au Collège latin de Neuchâtel. «Autour d'un livre» sera l'occasion de rencontrer une Neuchâteloise d'origine, Suzy Doleys, qui a écrit «Fin d'éclipse» en 1974, «L'enclave» en 79, «Une phalène en novembre» en 83. (ao)

Suite des informations
neuchâteloises ▶ 29

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout!

NAISSANCE

CÉCILE

a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

LIONEL

le 17 janvier 1986
Clinique Montbrillant

Les heureux parents:
Claudine et Eric
LEUBA - BOUILLE
Ls.-d'Orléans 30
2000 Neuchâtel

1635

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Emeute de Cortébert, suite et fin malgré un lourd silence Agriculteur-tireur condamné

16 mars 1980 à Cortébert: des émeutes dont on reparle encore. Dernier épisode, le coup de feu contre l'Hôtel de l'Ours. Hier, le tribunal de Courtelary a condamné un agriculteur de Cortébert.

L'annonce de l'assemblée des délégués du Rassemblement jurassien (RJ) à Cortébert le 16 mars 1980 ne pouvait laisser personne indifférent dans le contexte politique de l'époque. Dans le Jura bernois, c'est aussitôt la levée de boucliers. On crie à la provo-

cation. On demande au gouvernement bernois d'interdire l'assemblée, mais sans succès.

Pressé par ses membres, le comité directeur de force démocratique décide alors d'organiser une manifestation pacifique. Elle a lieu et se termine officiellement vers 15 h. 30.

Les participants quittent Cortébert et c'est vers Sonceboz qu'ils croisent les cars amenant les délégués du RJ. Ils font demi-tour et attaquent les cars. Des pierres sont jetées et on tire avec des pistolets d'alarme.

A Cortébert, on riposte depuis l'Hôtel de l'Ours. Dans le feu de l'action, un coup de feu est tiré contre la façade est, entre deux fenêtres. Vers 23 h. 30, les délégués, protégés par les grenadiers, peuvent reprendre le train, un train qui sera encore attaqué pendant son trajet en direction de Chaux-de-Fonds.

UN TÉMOIN MUET COMME UNE CARPE

A la suite de cette journée marquée par la violence, les discussions vont bon train à Cortébert. On dit avoir vu deux tireurs, dont le prévenu d'hier au tribunal de Courtelary.

Entre-temps, la société anonyme de l'Hôtel de l'Ours porte plainte ainsi qu'une femme se trouvant derrière une fenêtre lors du coup de feu. La police entame une enquête. Le seul témoin qui ait vu effectivement quelque chose décide toutefois de garder le silence. Il ne veut en aucun cas être mêlé à l'affaire. Sa belle famille est pro-bernoise alors qu'il a lui plutôt des sympathies autonomistes.

Cet homme, pour qui le silence est d'or, ira jusqu'au bout de sa détermination. Même condamné pour refus de témoigner, il continuera à ne rien vouloir dire à la barre des témoins. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il a vu le prévenu épauler son arme en direction de

l'hôtel. On ne saura jamais s'il l'a vu tirer. Face à ce manque de preuves, le tribunal de Courtelary avait décidé en janvier de remettre son jugement à plus tard.

RIEN DE NEUF

Hier cependant, malgré trois nouveaux témoignages, rien de neuf n'est sorti. Le juge Philippe Beuchat a donc dû se résoudre à trancher avec les éléments dont il disposait. Il s'est cependant déclaré convaincu de la culpabilité du prévenu qui a fait des déclarations contradictoires sur son emploi du temps le 16 juin 1980.

Le juge a également été d'avis que le témoin muet avait bel et bien vu quelque chose, même s'il se refusait à témoigner devant la justice. Ayant admis la culpabilité du prévenu, le juge a qualifié son acte de grave. En effet de nombreuses personnes se trouvaient derrière les fenêtres de l'hôtel au moment du coup de feu et il aurait été facile d'en blesser une.

Pour le juge, le climat de tension extrême n'est en rien une circonstance atténuante, d'autant plus que le tireur savait ce qu'il faisait, lui qui est membre d'une ou de plusieurs sociétés de tir. La demande de la plaignante Mme D. G. qui réclamait 500 francs pour tort moral a toutefois été écartée.

Le juge a admis que la plaignante n'avait pas subi de tort puisqu'elle n'a compris qu'après coup qu'une balle avait été tirée contre la façade, juste en dessous de la fenêtre derrière laquelle elle se cachait. (cd)

Chemin forestier à Villeret

Le Conseil exécutif du canton de Berne va soutenir un projet de chemin forestier à Villeret à raison de 112.000 francs, un projet de reboisement et de protection contre les avalanches à Adelboden à raison de 86.400 francs et un projet de restauration de la forêt à Meiringen à raison de 51.500 francs. (oid)

Tramelan: suppression du passage à niveau d'Orange Pas pour tout de suite

Dans une motion déposée en novembre 1985, le député Aurèle Noirjean, de Tramelan, relevait notamment que «l'aménagement d'une ligne de croisement par les Chemins de fer CJ à Orange, entre Tramelan et Tavannes, soulevait de grandes inquiétudes parmi les usagers de la route» qui craignent que la sécurité en pâtisse au passage à niveau d'Orange, cela surtout en hiver.

Précisant par ailleurs que le trafic routier a quintuplé sur cette route depuis 1963, le député Noirjean demandait au Conseil exécutif «de revoir le plan quinquennal des Services des travaux publics du Jura bernois et d'entreprendre l'étude afin de réaliser la suppression du passage à niveau d'Orange».

Dans sa réponse, le gouvernement bernois écrit: «Quelque 3000 à 4000 véhicules passent chaque jour le passage à niveau d'Orange. Il est équipé de deux semi-barrières automatiques

qui garantissent pleinement la sécurité du rail et de la route. Aucune collision entre trains et automobiles ne s'est produite au cours des dix dernières années. La suppression du passage à niveau ne s'impose donc pas de façon urgente.

«Il est certes techniquement possible de construire un passage inférieur ferroviaire. Le projet devrait toutefois être d'abord intégré au programme quadriennal de construction des routes (il n'existe pas de programme quinquennal). Son intégration et la priorité qui lui serait affectée dans ce programme dépendent notamment des crédits que le Grand Conseil allouera à la construction des routes aux cours des années à venir et des autres circonstances dont il faudra tenir compte dans le Jura bernois ainsi que dans le canton en général.

«Pour ces motifs, le Conseil exécutif est uniquement prêt à accepter la motion en tant que postulat».

(Impar-oid)

Pas de «gangstérisme d'Etat»

Alors que le prévenu d'hier comparait sans défenseur, Me Steulet représentait lui la société anonyme de l'Hôtel de l'Ours et Mme D. G. L'avocat de Moutier, dans une longue plaidoirie, s'en est pris autant au pouvoir politique qu'au pouvoir judiciaire du canton de Berne.

Il parle de machination, même de gangstérisme d'Etat. Pour lui, tout avait été mis sur pied pour que violence il y ait et pour que celle-ci ne soit pas punie. Pour preuve, il a entre autres cité plusieurs rapports de policiers qui n'auraient reconnu personne parmi les émeutiers.

Collusion politique et judiciaire, dira encore Me Steulet, qui rappelait aussi qu'il représentait également les 400 délégués du RJ.

Le juge Beuchat, avant de rendre son jugement, a voulu remettre l'église au milieu du village. Il a souligné qu'il ne s'agissait pas de faire le procès de la police, du pouvoir politique ou encore de la justice. «Quel terrible réquisitoire», dira-t-il et en souriant: «Parler de gangstérisme d'Etat...» Le juge a pris la défense aussi de ses deux prédécesseurs dans cette affaire.

Une affaire particulièrement complexe et pour laquelle les témoignages avaient pour le moins été difficiles à obtenir.

C. D.

Demandeurs d'asile à Tramelan Faire preuve de solidarité mais...

Invité par la Préfecture à indiquer combien de demandeurs d'asile pourraient être hébergés dans la commune de Tramelan, le Conseil municipal a défini ainsi sa position:

- Le Conseil municipal confirme son intention de faire preuve de solidarité.

- Faute d'informations suffisantes, il ne peut cependant prendre aucun engagement précis pour l'instant.

- Pour les mêmes motifs, il n'est pas en mesure de déterminer le nombre de demandeurs d'asile susceptibles d'être reçus dans la commune, aucune démarche n'ayant pu être entreprise dans ces conditions.

- Le Conseil municipal demande qu'une personne responsable compétente soit désignée dans le district pour la prise en charge administrative des demandeurs d'asile, ceci aux frais de la Confédération.

Ces déclarations ont été données dans l'extrait du procès-verbal du Conseil municipal.

Ainsi, les autorités de Tramelan ne sont pas restées insensibles aux différents appels et des autorités cantonales et de citoyens qui les ont interpellés lors de la dernière séance du Conseil général. Cependant, force est de reconnaître que les autorités conscientes des problèmes posés pour de telles demandes et fort de l'expérience d'autres localités ont choisi le chemin de la prudence.

Tout en appuyant et en faisant preuve de solidarité, elles estiment devoir étudier cette question à fond et poser aussi certaines conditions. (comm-vu)

Suite des informations
du Jura bernois

► 29

MAIGRIR POUR DE BON

Avec Weight Watchers apprenez à maigrir et à rester mince sans jeûner.

10 ans de succès en Suisse!

- Avec Weight Watchers, Evi B. de Zurich a perdu 51 kg qu'elle n'a jamais repris.
- Weight Watchers: 3 vrais repas par jour.
- Weight Watchers: 3 vrais succès.
- Pour le printemps: Une résolution à prendre de suite.

1^{ère} RÉUNION GRATUITE
Avec ce BON jusqu'au 13 févr. 1986

Si vous désirez adhérer, vous ne réglez que l'inscription, soit Fr. 30.-

BON Fr. 15.-
Valable en Suisse romande

Adresses et horaires en SUISSE ROMANDE

Inscription Fr. 45.-, y compris la première réunion. Réunion hebdomadaire Fr. 15.-
Veuillez vous présenter une demi-heure avant l'heure indiquée.

■ GENÈVE, Rue de la Synagogue 34. Lundi 9h., 14h. 30 ou 20h. Mardi 14h. ou 18h. Mercredi 12h. ou 18h. Jeudi 17h. 30.
■ NYON, L'abri, La Levraite, avenue des Eules. Mercredi 20h. ■ LAUSANNE, Magasin Innovation, rue du Pont 5, 5^e étage. Mardi 14h. 30. Hôtel Alpha-Palmer, rue du Petit Chêne 34. Jeudi 14h. 30 ou 18h. 30. ■ VEVEY, Ecole catholique, rue des Chenevrières 10, 4^e étage. Mercredi 19h. ■ MARTIGNY, Ecole Club Migros, centre commercial «Le Manoir», 1^{er} étage. Mardi 14h. 30. ■ SION, Ecole Club Migros, place de la Gare, 1^{er} étage. Mercredi 19h. 00.
■ FRIBOURG, Hôtel du Faucon, Maison du Peuple, entrée rue des Alpes 37. Jeudi 14h. 30 ou 19h. ■ NEUCHÂTEL, Cercle National, entrée rue des Flandres 1. Mardi 9h. ou 19h. ■ LA CHAUX-DE-FONDS, Hôtel Moreau, avenue Léopold Robert 45, 1^{er} étage. Lundi 18h. 30. ■ BIENNE, Freie Schule Biel, Rue de l'Avenir 44. Aula. Mardi 19h.

WEIGHT WATCHERS

1204 Genève, rue de la Synagogue 34, ☎ (022) 20 62 49

meubles GRABER Serre 116 239564 (039)

Attention on tire sur les prix

Le spécialiste du salon

Directeur société

46 ans, 1 m 84, allure svelte, recherche sa femme et directrice administrative de l'entreprise.

Profil souhaité: caractère gai, stature moyenne et fine, physionomie agréable, 35/40 ans très bon niveau social, en vue d'une harmonie parfaite familiale et professionnelle.

Discrétion assurée. Veuillez svp m'écrire avec photo sous chiffre W 28-548016 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

PARTENAIRE-CONTACT ZSR s.a.

ISABELLE

42 ans, très fine et féminine, cultivée, intelligente, artiste, elle s'intéresse à la musique, l'art, le théâtre, la danse, la montagne et aussi la bonne cuisine. Aime beaucoup le dialogue, les enfants et les animaux, elle ferait le bonheur d'un monsieur cultivé aimant la vie de famille, et surtout l'affection. Réf. 428571

ANNE-MARIE

33 ans, jolie, divorcée, douce, calme, svelte, avec une fille, elle aime la marche, le ski de fond, les chevaux, la montagne, la culture en général et une vie de couple qu'elle imagine très harmonieuse. Réf. 338557

Case postale 252
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 23 70 70 jusqu'à 19 h. ainsi que le samedi

Dans toute la Suisse romande

Marti-Palace de la route à la mer

En car ultramoderne avec service à bord.

Le confort 5 étoiles, la sécurité, le sérieux et la griffe d'un grand autocariste... pour des destinations de rêve à des prix clairs:

Benidorm	1 semaine dès	Fr. 295.-
Peniscola	1 semaine dès	Fr. 245.-
Rosas	1 semaine dès	Fr. 255.-
Castiglione della Pescaia	1 semaine dès	Fr. 295.-

Sans oublier Jesolo, Ischia, Paestum (avion), Jersey/Guernesey (avion), Portoroz, Lac Balaton, Seefeld, Péloponnèse.

En exclusivité suisse: cars-couchettes
Programme de vacances actives

marti

Le savoir faire sur terre et dans les airs.

Neuchâtel Rue de la Treille 5
☎ 038 25 80 42

L'annonce, reflet vivant du marché

DISCOUNT DU MARCHÉ
AF

Au magasin
Fornachon
du
jamais vu
Soldes fous 50%

Fornachon & Cie
Rue du Marché 4
2300 La Chaux-de-Fonds
T 039/28 40 33

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2012 NEUCHÂTEL
038.33.69.70

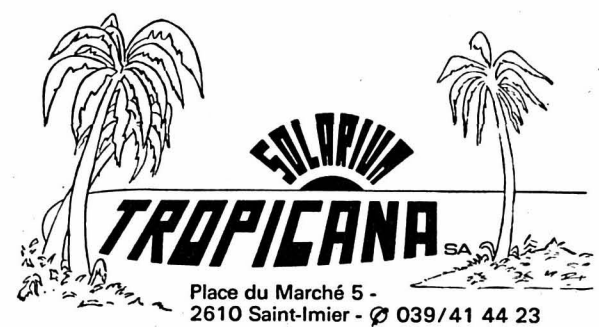
A vendre
Alfa Romeo Giulietta 2000
1981, rouge métallisé.
Ø 038/53 19 05 ou 53 31 31.

Pour réaliser notre désir de ravitaillement autonome, nous cherchons **PETITE FERME** avec terrain agricole 2 hectares. Prix environ Fr. 400.000.—
Ecrivez sous chiffre 3439 3439 W ofa Orell Füssli Werbe AG, Zürchestr. 17 9500 Wil

Carole Frank
PARIS

Présente en grande première régionale à

l'Institut de beauté **SILHOUETTE**



le dessin permanent des sourcils et des lèvres

par implantation manuelle de pigments naturels.

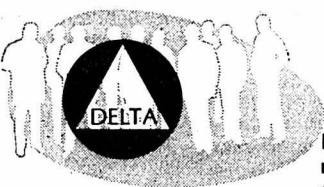
Cette méthode s'adresse:

- aux personnes ayant une implantation de sourcils clairsemée ou irrégulière;
- aux personnes ayant des difficultés visuelles;
- aux personnes ultra-pressées;
- pour préciser le contour des lèvres.

Vidéo-information - Devis sans engagement.

Méthode exclusivement réservée aux dépositaires agréés Carole FRANK Beauté Parfums.

OFFRES D'EMPLOIS



DELTA Intérim S.A.

Pour travaux à l'étranger nous engageons tout de suite ou date à convenir plusieurs:

- **monteurs-électriciens**
- **monteurs machines** ayant des connaissances en électricité.
- **faiseurs d'étampes**
- **serruriers-construc-teurs**
- **dessinateur en étampes**

Nous offrons: prestations sociales d'avant-garde 13ème salaire etc.

Veuillez prendre contact à **DELTA INTERIM SA 13, Avenue Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds** Ø 039/23 73 13 (entrée Hôtel Fleur de Lyss) ou vous présentez à notre agence.

DELTA INTERIM DES PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE



ENTREPRISE AFFILIÉE À SMH SUCCURSALE DU LOCLE

Dans le but de compléter nos effectifs en fonction de nos objectifs, nous désirons engager pour notre ligne d'assemblage mouvements quartz

DAMES OU DEMOISELLES

auxquelles nous confierons, après un stage de formation de 1 à 2 mois assuré par nos soins, l'exécution de travaux d'assemblage de mouvements.

Age souhaité: 17 à 40 ans.

Personnel de nationalité suisse ou étrangère si possible en possession d'un permis de travail.

- Nous offrons:**
- horaire de travail variable;
 - prestations sociales d'une grande entreprise;
 - participation aux frais de transports;
 - restaurant d'entreprise.

Entrée en service: à convenir.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact avec **M. J.-P. Eisenring** au **039/34 11 31** pour tous renseignements complémentaires et afin de fixer la date d'un rendez-vous.

prix écrasés!

JUSQU'À ÉPUISEMENT

VIDEO	HAUTE-FIDÉLITÉ	RASOIRS
<p>Orion VH-820</p> <p>Télécommande sans fil 4 programmes, 14 jours. 12 canaux.</p> <p>écrasé 998.-</p> <p>Sharp VC 486 Stéréo Dolby, slimline super-arrêt, télécommande sans fil.</p> <p>écrasé 1 698.-</p> <p>Funai VP-1400 lecteur vidéo VHS</p> <p>998.- 798.-</p> <p>Vidéomovie Dual VRC 840 zoom 6X, sensibilité 15 lux avec accessoires</p> <p>3 495.- 2 590.-</p>	<p>Chaîne en racks exemple JVC AK-200</p> <p>2x40 W. sinus, tuner digital, deck Dolby B+C, tourne-disques entraînement direct. Enceintes 3 voies. La vraie merveille!</p> <p>écrasé 1 490.-</p> <p>Autres chaînes de classe de 800.- à 2000.- A voir absolument!</p>	<p>Tous les derniers modèles de notre programme Remington sacrifiés à des prix dingues</p> <p>M 3 de luxe sacrifié 89.-</p> <p>Supermesh sacrifié 65.-</p> <p>Microscen battery 45.-</p> <p>Braun Micron de démonstration 85.-</p>
TV COULEUR	STÉRÉO	RADIO CASSETTES
<p>Panasonic TC-C 21 ligne moniteur tous canaux, écran 54 cm, télécommande infra. 30 programmes.</p> <p>écrasé 1495.-</p> <p>Panasonic TC-430</p> <p>ligne stéréo tous canaux, écran 36 cm.</p> <p>écrasé 498.-</p> <p>Philips 14 CT 2006 écran 36 cm tous canaux 575.-</p> <p>Droit d'échange 7 jours contre appareil du programme normal.</p>	<p>Toshiba SM-200 trio-centre moderne black-line, 2 enceintes 2 voies</p> <p>398.- 298.-</p> <p>Schneider SPP 10</p> <p>3 ondes, égaliseur graphique, prise casque, 2 enceintes large bande</p> <p>378.-</p>	<p>Hitachi TRK 9110 compo de grande classe, 2x2 enceintes détachables</p> <p>598.- 478.-</p> <p>Panasonic RF-1680</p> <p>4 ondes, piles + secteur. Quel prix pour une grande marque</p> <p>écrasé 148.- et bien d'autres modèles stéréo dès 98.-</p>

VOTRE SPÉCIALISTE PAR EXCELLENCE

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212

LE SIGLE DES SPÉCIALISTES EN AUDIO-VISUEL

TOUTES LES NOUVEAUTÉS HONDA
chez **Ars Willmann**
Serre 110 - Ø 039/234 681

Abonnez-vous à L'Impartial

Amabilité = sécurité

La Famille Sandoz avise sa fidèle clientèle que le **Relais du Mont-Dar** sera fermé tous les lundis du 19 janvier au 24 mars

A vendre à Rocourt

magnifique ancienne ferme rénovée

comprenant au rez-de-chaussée: salon, salle à manger, coin avec cheminée, cuisine, salle de bain avec WC; au 1er étage: 3 chambres à coucher; garage, écurie pour deux chevaux, local avec citerne de 2000 litres, cave, chauffage, four à pain. Aisance: 1673 m².

Pour tous renseignements et visites, écrire à

Paul Comment
Agent immobilier
concessionné par l'Etat

Case postale 1
CH-2892 Courgenay

Tél. 066/71 1289
ou 66 61 24
ou 71 21 14

Votre journal: L'IMPARTIAL

Gottlieb Oppliger
médecin-vétérinaire

informe sa clientèle qu'il s'est adjoint un collaborateur

M. Christian Métraux
médecin-vétérinaire

depuis le 1.1.1986

Fritz-Courvoisier 30
Ø 039/28 46 32

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Rapport de la police cantonale pour 1985

P. Lachat: «"Réglo" messieurs!»

Hier, à Glovelier, la majorité des membres de la police et de la gendarmerie jurassienne étaient réunis pour le rapport 1985. Un rapport émaillé par le problème de l'afflux massif de demandeurs d'asile, qui triple chaque année.

Tant le commandant de la police, Bernard Dula, que le ministre François Lachat ont insisté sur ce point: les demandeurs d'asile ont droit au même respect de leur dignité que n'importe quel autre citoyen.

L'Etat veillera à dénoncer les abus mais il attend de son corps de police la plus grande correction, même si cela est parfois difficile.

Mais disons-le d'emblée, tant le gouvernement que les cadres de la police sont satisfaits du travail effectué par les 91 membres de la police jurassienne. Quelques «brebis galeuses» ne doivent pas ternir l'image positive du corps de la police jurassienne.

DEMANDEURS D'ASILE: L'EXPLICATION AVANT TOUT

Pour bien démontrer la volonté du commandement de la police jurassienne d'éviter d'éventuels dérapages entre la police et les requérants à l'asile, l'Association jurassienne d'accueil des demandeurs d'asile (AJADA) s'est présentée.

Dans son rapport, Bernard Dula constate une augmentation massive du nombre de requérants à l'asile, 47 en 1983, 122 en 1984, 353 en 1985.

Je peux affirmer que la police cantonale ne pourra plus faire face à sa mission sans renfort si ce nombre triple encore une fois en 1986. En effet, en 1985, à longueur de semaines et de mois, le défilé des requérants à l'asile n'a cessé d'augmenter, si bien que 2 à 3 inspecteurs ont été détachés quasi à plein temps pendant plusieurs mois pour traiter les demandes, délaissant par là même les enquêtes en cours, devait déclarer Bernard Dula.

Devant la presse, il précisera que les inspecteurs sont chargés de préparer les dossiers pour Berne et des enquêtes préliminaires que le canton ordonne.

Interrogé, Bernard Dula a affirmé n'avoir constaté aucun dérapage notable

Suite des informations
jurassiennes ► 30

mais que plusieurs gendarmes avaient les nerfs à fleur de peau.

Pour éviter le «grand crac», la police et l'AJADA ont passé un accord selon lequel tout problème sera traité directement par les responsables à l'échelon supérieur.

Hormis les cambriolages, dont la baisse est assez sensible (-25%) en 1985, les données statistiques pour l'année écoulée laissent apparaître une stabilité en matière de criminalité. Si les vols sont en diminution, le butin emporté est en hausse et atteint le million et demi de francs. Des mesures et notamment des contrôles de nuit expliquent sans doute le recul des vols.

Les arrestations sont en hausse de 11%. Les affaires de drogue se sont stabilisées après avoir connu une véritable inflation ces dernières années.

RADAR: LE SOMMET EST ATTEINT

La présence de la police sur la route a été renforcée. Pour ce qui est des accidents, les chiffres restent stationnaires, 409 accidents en 1985, soit le même nombre qu'en 1984.

On a dénombré 17 tués, contre 19 en 1984, 25 en 1983. Le nombre de blessés a passé de 261 en 1984 à 250 en 1985. Les dégâts matériels ont atteint 3,4 millions de francs. Le nombre de contrôles radar (406) a doublé, le nombre de véhicules contrôlés a passé de 26.000 à 40.000.

La proportion d'infractions demeurent élevée par rapport aux autres cantons, 11%. Près de la moitié des contrôles ont été effectués la nuit et le week-end, aux périodes où les accidents graves sont les plus nombreux.

J'estime que nous avons atteint le seuil de la saturation expliquera Bernard Dula. En effet, la police n'a pas les moyens d'augmenter les contrôles et le seuil d'acceptation des automobilistes est atteint.

FRANÇOIS LACHAT: ÉGALITÉ DEVANT LA LOI

Le ministre François Lachat a consacré l'intégralité de son allocution au respect de la dignité des demandeurs d'asile. Il a d'abord rappelé les droits de l'homme contenus dans la Constitution jurassienne puis il a lancé: C'est clair, c'est limpide Mesdames et Messieurs. Il n'y a aucune marge d'interprétation. Riches et pauvres sont égaux devant la loi, catholiques, protestants, musulmans comme israélites sont soumis, chez nous, aux mêmes lois; Blancs, Noirs, Magrebins ou encore Asiatiques participent à la même dignité, et le ministre devait poursuivre: Je ne dis pas que tous les demandeurs d'asile sont en danger en raison de leurs opinions dans leur pays d'origine. Nombreux sont ceux qui cherchent pour d'autres raisons à abuser de notre hospitalité. Mais en aucun cas, la couleur de leur peau, leurs croyances religieuses ne doivent nous conduire à les aborder, à les traiter de manière différente aux Blancs d'éducation chrétienne, que nous sommes, nous autres Juras-siens. Ils ont droit au même respect de la dignité humaine. Le laxisme en ce domaine n'est pas tolérable.

François Lachat reconnaît que l'afflux de demandeurs d'asile suscite un sentiment de rejet mais il revient à l'Etat, à ses agents, de savoir raison garder, de ne pas glisser dans l'irrationnel, de faire l'effort intellectuel et moral nécessaire pour dominer cette situation, devait-il ajouter. En jargon policier, il leur a demandé «d'être réglo». Pour conclure: En un mot comme en mille: remplir nos devoirs humanitaires: oui sans réticence, nous faire abuser, être les dindons de la farce: non sans faille.

P. Ve

Fédération jurassienne des associations culturelles Satisfaction à l'égard du canton

Comme le laissait déjà entendre un communiqué émanant du délégué aux Affaires culturelles du canton du Jura, la Fédération des associations culturelles jurassiennes (FEJAC) se «félicite de l'esprit de cordialité et de coopération» existant entre elle et l'Etat. Dans un communiqué qui fait référence à une rencontre qui a eu lieu le 15 novembre, la FEJAC relève avec satisfaction l'identité de vue avec le département:

1. Respect de l'indépendance de la vie associative.
2. Concertation avec les associations pour tout projet concernant la vie culturelle.

GOUMOIS

Centre pour réfugiés

Mise en place de l'équipe d'animateurs

Apparemment, les réfugiés ne font pas peur à tout le monde. Plus de 50 postulants sont en effet parvenus aux responsables du Foyer Saint-Joseph, de Belfond, sur la commune de Goumois, afin de constituer l'équipe destinée à gérer le futur centre pour demandeurs d'asile. Après étude des dossiers, le choix s'est porté sur six personnes.

M. David Jennah, pasteur d'origine mauricienne et jusqu'ici animateur au Centre de réfugiés Châtelain à Delémont, fonctionnera comme responsable du centre. Les animateurs seront M. Gérard Cattin, député pcsi, des Bois et Mme Lydie Rodriguez-Beuret, des Breuleux. M. Pascal Nussbaumer de Bellelay fonctionnera comme cuisinier alors que les deux veilleurs seront MM. Jacky Vallat, des Breuleux et Alain Vallat, instituteur à Porrentruy.

A relever que le contrat de location du bâtiment porte sur trois ans et qu'il pourra, le cas échéant, être prolongé de six mois en six mois. Les premiers réfugiés, une dizaine arriveront au Foyer Saint-Joseph au début du mois de février. (Imp)

3. Appui et subsidiarité de l'Etat en matière culturelle.

L'accord réalisé, précise la Fédération des associations culturelles permettra aux associations de participer à la définition des projets culturels, de bénéficier d'un appui financier de l'Etat.

La FEJAC approuve que l'Etat «regroupe ses services culturels pour constituer un «centre de documentation» (...).

Compte tenu de la situation existante - un musée jurassien des beaux-arts à Moutier, fruit d'un long et passionné travail, et une collection appartenant au canton du Jura - la FEJAC enregistre avec satisfaction que l'idée qu'elle soutient avec le Club des arts de Moutier fait son chemin, soit la création d'une fondation de droit privé.

La FEJAC continuera à participer à des rencontres régulières avec les responsables de l'Administration cantonale, ces rencontres s'étant révélées d'indispensables moyens de concertation. Par ailleurs, la FEJAC organisera régulièrement des «forums culturels» avec l'appui du canton (...).

La FEJAC salue avec intérêt la constitution prochaine d'un groupe de travail cantonal chargé d'étudier les différents problèmes posés par les infrastructures culturelles dans le canton. (comm - pve)

NAISSANCE

CINDY

est heureuse d'annoncer
la naissance de

YASMINE

le 17 janvier 1986

Clinique Montbrillant

Brigitta et Jean-Daniel

DELADOËY

Progressia 1

2336 Les Bois

1634

Ce soir
18
janvier

GRAND LOTO ASSO

Abonnements Fr. 16.- pour 40 tours - 4 cartons bons d'achats valeur 1000.-

Ancien Stand
Dès
20 heures

RESTAURANT CHINOIS
LES PERYENCHES
OUVERT EN SOIRÉE
NOTRE NOUVEAU MENU
Les Bulles 30 tél. (039) 28 43 95
fermé le lundi et mardi

Arts Anciens PYG SA - Rue de la Fontaine 6
2022 Bevaix - ☎ 038/46 16 09

Cherchons œuvres du peintre

A. F. Duplain

pour préparation

exposition

consacrée à cet artiste

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Vous êtes seul(e)

Adhérez à notre club de contacts
☎ 039/31 41 40
case postale 514
Harmony 2301 La Chaux-de-Fonds

C'est le moment propice pour un départ à deux

HÔTEL-PENSION
LA PRISE-IMER
2035 Corcelles
(3 km de Rochefort)

L'Oasis

Menu du jour
ou à la carte

Repas et apéritif pour sociétés, mariages
ou rencontres de famille

Facilités pour organisation de séminaires
But de promenade idéal.

Nous nous réjouissons de votre visite
☎ 038/31 58 88 Fam. Schaefer

L'annonce, reflet vivant du marché

Seul le

prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»



rapide
simple
discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

SENSATIONNEL

Recevez

RAI UNO

SKY CHANNEL

MUSIC-BOX



et tous les programmes actuels et futurs avec notre
super offre d'échange

TÉLÉVISEUR

BIENNOPHONE

COULEUR

26SA579

STÉRÉO

grand écran, TÉLÉTEXTE, télécommande, etc.

Reprise déduite de votre ancien téléviseur couleur:

Prix choc Frésard Fr. 2190.-

Même modèle mono Fr. 1850.-

Saisissez l'occasion !

Chez votre spécialiste

VIDEO
TV
HI-FI

Frésard
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds
Tél. 23 27 83



AVIS IMPORTANT

Meubles très légèrement endommagés par le stockage ou le transport et meubles de fin de série cédés à des prix **TRÈS FORTEMENT RÉDUITS**

AMEUBLEMENT

RENÉ JUNOD SA, 130, rue des Crêtets

2301 La Chaux-de-Fonds

Super !!! SOLDES

autorisés par la Préfecture du 15 janvier au 4 février

du Garage des Montagnes
les prix plongent, quelques exemples

ALFA SUD 1300 4 p.	53 700 km	Fr. 6 200.-	Fr. 4 900.-
CITROËN GSA 1300 5 p.	59 000 km	Fr. 5 400.-	Fr. 4 400.-
FIAT 132 inj. 2000 4 p.	48 000 km	Fr. 7 700.-	Fr. 6 300.-
MITSUBISHI Galant Break 5 p.	neuf	Fr. 19 490.-	Fr. 16 400.-
NISSAN Stanza E 1600 5 p.	6 500 km	Fr. 12 500.-	Fr. 11 000.-
PEUGEOT 505 GTI 2000 4 p.	48 000 km	Fr. 13 900.-	Fr. 11 400.-
RENAULT 18 GTS 1647 4 p.	57 000 km	Fr. 6 200.-	Fr. 5 500.-
RENAULT 20 TS 2000 5 p.	révisée	Fr. 5 500.-	Fr. 4 900.-
TOYOTA Tercel 4x4 5 p.	1983	Fr. 13 600.-	Fr. 11 000.-
TOYOTA Celica 2000 GT 2 p.	59 000 km	Fr. 8 900.-	Fr. 6 900.-
TOYOTA Corolla Coupé 1600 SR	17 000 km	Fr. 11 300.-	Fr. 9 900.-
VOLVO 244 GLI 2000 4 p.	52 000 km	Fr. 11 300.-	Fr. 9 900.-

et 5 voitures neuves

Votre gain ?
jusqu'à 3 000.-

Une visite s'impose

Réservation pour le printemps
échange - crédit - garantie



Michel Grandjean SA
Avenue Léopold-Robert 107
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 64 44

Ouvert le samedi

Mazout

Charbon
dépoussiéré

Bois - Gaz

☎ 26 43 45

Meyer-
Fränck

Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont)

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

1

CHAPITRE PREMIER

ANDRÉ BESSON

Julie la chance

Roman

Droits réservés: Editions Mon Village SA, Vulliens

Un rêve qui tourne au cauchemar. Avec notre nouveau feuillet, Julie la chance, nos lecteurs retrouveront avec plaisir un auteur dont ils apprécient depuis longtemps le talent, le Franc-Comtois André Besson.

Une fois de plus, le romancier enracine son action dans un paysage qui lui est cher, le Jura.

Une jeune ouvrière de fabrique, Julie, gagne une somme fabuleuse au loto. Un coup de chance? Disons que sous l'influence de la jalousie, de l'envie, puis de la haine, le beau conte de fée va progressivement virer au noir...

L'atelier d'emballage n'était pas très grand. Trente mètres carrés au plus. Mais fort bien conçu, mécanisé d'une façon rationnelle et éclairé de larges baies vitrées. Chaque ouvrière disposait en outre, à son poste de travail, d'une lampe articulée pour les jours un peu sombres. Elles étaient quatre à s'activer dans ce local contigu à la chaîne de montage: Ginette Vuilleumier, la plus ancienne, qui faisait office de chef d'équipe, Elisabeth Boillat, une veuve d'une quarantaine d'années, Michèle Cuenot, une grosse rouquine de vingt-neuf ans, et Julie Jeanneret la petite dernière.

Les jouets arrivaient sur deux tapis roulants en provenance de l'atelier de finition où ils venaient de subir les ultimes mises au point et raccords de peinture. Les emballeuses se saisissaient alors des articles et les inséraient dans des boîtes en polystyrène spécialement conçues pour les recevoir. Une fois scotchées et étiquetées, ces boîtes partaient directement pour l'entrepôt d'expédition sur un chariot élévateur.

La SA Ducastel et Cie de Saint-Germain-sur-Seille fabriquait toute une gamme colorée de jouets en bois et en matière plastique

allant du classique cheval à bascule à la voiture de pompiers en passant par des produits plus sophistiqués mais par des moteurs électriques ou des circuits électroniques. L'usine employait cent trente personnes, en majorité des femmes.

Après deux années de marasme en 1982-1983, la production était bien repartie. L'entreprise le devait à Philippe Ducastel, l'aîné des fils du vieux patron. Il avait su trouver de bons débouchés à l'exportation, principalement aux Etats-Unis. En 1984, on avait même dû embaucher une dizaine d'ouvrières pour pouvoir satisfaire les commandes. C'était un fait assez rare dans la région du Revermont où l'industrie souffrait particulièrement de la crise.

Julie Jeanneret faisait partie des nouvelles recrues. Elle était entrée à l'usine le 15 octobre, un mois et demi plus tôt. Titulaire du C.A.P. de secrétaire-sténo-dactylo, elle n'était pas devenue emballeuse par vocation. Elle eût préféré travailler dans un bureau. Seulement, malgré toutes ses démarches, ses lettres aux entreprises, aux administrations, elle n'avait pas trouvé de place correspondant à ses aptitudes. Après être restée au chômage pendant près d'un an, elle avait dû se résoudre à occu-

per cet emploi d'ouvrière. Encore s'agissait-il d'un engagement temporaire. On lui avait fait signer un contrat de trois mois tacitement reconductible.

Aînée d'une famille de quatre enfants, Jiji, comme on l'appelait familièrement à cause de ses initiales, était originaire de Château-Nevy, un village vigneron perché en nid d'aigle sur l'éperon d'une falaise calcaire du premier plateau jurassien. Elle venait tout juste d'avoir dix-huit ans le 27 octobre 1984.

Il s'agissait d'une jolie fille blonde aux grands yeux clairs un peu bleutés. Bien qu'elle ne portât que des vêtements de quatre sous, blue-jean collant, pull élimé et baskets, son corps souple, ses formes harmonieuses attiraient les regards masculins. Mais Julie était une fille sage. Enjouée, sympa, si elle avait toujours eu beaucoup de copains, soit au lycée professionnel ou dans son village, ses relations avec les garçons étaient restées assez platoniques.

Chez les Jeanneret, on était un peu rétro en matière d'éducation. On ne badinait pas avec les écarts de conduite et il n'était pas question de la pilule. Alors qu'elle venait d'atteindre l'âge de sa majorité, Jiji ne sortait pas comme elle voulait. (à suivre)

OFFRES D'EMPLOIS



Isméca SA

Automatisation

Helvétie 83
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 21 25

Nous cherchons:

monteurs en appareils électroniques

pour le montage et le câblage de nos machines et de nos coffrets de commande.

Prendre rendez-vous par téléphone.

secrétaire technique

possédant:

- un CFC d'employée de commerce;
- des bases d'informatique.

Préférence sera donnée à une personne ayant de bonnes connaissances de la langue anglaise.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae.

Horaire variable.

Entrée immédiate ou à convenir.



COMMUNE
DE FONTAINEMELON

Mise au concours

Le Conseil communal de Fontainemelon met au concours un poste d'

employé(e) de bureau

à l'administration communale.

Traitement selon capacités, correspondant à l'une des classes de l'échelle des traitements des fonctionnaires de l'Etat.

Entrée en fonction: tout de suite ou date à convenir.

La préférence sera donnée à une personne pouvant justifier de quelques années de pratique.

Pour tous renseignements ou pour consulter le statut du personnel, s'adresser au bureau communal.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, seront adressées au Conseil communal jusqu'au lundi 27 janvier 1986.

CONSEIL COMMUNAL.

Portescap

Service du personnel



cherche une

employée de commerce

très qualifiée, maîtrisant bien le français et l'anglais, pour le secrétariat de la Direction Générale. Des connaissances d'allemand seraient un atout supplémentaire

Nous attendons avec intérêt votre offre accompagnée des documents usuels adressés au Service du personnel de

PORTESCAP
Numa-Droz 165
2300 La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS

Manifestation multiple au Musée des beaux-arts Hommage, vernissage et remise des prix

Le vernissage qui a eu lieu hier en fin d'après-midi au Musée des beaux-arts s'est trouvé être l'occasion d'une manifestation à trois sujets d'importance.

Tout d'abord, par la voix de M. Alain Tissot président de la Société des Amis des arts, un hommage fut rendu à Mme Junod «cette grande dame simple, souriante et généreuse» qui si souvent se trouva parmi le public de cette institu-

tion. Elle avait un attachement profond envers ladite Société, envers le musée aussi, et a si souvent encouragé artistes et responsables que l'on ne pouvait poursuivre la vie de ce lieu artistique sans l'évoquer.

M. Tissot lui a donc adressé un au revoir dans ce «musée qui était un peu sa maison» s'engageant bien, lui, son comité et la société à continuer ce dialogue

mené en permanence sur l'art. Un complément ému et chaleureux à l'hommage qui lui a déjà été rendu et qui ne saurait encore combler le grand vide ainsi laissé.

QUATRE PROJETS POUR UN DÉPLIANT

Deuxième sujet, et parce qu'il faut bien songer à l'avenir, la préoccupation de la Société des Amis des arts à voir ses rangs s'enfler de nouveaux membres pour perpétuer et intensifier son activité. Une campagne de recrutement s'amorce et, premier pas, un concours fut lancé dans la classe de graphisme de l'Ecole d'art pour la réalisation d'un dépliant publicitaire nécessaire à faire connaître les raisons de l'existence et les buts de la société. Le président eut le plaisir de saluer cette collaboration avec l'Ecole d'art et l'honneur de remettre le premier prix.

Quatre projets intéressants ont été réalisés - exposés dans les vitrines des escaliers du musée - et Mlle Marie-Claude Laperrouza fut déclarée gagnante, recevant un prix de 500 francs et une carte de membre de la société; ses trois collègues, Mmes Magali Babey, Sylviane Girod et M. Dominique Brügger ont également été récompensés étant donné la qualité de leurs projets et deviennent, bien sûr, également membres des Amis des arts!

L'EXPOSITION: SIGNÉE PAJAK

Quant au vernissage proprement dit, il ouvrait l'exposition de Jacques Pajak, peintre strasbourgeois qui a vécu en Suisse et mourut à 35 ans en 1965. Il a laissé une œuvre gigantesque de 10.000 peintures et dessins et «a exploré l'art dans toutes les voies» précisa Edmond Charrière, conservateur du musée. Cette exposition est itinérante et se tient parallèlement à d'autres manifestations en hommage à cet artiste fécond qu'une Association des amis de Jacques Pajak veut faire connaître dans notre pays et dans son Alsace natale.

En soirée, un spectacle se proposait d'aller plus loin que la simple vision des créations de Pajak et Gaston Jung, du Théâtre des Drapiers de Strasbourg - un homme de théâtre qui passa son temps au TPR - responsable du montage du spectacle, et ami de l'artiste exprima le besoin de notre époque, après 20 ans d'oubli, de marquer le «retour à la peinture-peinture et de rendre hommage à quelqu'un qui a prévu l'osmose des arts».

Le spectacle se joue encore ce soir, à 20 h. 30, au Musée des beaux-arts au cœur de l'exposition et est le fruit d'une collaboration heureuse avec le TPR. (ib)

Des témoins s.v.p.!

Hier entre 16 h. et 16 h. 30, une voiture Citroën CX de couleur grise qui était correctement stationnée sur la rue Jaquet-Droz à la hauteur de l'immeuble No 24 a été endommagée sur le flanc gauche par un camion portant plaques vaudoises. Le conducteur de ce camion ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 71 01.



«Pajak a exploré toutes les voies de l'art.» (Photo Impar-Gerber)

Le Conseil d'Etat reçu par le Conseil communal

Le Conseil d'Etat neuchâtelois sera reçu mercredi prochain 22 janvier, en fin d'après-midi, par le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, réunion au cours de laquelle seront abordés divers sujets d'intérêt commun, au nombre desquels figurera probablement le projet du tunnel sous La Vue-des-Alpes. Le sujet sera en effet largement évoqué lors de la prochaine session du Grand Conseil, la votation populaire étant d'ores et déjà programmée pour le mois d'avril.

A relever que cette rencontre entre dans le cadre des relations traditionnelles qu'entretient le gouvernement cantonal avec les autorités des trois villes du canton. (Imp)

JURA BERNOIS

Aide aux investissements dans les régions de montagne 52 projets bénéficiaires dans le canton

Dans les dix régions de montagne de l'Oberland bernois, des Préalpes et du Jura bernois, 52 projets ont bénéficié cette année, dans le cadre des programmes de développement régional, de prêts de longue durée à des conditions d'intérêt préférentiel pour un montant de 17,3 millions de francs.

Le volume total des prêts ainsi accordés depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM) en 1975 se monte à 160 millions de francs et concerne 546 projets d'investissements.

Si, lors des années précédentes, des projets dits de rattrapage ont principalement été réalisés, comme les infrastructures d'approvisionnement et d'épuration ainsi que les équipements de transport, en 1985 les projets des domaines de la formation et de la santé ont représenté le plus grand investissement alors que ceux concernant l'aménagement de l'administration publique et ceux recouvrant plusieurs domaines ont été les plus nombreux.

L'aide aux investissements de la Confédération et du canton dans les régions de montagne - sous forme de prêts, de longue durée, sans intérêt ou à faible taux d'intérêt - a contribué à alléger les charges financières des communes avant tout et a favorisé une politique régionale active.

Les questions financières ne sont cependant pas seules à figurer en pre-

mier plan; un large champ d'activité de politique régionale tel que l'aménagement, la perception des intérêts propres, le renforcement des contacts, la répartition de tâches entre les communes et l'amélioration des conditions d'existence de la population de montagne s'en trouvent facilités.

Composés de représentants de communes, les comités des huit régions de montagne suisses alémaniques et des deux régions de langue française sont porteurs de l'idée de développement et accomplissent une tâche pleine de dévouement. Le dynamisme de chaque région est aussi fortement influencé par le travail des secrétaires occupés tantôt à plein temps tantôt à temps partiel. Le canton et la Confédération participent au financement des coûts annuels des secrétariats des régions bernoises. (oid)

En période hivernale et à la fonte des neiges Protection des eaux en cas d'épandage de purin et de boues d'épuration

L'épandage de purin et de boues d'épuration sur les sols gelés, enneigés ou saturés d'eau peut causer un risque de pollution des eaux de surface ou des nappes phréatiques par écoulement superficiel ou par infiltration. Il y a également danger de concentration de nitrates dans les eaux souterraines.

Par ailleurs, le besoin de la végétation en matières fertilisantes est minime à cette époque de l'année. Il en résulte que de précieuses substances nutritives sont perdues par l'épandage de purin et de boues d'épuration à pareille période.

C'est pourquoi la Direction des transports, de l'énergie et des eaux recommande de renoncer à ce type de traitement des sols précités. Les contrevenances peuvent entraîner des suites pénales.

Il s'agit en tout premier lieu d'économiser les volumes de stockage (fosses ou réservoirs) en réduisant la consommation d'eau dans les fermes et dans les ménages. Le cas échéant, les eaux usées ménagères peuvent être conduites dans le réseau de canalisation.

Il se pourrait néanmoins qu'il soit impossible de stocker le purin jusqu'à ce que le sol soit redevenu normal. Dans ce cas, les mesures suivantes doivent être prises:

- chercher des mesures de stockage hors de l'exploitation;
 - restreindre l'épandage au minimum (environ 10% du volume stocké);
 - ne pas épandre sur plus de 30m³ par hectare, sur des sols planes ou peu inclinés couverts de végétation.
- Il faut en outre prendre les précautions suivantes:
- aucun épandage dans le voisinage de sources ou de points de captage d'eaux souterraines (en cas de doute, s'informer auprès de la commune), à moins de 20 m. des rives de ruisseaux, de rivières et de lacs, sur de fortes pentes ou au-dessus de drains en surface;
 - éviter le déversement de purin dans une canalisation;
 - éviter l'épandage non surveillé par des conduites à purin;
 - éviter le débordement de la fosse à purin avec infiltration dans le sol.
- Les mêmes précautions sont nécessaires pour les boues des stations d'épuration. En cas de difficultés lors de l'évacuation des boues d'épuration, les responsables des stations et les transporteurs de boues doivent s'adresser à l'Office de l'économie hydraulique et énergétique du canton de Berne. (oid)

Dialogues avec la peinture Un spectacle pour rencontrer Jacques Pajak

L'œuvre elle-même, l'artiste et sa faculté à ouvrir toutes les voies de l'expression humaine, tout se prêtait à merveille à faire spectacle de cette folle et gigantesque matière.

Gaston Jung, les Amis de Jacques Pajak et, depuis hier soir, les spectateurs aussi, en étaient convaincus. Remettre nos propres pas dans les tourments du peintre, dans ses questionnements, au cœur même de l'exposition était chose fascinante.

Le Théâtre des Drapiers a donc coulé sa démonstration dans l'essence même de la création Pajak. En un dispositif simple, jouant devant un grand écran en permanence envahi par les tableaux, deux comédiens ont inventorié les mille éclats et fureurs du créateur. Eux-mêmes personnages colorés, devenant éléments à connotation picturale; par un jeu sensible, une scénographie mesurée dans les mouvements, ils ont cerné le souffle même qui devait mouvoir l'artiste; ils ont touché et transmis cette relation étrange de l'acte créateur, cette intensité qui passe de l'homme à l'objet créé.

Avec Pajak écrivain, poète, théoricien de l'art, architecte, homme de théâtre et de cinéma, le champ est vaste. On aurait pu s'y perdre comme lui qui pensait que

«nous nous perdons en nous cherchant, en un mal insondable».

Déterminant une approche en chapitres, donnant la parole à d'autres, élargissant quasi sans limite les tentatives d'approche et de compréhension, le Théâtre des Drapiers a tenu la gageure, et ce n'est point perdu. Sans didactisme pesant; plutôt, ça et là, avec plus ou moins d'intensité, plus ou moins d'émotion ou de distance ironique, nous nous essayons aussi à «nouer autour du geste un alibi éternel». Et perdurera, c'est certain, la sensation heureuse née des projections géantes d'être réellement au cœur des tableaux, de percevoir profondément ce dialogue: le peintre et la peinture. Un réel bonheur qui apporte presque une frustration à la contemplation en dimensions normales de toutes ces toiles qui ont envahi vision et sensibilité.

Un acte, une perception à vivre et qui, au-delà même du fait Pajak et de la réalisation des Drapiers entame réellement et efficacement un dialogue sur l'art en général.

A voir ce soir encore, 20 h. 30 au Musée des beaux-arts.

L'exposition et le spectacle sont une première et heureuse collaboration TPR et Musée. (ib)

Circulez, y'a rien à voir

Les communiqués de police relatifs aux accidents de la route, dont nos lecteurs ont l'insigne privilège de savourer, et parfois d'essayer de traduire, le français châtié à la matraque en version originale, sont une source inépuisable de rayonnement culturel.

Comme le prouve cette mésaventure récente:

Vendredi à 10 h. 45, M. R.R., du Locle, circulait au passage à niveau du Col-des-Roches au Locle en direction des Calame. Devant le Restaurant du Jet d'Eau, il a été ébloui par le soleil qui circulait en sens inverse. Il s'ensuivit une collision. Dégâts matériels.

On attend maintenant à voir ce qu'il adviendra quand l'astre à la roue à rayons, spécialiste du sens unique, non content de circuler si bas, grillera UN jeu...

Soldes de saison

Sans cœur et sans âme, l'administration? Allons donc! Ce n'est pas le souk, mais on peut discuter. Même les prix. Ainsi ce groupe de citoyens du Haut qui avait fait recours au Château et qui avait été débouté, s'était vu mettre à charge de chaque participant un émolument de 50 francs et des débours pour 7 francs. Pas cher?

Un loustic de l'équipe s'est amusé à faire un petit calcul. Il s'est dit: nous étions douze à faire recours, total 600 francs d'émolument et 84 francs de débours. Mais le travail de l'Etat pour régler notre cas a-t-il été plus important parce que nous étions douze que si nous avions été deux ou trois? Une cause n'est pas plus difficile à trancher selon qu'elle est présentée par peu ou beaucoup de personnes. L'émolument doit tenir compte du travail donné à l'Etat, pas du nombre de signataires de la

les retillons

démarche. Or, cette cause-là n'était pas bien compliquée. Six cents francs d'émolument, c'est trop, même si ça ne fait que 50 francs par personne.

Et le loustic ne s'est pas dit ça qu'à lui. Il l'a fait remarquer au département qui avait pris la décision, celui des Travaux publics en l'occurrence. Lequel a sportivement admis le raisonnement, et rendu - sans frais - une ordonnance réduisant de moitié l'émolument.

Ventes de soldes et autres rabais sont de saison, même pour le «blanc» papeterier...

Pain fourré

Cette Chaux-de-Fonnière en avait encore des haut-le-cœur en racontant. L'autre jour, à son petit déjeuner, elle avait bien senti que son gros morceau de pain craquait curieusement sous sa dent distraite. Mais elle avait cru que c'était de la croûte. C'est quand elle a eu des espèces de fils dans la bouche qu'elle a regardé de plus près et qu'elle a vu qu'elle venait de croquer, au beau milieu de son pain... une souris! Diment cuite avec le brignole, bien sûr. Et les sortes de fils, c'étaient les moustaches, à cette brave bête...

Une fois déjà, elle avait trouvé un bout de ficelle dans son pain. Et son amie un bouton. Mais la bidoche d'un muride en guise de sandwich-surprise, ça marque...

On avait déjà le boulanger chaux-de-fonnier inventeur du pain à catalyseur. Il doit y en avoir un autre qui a inventé, discrètement la fève à galette farceuse. Et qui manifeste son espoir pour ses clients en faisant tout au long de l'année de leur pain quotidien un gâteau des rois fantaisiste!

MHK

CANTON DE NEUCHÂTEL

MÔTIERS

Pour peser les vaches

Le poids public de Môtiers fonctionne encore bien mais il ne dispose pas d'une imprimante. Ce qui provoque parfois des erreurs dans le report des poids des animaux. Les responsables des nombreux marchés de bétail qui se déroulent au chef-lieu ont demandé à l'autorité de revoir le problème. Elle se propose d'acheter une nouvelle balance, d'une capacité de 1500 kg. et coûtant 7.000 francs.

Il s'agit en fait d'une sorte de remorque qui pourrait être rangée dans le hangar de la commune.

La dépense serait amortie rapidement car la trésorerie communale a encaissé 1.800 francs l'an dernier grâce au poids public. Lors de marchés d'élimination du bétail surtout. Marchés qui risquent de s'installer ailleurs si les Môtisans n'offrent pas une balance plus moderne. (jjc)

Abonnez-vous à L'Impartial

VIE POLITIQUE

Le Conseil d'Etat dit non à une modification de l'AMSL.

«Une vue à bien court terme»

La Chambre immobilière neuchâteloise communique:

Consulté dernièrement par le Département fédéral de l'économie publique au sujet d'une modification de l'arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif - connu sous le diminutif d'AMSL - le Conseil d'Etat neuchâtelois a, le 10 janvier dernier, fait connaître sa position: il refuse les propositions du DFEP qui visaient à ne plus soumettre certaines communes neuchâteloises à l'AMSL.

Aujourd'hui, la Chambre immobilière neuchâteloise tient à faire remarquer que cette réponse des autorités neuchâteloises relève d'une vue à bien court terme.

En effet, l'une des caractéristiques du marché immobilier neuchâtelois est qu'il contient un nombre important de loge-

ments qui auraient besoin d'être rénovés, cela dans les districts du Haut et au Val-de-Travers notamment.

Or, ces rénovations ne sont pas seulement indispensables pour conserver une bonne valeur et un confort à ces immeubles mais elles sont souvent une condition importante pour la mise en location, conformément aux vœux d'un nombre toujours plus croissant de locataires.

Aussi, pour répondre à ces demandes, il s'avère nécessaire de pouvoir bénéficier d'une certaine liberté dans le domaine des prix de location.

En gelant ainsi, comme le souhaite le Conseil d'Etat, ce dossier, la rénovation du parc immobilier neuchâtelois n'en prendra que plus de retard. Cette situation est contraire finalement aux intérêts non seulement des milieux immobiliers mais aussi des locataires. (comm)

**Elégance
Parc 31
vous offre !**

Collants gaine **4.50**
Collants fantaisie **3.—**
Collants hit **2.95**

VULCAIN

Désire engager

**un(e) apprenti(e)
de commerce**

pour août 86, horaire variable.

Faire offres par écrit à **Fabrique des montres Vulcain & Studio SA Service du personnel.**

135, rue de la Paix,
2300 La Chaux-de-Fonds

Petite entreprise cherche

UNE PERSONNE

pouvant s'occuper accessoirement de la comptabilité, bilan, boucllements, etc.

Faire offre sous chiffre IP 1315 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

La Neuchâteloise Assurances fondée en 1869

Afin d'améliorer notre service à la clientèle, nous créons un poste nouveau, auprès de la Direction à Neuchâtel, pour un

INSPECTEUR DE SINISTRES

dont le rayon d'activité, en tant que conseiller, s'étendra à nos agences générales du canton ainsi qu'à celles de Bienne et Delémont.

Ce poste est destiné à un collaborateur expérimenté en assurances, maîtrisant principalement les branches A, RC, V et F; le diplôme fédéral serait un avantage, de même que de bonnes connaissances d'allemand. Age: début trentaine. Le goût des responsabilités, l'esprit d'initiative mais aussi le sens de la discipline personnelle et une bonne présentation sont quelques-unes des qualités requises pour ce travail indépendant.

Renseignements et offres: **C. Wagnières, Service du personnel, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel, ☎ (038) 21 11 71**

**Près de vous
Près de chez vous**

La Neuchâteloise Assurances

CANTON DU JURA

Au Ski-Club des Breuleux

On se souvient que le Ski-Club des Breuleux avait eu quelques problèmes pour renouveler son comité. C'est aujourd'hui chose faite puisque vendredi dernier au cours d'une assemblée extraordinaire la société a nommé ses nouveaux organes dirigeants.

Le nouveau comité sera composé de la manière suivante: président, Pierre-André Jodry; vice-président, Patrick Donzé; secrétaire correspondance, Mme Mady Baume; secrétaire des verbaux, Jean-Jacques Catin; caissier, Marcel-André Viatte; membre adjoint, Bruno Vuillemin. Par ailleurs le Ski-Club a le plaisir de nous communiquer son programme pour la saison prochaine. Aujourd'hui 18 janvier descente populaire en collaboration avec le Ski-Club ajoulot; 26 janvier course populaire de fond, 1er mars Prix du téléski.

Le Ski-Club a pris l'habitude d'organiser un week-end blanc dans une station valaisanne. Celui-ci aura lieu les 15 et 16 février prochains dans la charmante station de Torgon. Les personnes intéressées voudront bien s'inscrire auprès de M. Patrick Donzé, rue des Esserts 14, tél. 54.15.48. (ac)

Adduction d'eau au Cameroun

On se souvient que les élèves de l'école secondaire avaient organisé différentes opérations dans le but d'amener de l'eau dans un village du Cameroun (Voir «L'Impartial» du 8 janvier 1986).

Les travaux d'adduction d'eau comprennent le captage de la source, l'installation d'un bassin de sédimentation, de chambres réductrices de pression, d'un réservoir et de conduites qui alimentent les fontaines et les douches publiques du village. Le coût total de ces ouvrages revient à 48 francs suisses par usager.

Situé à 25 kilomètres du chef-lieu de département, le village de Fombap qui compte 2000 habitants dont la plupart sont paysans recevra la somme de 1500 francs récoltés par les enfants au cours de leur action.

Que les élèves de l'école secondaire et leurs professeurs soient donc félicités et que soit remerciée la population des Breuleux pour son accueil bienveillant. (ac)

LE LOCLE + Repose en paix

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur Norbert HOULMANN

font part de son décès survenu à l'âge de 46 ans.

LE LOCLE, le 17 janvier 1986.
Crêt-Perrelet 5.

R. I. P.

Une messe sera célébrée **lundi 20 janvier, à 9 h. 30** en l'église paroissiale du Locle.

L'inhumation aura lieu à **10 h. 30.**

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu. 3971

Maison de transports internationaux cherche

employé de bureau

à temps complet, pour formalités douanières et travaux de bureau. Sachant conduire un véhicule léger.

Ecrire à **case postale 569, 2301 La Chaux-de-Fonds.**

En toute saison, **L'IMPARTIAL**, votre source d'informations

BAR FAIR PLAY cherche

sommelière

tout de suite ou date à convenir
☎ 039/23 33 55

HENRI PARATTE & Cie
Habillement de la montre

2336 Les Bois
Tél. (039) 61 17 50
Télex 952 419

cherche

un(e) dessinateur(trice)

La préférence sera donnée à un(e) jeune dessinateur(trice) en mécanique, horlogerie ou bâtiment ayant des connaissances en informatique.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Prière de prendre contact par téléphone pour obtenir un rendez-vous.

G

Notre société, une entreprise située à Neuchâtel, spécialisée dans les ressources humaines depuis 15 ans, s'est développée dans les secteurs, commercial, industriel, administratif et informatique pour les carrières fixes uniquement.

Le responsable de notre division consulting souhaite rencontrer sa future collaboratrice en qualité de

conseillère en personnel

Ses tâches consisteront à maintenir et accroître encore les contacts que nous entretenons avec les banques, les groupes industriels, les institutions juridiques, les entreprises du bâtiment et génie civil, à gérer les dossiers des candidats.

Nous offrons une importante responsabilisation à la fonction, une large autonomie d'action et de décision, un cadre de travail en pleine expansion, un environnement dynamique et propice au développement professionnel, des perspectives de gains à la mesure de vos ambitions.

Nous vous invitons à nous envoyer votre dossier accompagné de curriculum vitae manuscrit à

Joliat Intérim S.A. , département consulting,
58, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

+
Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, priez pour

Sœur Léonie OLTRAMARE

Sœur Franciscaïne du Cœur Immaculé de Marie 51 années en religion missionnaire au Liban

Elle nous a quittés, le 17 janvier 1986, après une longue et pénible maladie, entourée et soignée avec amour par ses sœurs en religion. Elle a trouvé le repos réconfortée par les sacrements de l'Eglise. Ses pensées ont été vers tous ceux qui, comme le Groupe missionnaire catholique de La Chaux-de-Fonds, l'ont aidée dans sa mission de charité.

Son corps repose en Terre Sainte.

Une messe sera célébrée à Notre-Dame de la Paix le **vendredi 31 janvier 1986 à 19 h. 30.**

Famille Oltramare,
La Chaux-de-Fonds et Genève.

Pensez au Groupe missionnaire catholique de La Chaux-de-Fonds, ccp 23-5484.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 1631

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le: Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:
3 mois: Fr. 44.50 - 6 mois: Fr. 85.- - annuellement: Fr. 163.-

* biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

PETITES ANNONCES

Perdus - trouvés

PERDU jour de Sylvestre, chevalière initiales J.A.; souvenir de famille. Bonne récompense. ☎ 039/23 82 14.

A vendre

AGENCEMENT DE CUISINE (frigo, congélateur, cuisinière, hotte) stratifié brun, très bon état, longueur 305 cm, prix avantageux. ☎ 039/28 22 37.

CAMERA IVC + vidéo + acc. + AMP. + RECH + pied. Etat de neuf. Valeur à neuf Fr. 5200.-, cédée à Fr. 1700.-. ☎ 039/31 13 53

MODÉLISME avion - planeur - auto - moteur - télécommande. ☎ 039/28 17 72

ARMOIRE À GLACE, 3 portes coulissantes, longueur 1.95 m. ☎ 039/23 58 40

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales exclues

CORMORET

Pour moi, m'approcher de Dieu, c'est mon bien: Je place mon refuge dans le Seigneur, l'Eternel.
Ps. 73:28.

Madame Mathilde Perret-Jeanfavre;
Monsieur et Madame Willy Perret-Dubois et leurs enfants Christiane, Béatrice, Pierrette, Christian et Anne-Claire, aux Petits-Ponts;
Madame et Monsieur Erhard Hofer-Perret et leurs enfants Christian et Jacques-Olivier, à Cormoret;
Monsieur et Madame Gilbert Perret-Gerber et leurs enfants Catherine, Stéphane et Yves, à Courcelon;
Les enfants et petits-enfants de feu Paul Perret;
Les enfants et petits-enfants de feu Georges Jeanfavre,
ainsi que les familles parentes et amies, font part du décès subit de

Monsieur Marcel PERRET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que NOTRE DIEU a rappelé à Lui, dans sa 69e année.

CORMORET, le 16 janvier 1986.

Le service funèbre aura lieu le **lundi 20 janvier 1986, à 14 heures**, en la chapelle de l'Eglise néo-apostolique à Saint-Imier, rue Châtilon 18.

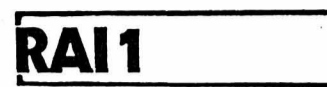
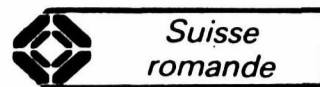
Le corps repose à la morgue de Saint-Imier, rue Dr-Schwab 20.

Domicile de la famille: La Vieille Poste, 2612 Cormoret.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 1609

dimanche

TELEVISION RADIO



- 8.45 Winnie l'ourson
- 9.05 Corps accord
- 9.30 Ski alpin
Slalom géant dames, 1^{re} manche, en Eurovision d'Oberstaufen.
- 10.00 Service œcuménique
- 11.00 Tell Quel
- 11.30 Table ouverte
Erreur et responsabilité médicale.
- 12.45 Ski alpin
Slalom spécial messieurs, 1^{re} manche, en différé de Kitzbühel.
- 12.55 Ski alpin
Slalom spécial messieurs, 2^e manche, en Eurovision de Kitzbühel.
- 13.40 Téléjournal
- 13.45 Ski alpin
Slalom géant dames, 2^e manche, en Eurovision d'Oberstaufen.
- 14.20 Jeu du tribolo
- 14.35 Le temps de l'aventure
- 15.00 Jeu du tribolo

- 8.00 Bonjour la France!
- 9.00 Emission islamique
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 La source de vie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 12.02 Télé-foot 1
- 13.00 Le journal à la une
- 13.25 Starsky et Hutch
La vendetta. Un individu sans scrupules sème la terreur sur le quartier commerçant de la ville.
- 14.30 Sport dimanche
Rallye de Monte-Carlo.
- 15.30 Tiercé à Vincennes
- 15.45 Sport dimanche
- 16.40 Scoop à la une
Invité: P. Sébastien.
- 17.30 Les animaux du monde
Les funambules de la montagne.
- 18.00 Pour l'amour du risque
Aventures à Rhodes. En vacances en Grèce, Jennifer et Jonathan décident de rendre visite au docteur Nicholas Kalvos. Mais il est absent.

- 9.05 Informations
Météo
- 9.15 Gym tonic
- 9.45 Les chevaux du tiercé
- 10.00 Récité A2
La chanson de Dorothée; Candy; Bibifoc; Mafalda; L'empire des cinq.
- 11.30 Dimanche Martin
Entrez les artistes; Antenne 2 midi; Tout le monde le sait; Magnum: Le bon samaritain; L'école des fans, invité: F. François; Le kiosque à musique.
- 17.00 Un parfum d'angélique
Téléfilm de J.-Y. Jeudy, avec J. Debary, M. Eyraud, M. Chevit, etc.
- 17.30 Le commissaire Cabrol se rend dans le marais poitevin pour arrêter deux redoutables voyous. Mais la découverte d'un cadavre vient compliquer l'affaire.
- 18.30 Stade 2
- 19.30 Maguy
Travail, famille, pas triste.
- 20.00 Le journal

- 9.00 Debout les enfants
- 10.00 Mosaïque
- 12.00 Espace 3
- 14.30 Rallies 85
Rétrospective des rallyes de Monte-Carlo, de San Remo et du Tour de Corse 1985.
- 15.20 L'aventure
La défense du territoire.
- 16.20 Les Entrechats
Le hamac; Camping sauvage.
- 16.40 Lucky Luke
Billy le Kid.
- 17.05 Génies en herbe
- 17.30 Décibels
- 18.00 Culture clap
- 18.30 Documents secrets
- 19.15 FR3 jeunesse
Le manège enchanté; Mackintosh; La minute de Spirale.
- 19.30 RFO Hebdo
- 20.00 Benny Hill
- 20.40 L'archipel Aquitaine
Des rêves et des jeux.
- 21.45 Aspects du court métrage français
- 21.55 Soir 3

- 10.00 Pronto emergenza
- 10.30 Il meraviglioso circo del mare
- 11.00 Santa Messa
- 11.55 Segni del tempo
- 12.15 Linea verde
- 13.00 TG l'una
- 13.55 Radiocorriere - Toto - TV
- 14.00 Domenica in...
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 La piovra II
- 22.10 La domenica sportiva
- 23.35 Musicanotte
0.05 TG I-Notte



- 8.10 Fun Factory
- 12.00 Sky Trax
- 14.35 Sports
- 16.55 Transformers
- 17.30 Sky Trax
- 18.35 The Littles
- 19.00 Lost in Space
- 20.00 The Magician
- 20.55 Maid in American
- 22.30 The Annual American Video Awards



- Suisse italienne**
- 9.30 Ski alpin
 - 11.00 Concert dominical
 - 11.55 Un' ora per voi
 - 12.55 Ski alpin
 - 13.20 Musicmag
 - 14.00 Téléjournal
 - 14.05 Ciao domenica
 - 18.45 Téléjournal
 - 19.00 Le quotidien
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.30 Moscaieca, téléfilm.
 - 21.55 Plaisirs de la musique
 - 22.25 Téléjournal
 - 22.35 Sport-nuit
Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 8.55 Télécoucs
 - 11.00 La matinée
 - 12.20 Ski alpin
 - 13.45 Au fait
 - 15.25 Dimanche magazine
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 Magazine littéraire
 - 18.45 Sport
 - 19.30 Buck Rogers, série.
 - 20.10 Der heilige Experiment
 - 22.10 Téléjournal
 - 22.25 Kamera läuft spécial
 - 23.10 4 compositeurs américains

- Allemagne 1**
- 9.30 Ski alpin
 - 10.25 Programmes de la semaine
 - 11.15 David et Sara
 - 12.00 Tribune des journalistes
 - 12.45 Téléjournal
 - 13.15 Magazine de la semaine
 - 13.45 Ski alpin
 - 14.30 Pan Tau
 - 15.30 Buffalo Bill, film.
 - 17.20 Le conseil de l'ARD
 - 18.05 Téléjournal
 - 18.10 Panorama sportif
 - 18.40 Lindenstrasse
 - 19.10 Miroir du monde
 - 19.50 Sport-télégramme
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 Der weisse Hai, film.
 - 22.10 Helgas Erfahrungen
 - 23.05 Téléjournal
 - 23.10 Föhn, pièce.

- Allemagne 2**
- 9.00 Programmes de la semaine
 - 10.15 Pêcheurs volants
 - 11.00 Mosaïque
 - 12.00 Concert dominical
 - 12.45 Informations
 - 13.15 Sterben lernen, leben lernen
 - 13.45 Dimanche après-midi
 - 16.35 Münchener Freiheit
 - 17.20 Informations - Sport
 - 19.00 Informations
 - 19.30 Querschnitte
 - 20.15 Alles im Elmer, comédie.
 - 21.45 Informations - Sport
 - 22.00 Reportage sportif

- Allemagne 3**
- 9.00 Telekolleg
 - 12.55 Ski alpin
 - 16.00 Magazine des sourds
 - 16.30 Votre patrie, notre patrie
 - 17.30 Hallo Spencer
 - 18.00 Les Montagnes Rocheuses
 - 18.45 Schatzruhen der Technik
 - 19.00 Rendez-vous
 - 19.30 Annies Waschsalon
 - 19.55 Omnibus
 - 21.15 Lindenstrasse
 - 21.45 Sport

A VOIR
Le paquebot Tenacity: un chef-d'œuvre méconnu

Excellente initiative de la part de l'équipe du «Cinéma de minuit» (FR3, à 22 h 30), que cette programmation du «Paquebot Tenacity», pratiquement invisible depuis de nombreuses années et par conséquent inconnu du grand public, dans un cycle consacré à Julien Duvivier.

Cela nous rappelle que Duvivier fut avec Vigo, Feyder et René Clair, l'un des pères du cinéma populiste français. Par bien des points, «Le Paquebot Tenacity» annonce d'ailleurs le grand représentant du genre, «La belle équipe», que Duvivier tournera eux ans plus tard, en 1936.

«Le Paquebot Tenacity», c'est le symbole de l'espoir d'une autre vie, dans un ailleurs lointain, pour deux amis, deux ouvriers parisiens qui jusqu'ici vivent au jour le jour. On leur a offert un emploi au Canada, ils doivent s'embarquer au Havre sur le «Tenacity». Mais un accident en salle des machines oblige le bateau à rentrer au port pour une durée indéterminée. Pour les deux amis, qui ont pris pension dans l'hôtel tenu par Mme Cordier, l'attente commence...

Le film est tiré d'une pièce de Charles Vidrac, créée en 1920 au Vieux-Colombier. L'histoire, qui se déroulait entièrement dans la salle de café de l'hôtel, a été un peu étoffée pour la version filmée. Mais à aucun moment «Le Paquebot Tenacity» ne fait «théâtre filmé». On s'explique assez mal que le public ait boudé cette œuvre lors de sa sortie alors que la pièce avait remporté un honnête succès. Le film est empreint d'un charme indéfectible, plein de sentiments suggérés, de sous-entendus, de poésie mais également d'un réalisme désuet qu'accroche le jeu du grand jeune premier de l'époque, Albert Préjean qui s'opposait alors à des acteurs plus «précieux» comme Pierre-Richard Willm ou Jean Murat. Son jeu, hélas, semble un peu dépassé à l'heure actuelle et on pourra lui préférer son partenaire, Hubert Prélier. Quant à la vedette féminine, Marie Glory, elle ne peut que nous faire regretter que le rôle n'ait pas été confié à une actrice de l'envergure de Madeleine Ozeray par exemple.

Une œuvre à redécouvrir, qui comblera les esprits nostalgiques et les cinéphiles passionnés. (ap)

RTN - 2001

FM 97,5 (Montagnes neuchâtelaises), Coditel 100,6, FM 90,4, (Val-de-Ruz et Littoral) Vidéo 103,2 Réseau Basse-Areuse 91,7

- 8.55 Jazz
Une émission pour les mordus du jazz
- 11.30 Histoires de radio
- 11.55 Dédicaces
- 13.55 Sports ou musique
- 17.05 Loup-Garou
Les succès de l'heure
- 18.00 Les titres du journal
- 18.02 Magazine neuchâtelais
Documents sonores sur le passé neuchâtelais récent
- 19.00 Journal et résultats sportifs
- 19.15 Musical Paradise
Pour les jeunes
- 21.00 Fin



A 15 h 10
Les pionniers du Kenya
Bonne année. Série avec Hayley Mills, David Robb, Nicholas Jones. Les Grant passent les fêtes de fin d'année à Nairobi, laissant Elisabeth.
Photo: Hayley Mills. (tsr)



A 19 h
7 sur 7
Invitée: Nicole Garcia. Née en 1948 à Oran, Nicole Garcia a obtenu en 1969 un Premier prix de comédie moderne au Conservatoire de Paris, puis elle a joué au théâtre sous la direction de grands metteurs en scène.
Photo: Nicole Garcia. (tfl)



A 20 h 35
Maigret et la grande perche
Téléfilm de Claudé Barma, avec Jean Richard, Madeleine Renaud, Jacques Morel, etc.
Un crime aurait été commis dans une villa à Neuilly. Faute de cadavre, le commissaire Maigret se trouve fort embarrassé pour mener son enquête.
Photo: Jean Richard. (a2)



A 22 h 30
Paquebot Tenacity
Film de Julien Duvivier (1934), avec Marie Glory, Nita Alvarez, René Lefèvre, etc.
Au Havre, dans les années 30, Deux hommes, sur le point de s'embarquer pour le Canada, se disputent le cœur d'une jeune servante.
Durée: 70 minutes.
Photo: René Lefèvre et Marie Glory. (fr3)

- 16.00 Jeu du tribolo
- 16.10 Escapades
- 16.55 Jeu du tribolo
- 17.00 Téléjournal
- 17.05 Disney Channel
- 18.20 Vespérales
- 18.30 Actualités sportives
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Maître du jeu
- 20.55 Tennis
Tournoi des Masters, finale simple messieurs.
- 22.55 Téléjournal
- 24.00 Dernières nouvelles

- 20.00 Le journal à la une
- 20.35 Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ
Film de J. Yanne (1982), avec Coluche, M. Serpault, J. Yanne, etc.
Version parodique et anachronique de la vie sous l'Empire romain, peu de temps avant la naissance du Christ.
Durée: 100 minutes.
- 22.15 Une dernière
- 22.30 Tennis
Finale du Tournoi des Masters, à New York.

- 22.05 Projection privée
Invité: J. Weber.
- 22.55 Musiques au cœur
Kiri Te Kanawa (2^e partie).
- 23.40 Edition de la nuit
- 0.05 Bonsoir les clips

- 23.40 Prélude à la nuit
Density 21,5 pour flûte solo, d'E. Varese, interprété par K. Chastain.

- Demain à la TVR**
- 12.00 Midi-public
 - 13.25 Rue Carnot
 - 13.50 Table ouverte
 - 15.05 La piste des gitans
 - 16.00 Escapades

RADIOS

La Première
Informations toutes les heures (sauf à 10 h, 19 h, 22 h et 23 h); 9 h 10, Messe; 10 h 05, Culte protestant; 11 h 05, Pour Elise; 12 h 30, Midi première; 13 h, Belles demeures, demeures de belles; 14 h 15, Scooter; 17 h 05, Salut pompiste; 18 h 30, Soir première; 18 h 45, Votre disque préféré; 20 h 05, Du côté de la vie; 23 h 15, Jazz me blues; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2
9 h 10, L'Eternel présent; 11 h 15, Concert du dimanche; 13 h 30, Pousse-café; 14 h 30, Le dimanche littéraire; 15 h 15, Festivals et concours sous leur bon jour; 17 h 05, L'heure musicale; 18 h 30, Mais encore; 20 h 05, Espaces imaginaires: L'ennemi intérieur, de J.-J. Marmier; 22 h, Question de mots ou enquête sur un mot au-dessus de tout soupçon; 0 h 05, Notturmo.

Suisse alémanique
9 h, Palette; 10 h, En personne; 13 h 30, Le coin du dialecte; 14 h, Arena; 15 h 05, Sport et musique; 18 h, Welle eins; 18 h 45, Parade des disques; 19 h 45, Entretien sur le tiers monde; 20 h, Doppelpunkt; 21 h 15, Les groupes féminins contre le commerce des femmes; 21 h 30, Bumerang; 22 h, Vertonte poésie; 23 h, Chansons avant minuit; 24 h, Club de nuit.

France musique
9 h 10, Musiques sacrées; 10 h, Mozart: 1791-1985, de Don Giovanni à Don Juan; 12 h 05, Magazine international; 14 h 04, Disques compacts; 17 h, Comment l'entendez-vous? 19 h 05, Jazz vivant; 20 h 04, Avant-concert; 20 h 30, Concert d'archives: Orchestre de Cleveland, œuvres de Beethoven; 23 h, Les soirées de France musique; 1 h, Bing Crosby et les crooners.

Jean Yanne, le provocateur

TF1, à 20 h 35
Jean Yanne est un provocateur. Il n'aime rien tant que tourner en ridicule des sujets considérés comme tabous. Il l'a prouvé depuis trente ans: en fait, depuis le début de sa carrière. Il le prouve encore dans «Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ» film dans lequel il tourne en dérision la sacro-sainte Antiquité. Ici, les peuples perdent toute leur noblesse et notre comédien metteur en scène fait constamment joujou avec l'anachronisme. L'action se passe à Rahatlocum en Afrique du Nord, où César, qui a les traits de Michel Serrault, vient chaque année passer ses vacances. Là-bas, il n'est guère aimé et ses séjours coûtent cher à la population. Les habitants sont également furieux contre les embouteillages constants qui provoquent les cortèges officiels de l'Empéreur. Ils grognent d'autant plus

qu'on a annoncé à la télé que l'avoine, dont le prix est contrôlé par les émirs, vient d'augmenter. Ben-Hur-Marcel, le garagiste (incarné par Coluche) prend la tête de la révolte. Le Consul Demetrius arrête alors ce meneur. Pour justifier la répression qu'il prépare, il engage notre Ben-Hur dans ses services secrets avec pour mission d'infiltrer les Brigades Pourpres. Mais Ben Hur se trompe de local et au lieu d'entrer chez les conjurés, il pénètre dans une boîte d'homosexuels. Là, un homme mystérieux le remarque et l'invite à prendre un verre. Ciel! Ce n'est autre que César qui, à ses moments perdus, voue une passion aux petits gros. Croyant voir en Ben-Hur un conspirateur, il le fait cependant mettre en prison où, à deux pas de là l'attend le lion Lucien qui lui aussi, est friand d'hommes bien en chair.

Pendant ce temps, la reine Cléopâtre chemine vers Rahatlocum où elle doit épouser le vaillant César pour des raisons d'ordre diplomatique. Comme elle tombe en panne de char, il faut bien faire appel aux services de Ben-Hur le garagiste. Et alors, ô surprise, la jolie reine se rend compte que Ben-Hur n'est autre que son jeune frère Aminemephet, abandonné tout bébé dans un panier sur le Nil. Cléopâtre dans cette superproduction où la grosse rigolade l'emporte sur le fin sourire, n'est autre que Mimi Coutelier, la compagne de Jean Yanne depuis près de dix ans. Cette ancienne Miss Europe ne se contente pas d'être jolie. Elle a aussi un réel talent, talent de décoratrice: c'est elle qui a dessiné tous les costumes de «Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ» ainsi que ceux de «Liberté égalité choucroute».

(ap)

samedi

TELEVISION RADIO

Suisse romande

France 1

a2 Antenne 2

France régions 3

RAI 1

- 9.55 **Télescope**
Le cerveau.
- 10.55 **Ecoutez voir**
- 11.25 **Corps accord**
Travail par les jambes, le bassin et les pieds.
- 11.45 **L'antenne est à vous**
Organisation internationale pour la protection des animaux.
- 12.05 **Ski alpin**
Coupe du monde, descente messieurs, en Eurovision de Kitzbühel.
- 13.15 **La vallée des peupliers**
- 13.30 **Châteauvallon**
- 14.20 **Temps présent**
Les médecins se trompent aussi.
- 15.20 **La rose des vents**
Kel Essouf, les gens du vent.
- 16.35 **Sauce cartoon**
- 17.05 **Juke-box heroes news**
- 18.45 **Dancin' Days**
22^e épisode.
- 19.20 **Tirage de la loterie**
- 19.30 **Maguy**
Macho, boulot, bobo. Même en 1986, pour une femme, diriger des hommes, ce n'est pas facile. Maguy l'a tout de suite vu.

- 7.45 **Régie française des espaces**
- 8.00 **Bonjour la France!**
- 9.00 **A votre service**
- 9.30 **5 jours en Bourse**
- 9.45 **A votre service**
- 10.30 **Performances**
- 11.00 **Hauts de gammes**
- 12.00 **Flash infos**
- 12.04 **Tournez... manège**
- 12.30 **Midi trente**
- 12.35 **Tournez... manège**
- 13.00 **Le journal à la une**
- 13.50 **La séquence du spectateur**
- 14.20 **Matt Houston**
Qui veut tuer Ramona?
- 15.10 **Astro le petit robot**
- 15.40 **Tiercé à Vincennes**
- 15.50 **Temps X**
Spécial Avoriaz.
- 16.50 **Marie-Pervenche**
La malle sanglante.
- 17.50 **Trente millions d'amis**
- 18.25 **La route bleue**
- 18.30 **Auto-moto**
- 18.55 **D'accord, pas d'accord**
- 19.00 **Les trois premières minutes**
- 19.40 **Cocoricocoboy**
- 20.00 **Le journal à la une**
- 20.35 **Tirage du loto**

- 10.40 **Journal des sourds et des malentendants**
- 11.00 **Journal d'un siècle**
Edition 1935.
- 12.00 **A nous deux**
- 12.45 **Antenne 2 midi**
- 13.25 **Cosmos 1999**
Le dernier crépuscule.
- 14.15 **Récré A2**
Les mondes engloutis; Téléchat.
- 14.50 **Les jeux du stade**
Rugby: tournoi des 5 nations.
- 17.40 **Les carnets de l'aventure**
- 18.00 **L'homme de fer**
Agression par ordinateur. Trois jeunes femmes ont été victimes d'un maniaque.
- 18.50 **Des chiffres et des lettres**
- 19.10 **D'accord, pas d'accord**
- 19.15 **Actualités régionales**
- 19.40 **La trappe**
- 20.00 **Le journal**

- 9.30 **Emissions universitaires**
- 12.30 **Espace 3**
- 13.20 **Connexion**
L'informatique.
- 15.35 **Métiers d'avenir**
- 16.15 **Liberté 3**
- 17.30 **Télévision régionale**
- 18.55 **La panthère rose**
- 19.00 **Flash infos**
- 19.05 **Télévision régionale**
- 19.50 **PMU**
- 19.55 **Les recettes de Gil et Julie**
- 20.04 **Disney Channel**
Les aventures de Winnie l'ourson: *L'île de Bourriquet*; DTV: *What you gonna do*, Pablo Cruise; Bon week-end, Mickey: *Mickey à l'exposition canine*, *Le roi Midas*.

- 9.00 **Televideo**
- 10.00 **Martin Eden**
- 11.00 **Il mercato del sabato**
- 12.30 **Check-up**
- 13.30 **Telegiornale**
- 14.00 **Prisma**
- 14.30 **Il bacio di Venere**
- 15.50 **Storie di ieri, di oggi, di sempre**
- 16.10 **Gristu, il draghetto**
- 16.30 **Speciale Parlamento**
- 17.00 **TG 1-Flash**
- 17.05 **Il sabato dello zecchino**
- 18.05 **Estrazioni del Lotto**
- 18.10 **Le ragioni della speranza**
- 18.30 **Prossimamente**
- 18.40 **Pan**
- 19.40 **Almanacco del giorno dopo**
- 20.00 **Telegiornale**
- 20.30 **Io, a modo mio**
- 21.45 **Telegiornale**
- 21.55 **Le canaglie dormono in pace**
- 0.25 **TG 1-Notte**

À PROPOS

Couac à «Tell Quel»!

Bien médiocre dossier que celui présenté hier soir par «Tell Quel». Les réalisateurs entendaient expliquer le conflit qui, dans le canton de Vaud, oppose les médecins aux caisses-maladie. Malheureusement pour eux, les deux partenaires, en discord depuis six mois, décidaient, hier après-midi même, d'enterrer la hache de guerre. «Tell Quel» aurait logiquement dû s'ouvrir sur ce rebondissement de dernière minute. On a préféré ne pas parler de cette décision, plutôt que d'ôter le peu de sel que contenait l'émission. C'est tout de même un sérieux couac!

Le problème de l'explosion des coûts de la médecine est connu depuis longtemps. Hier soir, on a surtout cherché à mettre en exergue la responsabilité des praticiens dans cette évolution. Contrairement à ce qui se produit avec les autres professions libérales, la loi de l'offre et de la demande ne joue pas lorsqu'il s'agit de soins médicaux. Le malade se trouve en situation de dépendance, et il n'a pas la possibilité d'effectuer préalablement une étude comparative des coûts, comme il le fait lorsqu'il cherche un carrossier pour panser des plaies métalliques. Sûr d'être remboursé par sa caisse-maladie, il ne se préoccupe que des considérations thérapeutiques.

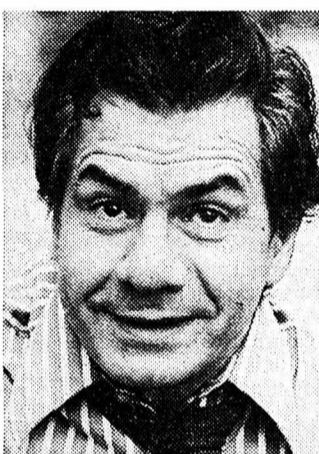
Comme pour chaque profession, les médecins ont leurs moutons noirs. Encore qu'un représentant des caisses-maladie ait avoué à l'antenne que, s'agissant de factures exagérées, les erreurs sont plus fréquentes que les abus. Mais le médecin n'agit pas qu'en thérapeute. Diagnostiquer la cause d'un mal est d'abord un acte intellectuel difficilement quantifiable.

Plutôt que d'ergoter sur les bisbilles qui opposent entre eux quelques médecins vaudois, on aurait pu illustrer cette difficulté à l'aide de cas concrets. On aurait aussi voulu savoir quelles parts des cotisations versées par l'assuré sont englouties par les caisses-maladie qui réclament plus de clarté dans la facturation. Le problème de la santé est d'abord un choix de société. «Tell Quel» a trop donné l'impression qu'il se ramenait à des calculs d'épicier, à une sombre affaire de marchands de tapis.

Pierre-Alain Bassin



A 20 h 35
Adieu la vie
Téléfilm de Bastid et Martens, avec Fabrice Luchini, Benoit Regent, Laure Killing, etc.
Clovis est un imbécile. Une pauvre cloche. Mais il faut se méfier des imbéciles, surtout quand on s'ingénie à les persécuter et quand ils sont moins c... qu'ils en ont l'air.
Photo: une scène du film. (tsr)



A 20 h 40
L'entourloupe
Pièce d'Alain Reynaud-Fourton, avec Michel Galabru, Pascale Roberts, Alain Chevallier, etc.
«Entourloupe» désigne un mauvais tour joué à quelqu'un. Ce mot colle parfaitement aux agissements d'un industriel qui ne cesse de duper son entourage.
Photo: Michel Galabru. (tfl)



A 20 h 35
Champs-Élysées
Avec Gilbert Bécaud, Mi-reille Mathieu, Enrico Macias, Jean-Jacques Goldman et Michaël Jones, Cock Robin, Jean Poiret, Johnny Hallyday, les ballets de Barry Collins, Pierre Bachelet, Sophie Marceau, Sting.
Photo: Sophie Marceau. (tsr)

A 21 h 05
Zorro
L'ordre nouveau
Le sergent Garcia, sur l'ordre du remplaçant du gouverneur, oblige toutes les boutiques à fermer et à disparaître de la grand-place de Monterey.

Donald Duck présente:
L'agenda de Donald; DTV: *Sixteen tones*, Tennessee Ford; Davy Crockett: *Davy Crockett et les prisonniers*; DTV: *I was made to love her*, Stevie Wonder.

22.00 Soir 3
22.25 Dynasty
La vengeance.
Blake refuse de reconnaître Dominique comme une Carrington.

23.10 Musiclub
Gala à Sofia: *Casta diva*, de Bellini; *La mort de Boris*, de Moussorgski; *La mort de Liu*, de Puccini.

SKY CHANNEL

- 8.00 **Fun Factory**
- 12.00 **Sky Trax**
- 14.35 **Sports**
- 17.40 **Roving Report**
- 18.15 **Movin'on**
- 19.10 **Daniel Boone**
- 20.05 **Starsky & Hutch**
- 21.00 **Catch**
- 21.55 **Winter of our Dreams**
- 23.30 **Sky Trax**
- 0.30 **Cavalcade of Sports**

21.55 Alfred Hitchcock présente
Vengeance.
Lisa, passionnée de danse, accepte de donner des cours, encouragée par son mari. A l'issue de la première séance, elle s'aperçoit qu'elle est suivie sur le chemin du retour.
22.25 Edition de la nuit
22.40 Tennis
Le Masters: demi-finales.

- 22.10 **Téléjournal**
- 22.25 **Sport**
- 23.15 **Tennis**
Tournoi des Masters, demi-finale simple messieurs, en Mondovision de New York.
- 1.00 **Dernières nouvelles**
Bulletin du télétexte.

RADIOS

La Première
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h); 11 h 05, Le kiosque à musique; 12 h 30, Midi première; 13 h, Les naufragés du rez-de-chaussée; 14 h 05, La courte échelle: quels centres, quels loisirs?; 15 h 05, Superparade; 17 h 05, Propos de table; 18 h 05, Soir première; 18 h 30, Samedi soir; 23 h, Samedi noir: *Un drôle d'artiste*, de C. Maître; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2
9 h 05, L'art choral; 10 h 30, Samedi musique; 11 h 45, Qui ou quoi?; 12 h, Le dessus du panier; 13 h 30, Provinces; 15 h, Promenade; 15 h 45, Autour d'une chorale romande; 16 h 30, Au rendez-vous de l'Histoire; 17 h 05, JazzZ; 18 h 20, Micro espace; 20 h 05, Tenue de soirée; 22 h 40, Cour et jardin: concert lyrique; 0 h 05, Notturno.

Suisse alémanique
9 h, Palette; 11 h 30, La revue du samedi; 12 h, Samedi midi; 12 h 45, Zytlupe; 14 h, Musiciens suisses; 16 h, Ma musique, par N. Martinetti; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; musique populaire; 19 h 50, Les cloches; 20 h, Samedi à la carte; 21 h, Parade des solistes avec le DRS-Band; 22 h, Sport; 23 h, Zweitagsfliegen; 24 h, Club de nuit.

France musique
9 h 10, Carnet de notes; 11 h, Programme proposé par H. Goiraieb; 12 h 05, Désaccord parfait: débat autour de la musique anglicane; 14 h, Concert; 15 h, Le temps du jazz; 16 h, Opéra: *Aïda*, de Verdi; 19 h 05, Les cinglés du music-hall; 20 h 04, Quatuor Talich: œuvres de Mendelssohn, Hersant, Smetana, Schoenberg; 23 h, Les soirées de France musique.

Le Drucker nouveau est arrivé

A2, à 20 h. 35
Le Drucker nouveau est arrivé! Le gentil Michel, qui fêtera ses quarante-quatre ans au mois de septembre prochain, revient sur les ondes avec un «Champs-Élysées» entièrement remis à neuf. Il avait pourtant dit, au mois de juin dernier, qu'il prenait une année sabbatique pour se reposer et faire le point. Son absence n'aura heureusement duré que sept mois.
Si l'animateur-vedette est revenu plus tôt que prévu, ce n'est pas qu'il est une girouette mais parce que son frère Jean (son aîné d'un an), PDG d'Antenne 2, lui a demandé de donner un coup de main à la chaîne pour y faire remonter l'audience du samedi soir.
Comme Michel adore son frère, il n'a pas pu dire non. On s'adore d'ailleurs chez les Drucker depuis l'enfance. Le père, Abraham, disparu voici trois ans,

était médecin de campagne à Vire, dans le Calvados. Lola, la mère était Autrichienne et infirmière. Elle était (et elle est toujours) «amoureuse» de ses trois garçons qui ont fait une carrière très disparate.
«Ma vocation, dit Michel, c'était d'être médecin comme mon père. Soigner les gens: il n'y avait que cela qui m'intéressait. Ce que je fais n'est qu'un accident...»
Mais cet accident n'a jamais été une catastrophe. La gentillesse naturelle de Michel a toujours fait que les gens n'ont jamais demandé mieux que de l'aider.
Il sortait du service militaire lorsque son père a téléphoné à une collaboratrice de la télévision, rencontrée aux sports d'hiver, pour lui demander de faire visiter les studios de la rue Cognacq-Jay à son fils. C'est lors de cette visite qu'il a rencontré Raymond Marcillac. Celui-ci a

bien voulu le prendre en stage auprès de lui durant une semaine. Ainsi, le jeune homme a fait ses débuts au service des sports (auquel il est d'ailleurs toujours lié par contrat).
En 68, le voilà éjecté de la télévision avec Roger Couderc, (dont la mort l'a beaucoup affecté en 1984), Robert Chapatte et Claude Darget. Pendant un an, il restera sur le sable. Et c'est Michèle Arnaud (célèbre productrice des «Raisins verts» de Jean-Christophe Averty), qui lui remettra le pied à l'étrier en le faisant débiter dans le domaine des variétés. Elle en a fait le présentateur de «Tilt magazine» et lui a appris à s'habiller ou à se tenir en scène.
La suite, on la connaît. Michel a réussi à se faire aimer non seulement du milieu du show-business mais aussi du public. 98 pour cent des Françaises l'ont en effet sacré «homme idéal». (ap)

RTN - 2001

- FM 97,5 (Montagnes neuchâteloises), Coditel 100,6, FM 90,4, (Val-de-Ruz et Littoral) Vidéo 103,2 Réseau Basse-Areuse 91,7
- 6.55 **Youpie c'est samedi**
- 10.00 **Gros câlins**
- 11.55 **Les titres du journal Humora**
- 12.15 **Journal**
- 12.30 **Magazine de midi**
- 12.45 **Jeu**
- 13.00 **Dédicaces**
- 13.55 **Samedi musique**
- 17.05 **Hit-parade**
- 18.00 **Les titres**
- 18.02 **Hit-parade**
- 19.00 **Journal**
- 19.15 **Music**
- 20.00 **Sports: Hockey sur glace: La Chaix-de-Fonds - Viège**
- 23.00 **Musique de nuit**
- 24.00 **Fin**